45e Année = 3e Série = N° 116

Le Numéro = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DÉPARTEMENTS : 20 centimes

Mercredi 26 Avril 1899

Directeurs-Gérants :

F. DE RODAYS, *Rédacteur en chef.* — A. PÉRIVIER, *Administrateur.*

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction / 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise.	15 »	30 »	60 »
Départements.....	18 75	37 50	75 »
Union Postale.....	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Visites d'escadres

Il vous est arrivé sans doute d'assister quelquefois à des premières représentations qui vous ont laissés incertains et hésitants. La pièce était très intéressante, les acteurs y avaient tenu leurs rôles avec une correction impeccable, les décors étaient admirablement montés; bref, pas un bruit ne nous avait choqué les oreilles. Et cependant vous emportiez l'impression qu'il manquait à l'œuvre ce je ne sais quoi qui renverse toutes les objections de la critique et qui enfante les longs succès.

C'est un peu, je l'avoue, l'effet que vient de me produire à distance la visite de notre escadre de la Méditerranée au couple royal d'Italie dans le port de Cagliari. Là aussi la mise en scène était superbe et les personnages ont déployé sans effort tout ce que la nature et l'art avaient mis à leur disposition de courtoisie et de bonne grâce. L'amiral Fournier, pour sa part, s'est présenté au roi et à la reine d'Italie non en vieux loup de mer gauche et renfrogné, il a au contraire épuisé, avec un rare savoir-vivre, les formes les plus raffinées de la déférence et du respect, et, par contre, il a été l'objet lui-même, ainsi que les officiers de ses navires, des attentions et des gracieusetés les plus flatteuses de la reine Marguerite ainsi que du roi Humbert.

Mais, je le répète, du côté italien, un nuage semblait planer au-dessus des têtes, et une préoccupation étrangère dominer les esprits. On était charmé sans doute de la démarche spontanée du gouvernement français, et on y saluait avec empressement un nouveau gage des relations amicales qui existent maintenant entre les deux pays, et qui doivent encore se développer et s'affermir. Toutefois, on eût dit que le Roi et la Reine, non moins que les ministres qui les accompagnaient, étaient un peu gênés par cette expression si chaleureuse des sympathies françaises. Ils paraissaient craindre que nous n'allassions trop loin dans nos espérances, sur le degré d'intimité qui peut exister dès à présent entre les deux cabinets en matière de politique extérieure. Parlons net : les hauts représentants du gouvernement italien avaient hâte de déclarer, pour prévenir tout malentendu, que rien n'est changé au système traditionnel des alliances internationales de l'Italie.

***

La déclaration est formulée indirectement, mais elle est à peine voilée dans le toast du roi Humbert à l'amiral Fournier, pendant le déjeuner donné par celui-ci à bord du *Brennus*. Aux vœux exprimés par le chef de l'escadre française en l'honneur de ses augustes hôtes, le Roi répond par l'affirmation très nette de la satisfaction que lui a causée « la reprise des bonnes relations *commerciales* entre la France et l'Italie ». Bonnes relations commerciales, exclusivement commerciales, entendez-vous bien !

Eh ! qui de nous, répondrai-je respectueusement, s'y est jamais mépris ? L'Italie est engagée depuis environ dix-sept ans dans la Triplice, sous des formes diverses ; la Triplice elle-même n'est pas encore près, à la suite d'une série de renouvellements, d'arriver à échéance ; jamais nous n'avons demandé au cabinet du Quirinal d'en sortir pour nous complaire, et j'ajouterai que la France n'y a plus, à beaucoup près, le même intérêt aujourd'hui qu'autrefois.

Quand l'Italie, sous la main de M. Crispi, mettait son honneur à n'être que la complaisante de M. de Bismarck, il arrivait souvent à l'Italie de nous entraver et de nous causer des appréhensions. Depuis quelques années déjà, c'est une autre Italie, une Italie pondérée, conciliante, assagie, qui est devant nous, qui n'a pas dépouillé, à coup sûr, toutes ses préventions, mais qui les laisse tomber peu à peu, et qui nous a donné une preuve authentique, indiscutable de sa conversion, en reconnaissant loyalement le protectorat français sur la Tunisie. Dès lors, le maintien de l'Italie dans la Triplice a cessé de nous inquiéter et nous nous inclinons sans murmurer devant le fait accompli.

Et puis, nous savons d'autre source que, dans la pensée même de la puissance qui a assumé la direction et même la gérance de la Triplice, l'utilité d'entretenir désormais des relations pacifiques avec la France s'est beaucoup affermie, et que par là même le fonctionnement de cette triple alliance, si menaçante à l'origine, est devenu plus anodin. Il serait présomptueux d'enterrer aujourd'hui la grande œuvre de M. de Bismarck, mais il est probable que, dans un avenir prochain, elle subira des transformations en conformité avec les nécessités nouvelles de l'équilibre européen.

***

Je voudrais aussi, puisque j'en trouve l'occasion, mettre les Italiens en garde contre une erreur de jugement que je vois très répandue chez eux : il s'agit de la distinction absolue qu'ils professent en matière de relations internationales, entre les intérêts politiques et les intérêts commerciaux. A les en croire, rien n'est plus commode que d'obtenir d'un pays voisin des tarifs relativement libéraux, tout en conservant vis-à-vis de ce même pays une entière liberté d'action diplomatique. Sans vouloir faire ici la moindre allusion à l'état de choses existant entre la France et l'Italie, c'est là, selon moi, un défi au bon sens et une altération des vérités les plus élémentaires.

Au contraire, de nos jours la satisfaction des intérêts économiques devient de plus en plus la base des alliances internationales. Supposez que demain nous ouvrions généreusement notre empire colonial à l'entrée des produits manufacturés anglais, l'Angleterre se transformera aussitôt en protectrice de cet empire, au lieu de le surveiller, comme elle a fait jusqu'ici, d'un œil jaloux et de nous y créer à tout propos des difficultés. Il faut tenir, selon moi, pour un axiome indiscutable, qu'au cours de la vie ordinaire c'est la loi des échanges qui règle celle de la diplomatie, et je n'ai pas le moindre doute que si l'accord commercial franco-italien, dont le roi Humbert a rappelé récemment la conclusion dans son toast à l'amiral Fournier, réalise toutes les espérances qu'il a suscitées, il fera sentir son influence, bon gré mal gré, sur la politique du cabinet du Quirinal.

Les Italiens sont les enfants gâtés de l'Europe et partout on recherche leur amitié. A peine l'escadre française de la Méditerranée avait-elle quitté les eaux de Cagliari, que l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Rawson, entrait dans le golfe d'Aranci avec sir Philip Currie lui-même, l'ambassadeur ordinaire de Sa Majesté Britannique près le Quirinal. On a tenu, quoiqu'on s'en défende, à ce que les deux escadres remplissent séparément leurs missions de courtoisie, et on a voulu marquer peut-être ainsi que l'Angleterre est, plus que la France, chez elle dans les eaux de la mer Tyrrhénienne. En effet, l'Italie, dans ses rapports avec l'Angleterre, supprime toute distinction entre la politique et le commerce, et à elles deux, aux termes d'un accord déjà ancien, elles représentent le *statu quo* dans la Méditerranée. Nous avons très bien senti la nuance à Paris, mais, comme pour la Triplice, elle a cessé de nous porter ombrage.

***

On raconte que le monde politique italien, pendant l'excursion du couple royal en Sardaigne, se trouvait placé en quelque sorte sur des charbons ardents. A l'heure même où les chefs des escadres française et anglaise rivalisaient de protestations amicales en l'honneur des souverains, une intrigue parlementaire se donnait libre cours dans les couloirs du Sénat pour accuser le ministère Pelloux de s'être laissé jouer dans le règlement de la question africaine, précisément par la France et l'Angleterre. En un mot, le cabinet savait qu'aussitôt après le retour à Rome du Roi et de la Reine, il allait être mis sur la sellette pour répondre au reproche de n'avoir pas su empêcher l'Angleterre de livrer l'hinterland de la Tripolitaine à la France par la convention du 21 mars.

J'avoue que je n'avais jamais cru beaucoup à la gravité d'une telle interpellation. Il me paraissait difficile que ses promoteurs eussent l'idée de révéler, au cours d'une discussion parlementaire, le secret des prétentions italiennes sur une contrée qui fait partie intégrante de l'empire ottoman; il me paraissait plus difficile encore d'articuler à la charge de la France la preuve d'une visée quelconque sur cette province. L'événement a justifié mes prévisions, et l'interpellation si bruyamment annoncée a fait long feu dans la séance du Sénat italien d'avant-hier, à la suite d'un discours fort habile et fort éloquent de l'amiral Canevaro.

N'importe ! il reste acquis que la perspective de cet incident a préoccupé un peu le gouvernement italien pendant les fêtes de Cagliari et a diminué leur retentissement en France aussi bien qu'en Italie. M. Crispi en triomphe : sa politique n'en est pas moins enterrée.

Whist.

Échos

La Température

Des pluies sont tombées hier sur toute la France. Les basses pressions s'étendent sur le nord et le centre du continent ; le baromètre se tient à 752mm. Sur la Manche et l'Océan la mer est agitée. La température s'abaisse dans le nord-ouest et l'est de l'Europe. A Paris, le thermomètre indiquait 13° au-dessus le matin à 8 heures et 15° vers 2 heures de l'après-midi; on notait 20° à Alger. En France des averses sont probables, avec température normale. Dans la soirée, le thermomètre se tenait à 10° et le baromètre, vers onze heures, restait à 755mm.

Les Courses

A 2 h., Courses à Neuilly-Levallois. — Gagnants de Robert Milton :

Prix des Charentes : Reine d'Or.
Prix Ellora : Souriant.
Prix Fuchsia : Stuart.
Prix Vichnou : Rouges Terres.
Prix de la Jatte : Sans Peur.

DÉPOSITION SENSATIONNELLE

M. le capitaine Cuignet est un militaire qui n'y va pas de main morte. Pour lui, l'auteur principal du faux Henry est le lieutenant-colonel du Paty de Clam, dont il retrace un portrait plutôt sévère. Il lui reproche d'avoir fait connaître à la presse l'arrestation de Dreyfus, que le gouvernement désirait tenir secrète.

Il lui reproche d'avoir, en qualité de rédacteur à l'*Eclair*, dans un de ses articles destinés à accabler le traître, substitué le nom de Dreyfus en toutes lettres à l'initiale D qui ne s'appliquait pas au condamné de l'île du Diable.

Il lui reproche d'avoir essayé de compromettre Dreyfus par une lettre écrite en caractères bizarres, qu'on retrouve sous la plume de la fameuse « femme voilée ». Et tout le monde sait que la « femme voilée » était du Paty de Clam lui-même. Probablement, pour remplir ce rôle, il ne mettait pas sa barbe noire. Mais cette fausse barbe, il l'arborait, d'après le capitaine Cuignet, lorsqu'il allait au télégraphe expédier au colonel Picquart de faux télégrammes pour le faire trébucher.

Si M. le capitaine Cuignet ne se trompe pas, le personnage de ce lieutenant-colonel, qui est à la fois dénonciateur, juge d'instruction, tourmenteur et bourreau, qui s'acharne sur sa victime après l'avoir désignée, et qui ne recule pas devant le faux pour arrêter la justice, égarer l'opinion et étrangler la vérité, serait véritablement monstrueux, il échapperait à toute classification humaine et semblerait sortir tout vivant des plus sombres cuisines du Saint-Office.

C'est pourquoi il serait à désirer que l'on sût si M. le capitaine Cuignet se trompe. C'est pourquoi M. de Freycinet, en ne permettant pas que M. du Paty de Clam se défende, lui rend un bien mauvais service.

Si jamais je dois être victime d'une erreur judiciaire, je prierai le bon Dieu de me donner un juge d'instruction comme celui-là. Je le prierai aussi de faire déposer contre moi des témoins comme Henry et des experts comme M. Alphonse Bertillon.

Je le prierai par surcroît de me continuer la bienveillance de certains publicistes. Et si avec tous ces atouts la Cour de cassation ne me donne pas à choisir entre la revision et l'annulation ; si l'opinion des chrétiens qui restent en France ne se soulève pas, je serai bien près de considérer comme des fumisteries tout ce qu'on m'a enseigné sur l'histoire, la morale et la psychologie.

En somme, le juge d'instruction de Dreyfus est accusé d'être un faussaire par l'officier de confiance du ministère de la guerre.

Si vous ne trouvez pas là un fait nouveau, qu'est-ce qu'il vous faut ?

Une idée : Peut-être bien que le capitaine Cuignet aurait été acheté par le Syndicat. — J. CORNÉLY.

A Travers Paris

La Cour de cassation, toutes Chambres réunies, a continué hier son supplément d'enquête en présence de M. le procureur général Manau et de Me Mornard.

M. Bertulus a été le premier entendu, puis MM. les généraux Roget et Gonse.

A la suite de ces dépositions, la Cour a délibéré sur la question de savoir s'il y avait lieu de procéder à une confrontation entre ces trois témoins.

La Cour s'est prononcée pour la négative, et elle a également rejeté les demandes de confrontation formées à la fois par le général Roget et le colonel Picquart.

L'enquête supplémentaire peut donc être considérée comme close. Néanmoins, M. du Paty de Clam, en présence de la grave accusation dont il a été l'objet de la part de M. le commandant Cuignet, a écrit à M. le premier président Mazeau pour demander à être confronté avec MM. Roget et Cuignet.

La Cour n'a pas été saisie hier de cette demande sur laquelle elle aura à statuer à une prochaine audience, et qui aura probablement pour effet de retarder encore la clôture de l'enquête.

De toute façon, il demeure certain que M. Ballot-Beaupré ne pourra pas déposer son rapport avant le 15 du mois prochain.

Le Président de la République a conféré hier la grand-croix de la Légion d'honneur au prince Ouroussoff, ambassadeur de Russie.

M. Loubet attendait le retour à Paris du représentant du Tsar pour lui décerner cette haute distinction à laquelle le pays tout entier applaudira.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, s'est rendu hier, à deux heures et demie, à l'ambassade pour remettre les insignes à S. Exc. le prince Ouroussoff.

***

Le Président de la République s'est rendu vendredi dernier chez le sculpteur d'Houdain pour voir le monument funèbre de l'ancien président du Sénat, M. Le Royer.

Une amitié profonde unissait M. Loubet à M. Le Royer et c'est lui qui prit, à la mort de M. Le Royer, l'initiative du monument destiné à perpétuer le souvenir de cet homme de bien et de ce ferme républicain.

Le Président de la République a fort admiré l'œuvre de M. d'Houdain. Le monument se compose d'un bloc d'une hauteur de trois mètres cinquante, que coupe une colonne supportant la voussure d'un portique en ruine. Le médaillon de M. Le Royer est taillé à gauche dans la pierre. Sur une marche du monument un homme nu, aux jambes drapées, est assis, le coude appuyé sur une pile de livres de droit : c'est la figure du législateur. L'ensemble a belle allure.

L'inauguration du monument aura lieu vraisemblablement à la fin de juin.

La *Jeanne d'Arc* de Frémiet sera replacée ce matin sur son socle de la place des Pyramides, son poids relativement minime ne gênant pas les ingénieurs pour le redressement du socle.

La patine nouvelle inaltérable dont le maître l'a parée est moitié vieil or moitié bronze, d'un fort bel aspect.

Quelques petits changements de détail ont été apportés à l'ensemble : la queue du cheval, notamment, qui était un peu trop « queue de postier », a été modifiée et le nez porte un chanfrein de cheval de guerre.

Le Benjamin du Salon : un peintre cette année.

Il aura tout juste douze ans huit mois et trois semaines le jour du vernissage, car il est né le 6 août 1886.

Il est inscrit au livret du Salon de 1899, avec son œuvre, sous la mention suivante :

CORTÈS (Henri-Edouard), né à Lagny (Seine-et-Marne), élève de A. Cortès.
501. — *Le labour.*

Nous avons aperçu hier matin le petit rapin en culottes, au moment où il venait très gravement inspecter la place que l'on avait donnée sur la cimaise à son tableau, dont la facture et la couleur ont fort intéressé le jury.

Le petit Cortès a d'ailleurs été à bonne école : on sait quel artiste de talent est son père.

C'est l'atelier Barrias qui l'emporte cette année dans le classement d'entrée en loges pour le prix de Rome en sculpture.

Sur dix logistes admis, cinq sortent de cet atelier, trois sont élèves de Falguière et deux — les numéros 1 et 3, il est vrai — de Thomas.

Ces logistes sont MM. Descatoire, Bouchard, Boudier, Terroir, Maillard, Branconnier, Verniare, Muscat, Auban, Guilloux.

Les amis de Barrias seront d'autant plus heureux de ce succès qu'il compensera, dans une certaine mesure, les heures tristes que cet artiste vient de passer au chevet de son frère, l'éminent peintre Félix Barrias, qui vient d'être très gravement malade, mais qui est heureusement aujourd'hui hors de danger.

C'est demain que seront exposées, à l'hôtel Drouot, les quarante-quatre œuvres de Jongkind, qui seront vendues le 28 avril.

On sait quelle influence considérable Jongkind exerça sur les paysagistes de son époque. Cette influence est pleinement justifiée quand on considère les chefs-d'œuvre qui vont être soumis à la bataille des enchères. Il y a là des vues de Hollande, des interprétations du pittoresque du Dauphiné, et des coins, aujourd'hui disparus, de Paris, qui sont d'un art extraordinairement délicat et puissant. D'ailleurs, Jongkind est désormais classé parmi les maîtres qu'il est glorieux de posséder ; mais rarement, cependant, on aura vu une si belle réunion d'œuvres de lui.

C'est aujourd'hui qu'a lieu, à la galerie de la rue Galilée, la vente de l'admirable collection de tableaux modernes laissée par feu M. Victor Desfossés.

La vente sera dirigée par Mes Paul Chevallier et G. Duchesne, assistés de M. Henri Haro, expert.

A propos de l'encombrement des rues.

On a pris à Londres, il y a quelque temps, une excellente mesure : on a interdit aux fiacres en maraude d'aller au pas dans le Strand, à Piccadilly et dans les voies les plus fréquentées.

Qu'attend-on pour en faire autant à Paris ?

Avec les travaux préparatoires de l'Exposition, les chaussées défoncées, les lourds camions qui passent et l'activité croissante de Paris, il y a des voies sur lesquelles la circulation devient des plus difficile, et les fiacres en maraude viennent la compliquer par la lenteur calculée de leur marche.

Vous voulez traverser la rue pour rejoindre un ami que vous avez aperçu, ou prendre le tramway qui passe : halte là! un fiacre vous coupe la voie tout doucement, et d'autant plus doucement qu'il compte vous amener à le prendre. Il est passé, mais c'est trop tard : votre ami est loin et le tramway aussi.

On force bien les piétons à circuler, quand il y a foule : pourquoi n'obligerait-on pas les fiacres en maraude à circuler au trot dans les rues les plus fréquentées ?

Ces maraudeurs sont très appréciés du public qui aime à trouver un fiacre dès qu'il en a besoin ; il ne faut pas les persécuter, mais il est facile de comprendre qu'un fiacre au pas encombre plus qu'une voiture qui passe vite.

Au trot, s'il vous plaît !

La Préfecture de police ayant interdit au *Journal des Sports* de donner en public des combats de coqs, notre confrère organise une soirée privée qu'il réserve à ses abonnés ; elle aura lieu après-demain vendredi 28 avril, au Cirque Molier, rue Benouville.

C'est au cours de cette soirée, dont le programme comprendra en outre plusieurs numéros athlétiques et sportifs nouveaux et inédits, entre autres une lutte entre deux des plus jolis modèles de l'atelier d'un peintre très connu, le skating-polo, un match de bicycle-polo, etc., que se disputera le *Grand Concours international de Combats de coqs* pour lequel le *Journal des Sports* a reçu plus de cinquante engagements.

Ce n'est pas un moyen de pousser à la consommation que de tromper le public en lui donnant des imitations ou contrefaçons, qui sont naturellement de qualité inférieure : « Six fois sur dix, disait devant nous un garçon, le client renouvelle son « Dubonnet » lorsqu'on lui en sert « du vrai »; mais jamais je n'ai entendu redemander de ces quinquinas sans marque ou « celui de la maison », servis dans certains cafés à la place du « Dubonnet » demandé. »

Nouvelles à la Main

Classe de rhétorique.

Le professeur à un élève :

— Qu'a écrit de remarquable La Rochefoucauld ?

Mutisme complet. Un camarade souffle :

— *Maximes !*

Alors le cancre, victorieusement :

— *La Dame de chez Maxim !*

Chapuzot lit dans un journal que les huissiers de la Chambre des députés ont simulé une séance orageuse pour permettre de mieux essayer la nouvelle sonnette présidentielle. Rien n'y a manqué : insultes, cris d'animaux, etc.

— Je comprends, fait-il observer, ils ont fait les ânes pour avoir du *son !*

Le Masque de Fer.

LES FÊTES DE TUNISIE

PAR DÉPÊCHE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Sousse, 25 avril.

Les inaugurations se suivent et ne se ressemblent pas. C'était avant-hier la visite à Ferryville, village que d'ingénieux colons sont en train de construire au bout du lac de Bizerte, à côté de l'emplacement affecté au futur arsenal, et qui se compose jusqu'ici de deux rues : les rues Lockroy et Krantz. C'était le lendemain, après l'inauguration du monument de Ferry, celle de l'Ecole d'agriculture, que présida M. Grandeau, délégué de M. Viger, puis l'ouverture officielle des nouvelles salles du musée du Bardo. Tout à l'heure, enfin, M. Krantz inaugurait le port de Sousse, et cette cérémonie, grâce à la prodigieuse somptuosité du décor où elle s'encadrait, sembla plus admirable encore que toutes celles qui l'avaient précédée.

Les invités du résident ont été amenés à Sousse à deux heures par un train spécial qui, franchissant la ligne d'antiques fortifications dont Sousse est comme enveloppée du côté de la mer, nous a débarqués au centre du port neuf. Les troupes, les délégations en uniformes couvraient le port; comme fond de décor, c'était la population tout entière massée le long de l'immense muraille crénelée et répandant, sur la blancheur des pierres, la féerique gaieté, l'ahurissant éclat de ses costumes et de ses étendards.

Dans le tapage des cris de la foule, des coups de fusil, des chants arabes et des musiques, M. Krantz est arrivé à trois heures à bord de l'aviso la *Flèche*, salué par l'artillerie de l'*Achéron*, mouillé dans le port. Les sous-secrétaires d'Etat, MM. Legrand et Mougeot, l'attendaient au débarcadère à côté de M. Millet. Aussitôt la revue des délégations a commencé. On a beaucoup remarqué la cordialité d'attitude des deux Sociétés italiennes qui avaient apporté leurs drapeaux à la cérémonie et qui figuraient à côté des groupes français.

La cérémonie d'inauguration a consisté en une allocution du résident général, suivie de discours du président de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture et du président du troisième collège, à qui M. Krantz a répondu.

Le cortège officiel s'est ensuite transporté au nouveau musée créé par un jeune savant, M. Gauckler, dont l'initiative a déjà rendu à ce pays de signalés services. Ce fut une inauguration de plus.

Ce soir, banquet et bal ; demain, départ pour Kairouan.

Et, pour finir, un peu de politique. Les députés présents aux fêtes, MM. Le Hérissé, Chapuis, Berthelot, Massé et Delieux, viennent d'adresser à M. de Freycinet une dépêche l'informant qu'une question sera posée par eux au ministre dès la rentrée sur l'intention prêtée au gouvernement de diminuer les effectifs actuellement présents en Tunisie.

Emile Berr.

Hommage de Saint-Pétersbourg

AU PRÉSIDENT FÉLIX FAURE

La simplicité a un tel caractère que tous ceux qui se sont rendus hier au Père-Lachaise ont déclaré n'y avoir jamais vu cérémonie plus grandiose.

Il était deux heures et demie de l'après-midi. De nombreux agents avaient fait le vide dans l'allée centrale de la nécropole et dans le carré voisin de la porte d'entrée où se trouve le caveau de la famille Faure.

On critique souvent les couronnes de perles ; il n'y a pourtant que celles de ce genre qui, déposées sur la tombe de l'ancien Président, y soient restées.

Un employé des Pompes funèbres vient placer devant elles un pupitre recouvert d'un drap noir frangé d'argent.

A trente mètres de là, au milieu de l'allée de l'administration, a été dressée une chapelle ardente surmontée de cinq drapeaux : trois français et deux russes.

A droite et à gauche du fronton, deux écussons aux armes de la Ville de Paris ; entre celles-ci les armes de Saint-Pétersbourg que les pompes funèbres ont fait peindre, cette nuit : deux ancres séparées par un sceptre surmonté de la couronne impériale.

La nombreuse foule massée derrière les agents regarde venir M. Lelianoff, maire de Saint-Pétersbourg, dont l'air de jeunesse étonne d'autant plus qu'il a amené à Paris un fils déjà grand ; le comte Suzorw, conseiller municipal de la capitale de la Russie ; M. Mollard, directeur adjoint du Protocole.

Ces messieurs se dirigent vers la chapelle ardente devant laquelle les attendent MM. Thuillier, président du Conseil général ; Veber, vice-président du Conseil municipal, représentant M. Lucipia ; les conseillers Le Grandais, Rozier et Vivien, secrétaires du bureau, et Félicien Paris ; de Selves, préfet de la Seine ; Charles Blanc, préfet de police, et Laurent, son secrétaire ; Myrton-Michalsky, peintre russe, etc.

Le Président de la République s'est fait représenter par les commandants Meaux-Saint-Marc et Legrand ; le président du Conseil, par M. Collignon, directeur du personnel ; le ministre des affaires étrangères, par MM. Mollard et Fouquières ; l'ambassade de Russie, par M. d'Etter.

M. Berge, entouré de MM. Le Gall et Blondel, représente la famille Félix Faure.

Dans la chapelle, très faiblement éclairée par deux candélabres, sont entrés les membres de la maîtrise de l'église russe, amenés par le pope, M. Smyrnoff. On croirait voir, dans cette pénombre, un tableau de Carrière.

Sur le seuil de la chapelle des hommes de service ouvrent une grande caisse en bois noir, où apparaît une merveilleuse couronne en feuillage d'argent, que traverse obliquement une palme en or. A droite, un bouquet également en or. Au bas de la couronne sont noués deux rubans, un blanc et un noir. Sur le premier sont écrits en russe, et sur le second en français, ces mots : « A Félix Faure, Président de la République, la Ville de Saint-Pétersbourg. »

Comme trois heures sonnent, un chant triste, langoureux, navrant, sort de la chapelle. Toutes les têtes se découvrent. Le pope jette sur le sol une pincée de riz. Il dit à voix basse la *Panikhida*, prière des trépassés. Un deuxième chant à peine proféré impressionne vivement l'auditoire. Il semble venir d'une tombe lointaine et s'éteint lugubrement. Alors M. Lelianoff prend la parole ; il s'exprime ainsi, sans accent, dans le plus pur français :

Messieurs, c'est avec une profonde émotion que je viens apporter cette couronne sur la tombe de celui qui, par son tact et par son patriotisme, a contribué puissamment à transformer l'amitié de deux grands peuples en une *solide alliance*.

Félix Faure a su tout de suite devenir et est resté populaire à Saint-Pétersbourg. Il y personnifiait la France entière ; il l'a fait aimer davantage encore. Aussi, est-il tout naturel que la mort inattendue qui l'a enlevé à son pays et à sa famille soit déplorée dans un pays ami.

La Ville, en me chargeant d'apporter cette couronne, a voulu traduire d'une façon matérielle les sentiments qu'elle éprouve et qui sont ceux de la Russie entière.

Elle les reporte, dans un esprit de paix et de progrès, sur le successeur qu'ont choisi les représentants de la France.

Sur ces derniers mots, MM. Lelianoff et le comte Suzorw se dirigent vers la couronne ; ils la prennent l'un à droite et l'autre à gauche et vont la déposer sur le pupitre qui domine la tombe.

Pendant le court défilé, la maîtrise russe, sortant de la chapelle, entonne un troisième morceau qui semble pleurer derrière les arbres.

M. Lelianoff salue l'humble caveau de la famille Faure et va se placer, avec M. Berge et les représentants du Président de la République, à l'entrée de la nécropole, où les invités défilent devant eux.

C'est tout.

Dans une minute, les assistants se retireront, emportant le souvenir ému d'une cérémonie aussi impressionnante que courte, dont MM. Berge, Le Gall et Blondel vont immédiatement rendre compte à Mme Félix Faure.

Ils nous apprennent, en montant en voiture, que la veuve du Président n'aura point le courage d'aller cette année à la villa de la Côte ; les souvenirs du printemps dernier lui rendraient ce séjour trop pénible.

Charles Chincholle.

Le Dossier de la Cour de cassation

Le Figaro *publie aujourd'hui, dans le supplément gratuit qui accompagne ce numéro, les documents suivants :*

Déposition du capitaine Cuignet, dans les séances au cours desquelles le dossier secret du ministère de la guerre a été communiqué à la Cour de cassation (suite et fin des dépositions du capitaine Cuignet);

Déposition de M. Barthou, député, ancien ministre, qui faisait partie du cabinet présidé par M. Dupuy au moment du procès de 1894.

Déposition de M. Guérin, sénateur, ancien garde des sceaux, qui fut ministre de la justice au moment du procès de 1894;

M. Drumont à Alger

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Alger, 25 avril.

Les incidents de dimanche soir ont eu leur première répercussion aujourd'hui au Tribunal correctionnel d'Alger. Vers une heure et demie, M. Jean Drault, rédacteur à la *Libre Parole*, s'asseyait au banc des prévenus. Peu de monde dans la salle. Un contrôle rigoureux n'a laissé pénétrer que les journalistes et les témoins. M. Edouard Drumont est présent. Il porte à la boutonnière ses insignes de député. On sait que M. Jean Drault est inculpé d'avoir crié : « A bas Laferrière ! » Deux gendarmes cités comme témoins par l'accusation soutiennent formellement l'authenticité du cri. L'un d'eux, Peironnet, qui a arrêté M. Jean Drault, affirme même avoir recueilli de sa bouche cet aveu dépouillé d'artifice :

« J'ai crié : A bas Laferrière ! c'était pour savoir si on m'arrêterait. »

M. Drault nie avec énergie.

Viennent à la barre les témoins à décharge. Mais leurs dépositions se contredisent. D'après l'un, le prévenu aurait dit seulement : « Allons droit chez Laferrière. » D'après l'autre : « Gare, là derrière », ou encore : « En arrière ». Toutes les assonnances de ce mot malheureux sont passées en revue.

M. Drumont dépose à son tour :

Jean Drault est mon collaborateur ; c'est un écrivain, un artiste et non un homme de

Ayuntamiento de Madrid

passion. Il ne peut avoir commis le délit qui lui est reproché. D'ailleurs, s'il l'avait fait, il serait le premier à le reconnaître.

Et M. Drumont ajoute :

Monsieur le président, je n'ai réellement pas de chance. Il suffit que j'amène un ami en Algérie pour qu'on me le prenne ! Désormais, je n'amènerai personne.

On rit dans l'auditoire.

M. Poinsier, qui occupe le siège du ministère public, s'appuie d'abord sur les déclarations des gendarmes ; puis il produit un vrai petit coup de théâtre, en donnant lecture d'une dépêche transmise dimanche soir par le correspondant de la *Libre Parole* à Alger, dépêche saisie sur l'ordre du préfet, M. Lutaud. Ce document contenait le passage suivant : « La foule proteste. Jean Drault, indigné, crie : « A bas Laferrière ! »

— Je m'en tiens à cette seule preuve, dit en terminant M. Poinsier.

Me Gallois, défenseur, s'élève contre l'intrusion du pouvoir administratif dans les affaires judiciaires et plaide le défaut de preuves. Le Tribunal condamne M. Jean Drault à vingt jours de prison, avec application de la loi Bérenger.

Immédiatement après M. Drault, comparaît M. Lionne, arrêté dimanche, pour refus de circuler. Le Tribunal, s'estimant insuffisamment éclairé et ne sachant pas jusqu'à quel point les mesures prises pouvaient être légales, déclare qu'il sera statué ultérieurement.

M. Jean Drault est mis en liberté et M. Lionne, qui purge une condamnation antérieure, est reconduit à la prison civile sous la garde des gendarmes à cheval.

Le départ de M. Drumont est fixé jusqu'à présent à samedi prochain. D'ici là, le programme suivant a été arrêté : mercredi, à neuf heures, punch populaire ; jeudi soir, meeting au Théâtre-Municipal, où M. Drumont rendra compte de son mandat.

R. Marie-Lefebvre.

MONTALIVET

Je ne voudrais pour rien au monde empiéter sur la magistrale critique de mon collègue Philippe Gille. D'abord ce serait indélicat, et puis les auteurs et les lecteurs y perdraient trop. Cependant j'ai demandé à notre rédacteur en chef, et j'ai obtenu de lui l'autorisation de présenter en quelques mots un livre qui paraît aujourd'hui, intitulé *Fragments et Souvenirs*, et dans lequel M. Georges Picot, de l'Institut, édite, en les entourant d'une tendresse presque filiale, les lettres qu'écrivit M. de Montalivet à ses petits-fils, pour leur raconter sa carrière politique.

Cela me permet de faire coup double, en disant mon admiration respectueuse pour l'éditeur et pour l'auteur.

Le premier appartient au groupe, malheureusement encore restreint, mais grandissant tous les jours, de chrétiens qui ne pensent pas qu'on soit obligé de renier la justice pour affirmer son patriotisme, ni que les adorateurs de Celui qui a pardonné à ses bourreaux doivent se montrer implacables.

Le second fut le ministre séduisant, courageux, fidèle de la monarchie de Juillet en des heures qui se seraient mal accommodées des lâchetés contemporaines.

On était au 21 décembre 1830. On jugeait, au Luxembourg, les ministres de Charles X. La population de Paris et en particulier la garde nationale de la banlieue réclamaient la mort. Louis-Philippe savait bien que s'il laissait couler le sang, et surtout s'il laissait s'accomplir un acte de sauvagerie en plein Paris, son règne était déshonoré. Et cependant il semblait qu'alors comme aujourd'hui toutes les peurs et toutes les lâchetés fussent coalisées. Montalivet était ministre de l'intérieur, il n'avait pas trente ans. Il enleva au Luxembourg, après la clôture des débats, les quatre ministres, les fit monter dans sa propre voiture avec les deux colonels Feisthamel et Lavocat, dont le second avait été condamné à mort sur la réquisition de l'un des ministres qu'il sauvait, monta à cheval, prit la tête de l'escorte de cavalerie et reconduisit les condamnés au donjon de Vincennes, où il les remit en sûreté entre les mains du brave général Daumesnil.

On était au 24 février 1848 ; le roi Louis-Philippe, démoralisé par la revue qu'il venait de passer, signait son abdication. Les Tuileries allaient être envahies. Le ministre de 1830 commandait la légion à cheval de la garde nationale. Il ne voulut pas que le départ de son Roi ressemblât à une fuite. Il se mit à la tête de son escadron et escorta jusqu'à Saint-Cloud la voiture qui emportait en exil le roi de France, qu'il aurait peut-être sauvé, s'il avait été appelé à temps dans les Conseils royaux.

La carrière politique de M. de Montalivet, qui sut d'ailleurs prolonger son dévouement et défendre la mémoire de celui dont il avait défendu la couronne, nous apparaît ainsi entre ces deux chevauchées d'héroïsme et de dévouement.

Quand Dieu donne de pareils serviteurs à une dynastie et de pareils hommes d'Etat à une nation, il leur fait à toutes deux un cadeau inestimable.

Depuis longtemps, hélas ! sa générosité séculaire envers nous semble lassée.

J. Cornély.

LA JOURNÉE

Mercredi 26 avril

Sports : Courses à Neuilly-Levallois (2 h.). Les Deux Mille Guinées à Newmarket.

A l'Hôtel de Ville : Déjeuner offert au maire de Saint-Pétersbourg par la municipalité parisienne.

Conférence : M. Brunetière, sur « l'Armée et la Patrie » (9 h. du soir, salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle).

Dans les églises : Obsèques de M. de Cheveigné, son fils et son frère, et service funèbre pour Mme de Cheveigné, victimes, tous quatre, de la catastrophe de Quiberon (midi, Sainte-Clotilde). — Solennité de la Confirmation par Mgr Richard, à 2 h. 1/2, à Saint-Bernard ; à 4 h., à Saint-Denis de la Chapelle. — Mariage de M. Sequin de La Salle avec Mlle Harty de Pierrebourg (midi, Saint-Philippe du Roule).

Réunions : Dîner du Cercle de la Critique (chez Notta). — Dîner de l'Aéro-Club de France (M. J. Vallot, directeur de l'Observatoire du mont Blanc, fera une causerie sur « l'Importance de compléter en ballon les observations météorologiques de montagne » et M. V. Tatin, une autre causerie sur « l'Etat actuel de l'aviation »). — Assemblée générale annuelle de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, etc., présidée par M. Bouguereau : nomination du Comité ; rapport de M. Corroyer sur les travaux de 1898 (2 h., Ecole des beaux-arts).

Le Monde et la Ville

SALONS

— Le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé ont donné hier un dîner intime en l'honneur de M. Lelianoff, maire de Saint-Pétersbourg. Parmi les convives : les membres de l'ambassade de Russie, le président du Conseil, les préfets de la Seine et de police, le président du Conseil municipal et le président du Conseil général.

M. Delcassé avait à sa droite la princesse Ouroussoff et à sa gauche la baronne Freedericksz. Mme Delcassé avait à sa droite le prince Ouroussoff et à sa gauche M. Lelianoff.

Le dîner n'a pas été suivi de réception.

— Dîner de vingt couverts, hier, chez Mme Joseph Magnin, femme du vice-président du Sénat, dans son hôtel de l'avenue Victor-Hugo. Au nombre des convives :

M. Paul Deschanel, président de la Chambre ; les ambassadeurs d'Italie et d'Espagne ; M. Le Myre de Vilers, député ; M. Henry Houssaye, de l'Académie française, et Mme H. Houssaye ; marquise de Lambertye, comtesse Lydie Rostoptchine, comte et comtesse de Maupeou, marquise de Wentworth ; M. Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; marquis Paulucci dei Calboli, le docteur Robin, M. Michel Provins, Mlle Maria Legault, etc.

Après le dîner, réception intime pour la lecture d'une ravissante pièce en un acte : *Une Ingénue fin de siècle*, que la comtesse Lydie Rostoptchine a écrite l'été dernier en Bretagne, chez ses parents, le comte et la comtesse Pierre de Ségur. Les lecteurs étaient Mlle Maria Legault et deux amateurs mondains des plus distingués. L'auteur et ses interprètes ont remporté un énorme succès. Parmi les personnes qui étaient venues se joindre aux convives :

Le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris ; le ministre du Brésil ; comte et comtesse de Sesmaisons, le baron et la baronne Jean de Bellet, la baronne de Puttlingen, le comte et la comtesse Paul d'Ornano, M. Ciampi, etc.

— Le comte et la comtesse Arthur de Gabriac, qu'un deuil avait tenus éloignés pendant longtemps du grand monde parisien, vont donner dans leur petit hôtel, rue Desbordes-Valmore, les 6 et 23 mai, deux soirées musicales qui promettent d'offrir le plus haut intérêt.

On y entendra plusieurs de nos artistes éminents, ainsi que le maître de la maison, le baryton mondain si acclamé.

— Le lundi 8 mai, comédie chez Mme Back de Surany, dans son hôtel de l'avenue Velasquez.

— La soirée littéraire donnée par M. Marcel Proust a été un vrai régal artistique. Mlle Laparcerie, après avoir été acclamée dans des poèmes inédits de la comtesse Mathieu de Noailles et de M. Anatole France, a donné la primeur des beaux vers du comte Robert de Montesquiou-Fezensac, qui seront mis en vente dans un mois. Dans l'assistance intime :

Comtesse Mathieu de Noailles, comtesse de Briey, comtesse N. Potocka, Mme de Brantes, baron Edmond de Rothschild, baronne Deslandes, Mme E. Strauss, marquis de Castellane, prince Giovanni Borghèse, Mme Léon Fould, comte B. de Gontaut-Biron, MM. Anatole France, Jean Béraud, Charles Ephrussi et le comte Robert de Montesquiou-Fezensac qui a remporté un double triomphe comme auteur et comme diseur exquis, ayant lui-même dit, sur la demande des invités, quelques-uns de ses poèmes.

— Elégante soirée dansante, dimanche dernier, chez M. et Mme Camille Labouret née Béranger, dans leurs salons de la rue du Cirque. Danseurs et danseuses :

Mlles de Breuvery, de Saint-Senoch, de Bélabre, Béranger, Ducaruge, de Blanchecoudre, de La Boutetière, Vergès-d'Auffray, de Jessaint, Picot, de Vilmorin, Dubufe, marquis d'Abrantès, comtes de Persigny, de Reiset, de Cholet, de La Torre, Leroux de Villers, de Catheu, de Raimpré, de Chambray, de Prémesnil, Dutey-Harispe, de Lander, etc.

Après un ravissant cotillon, on a soupé par petites tables.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Connaught, arrivés à Paris avec leurs enfants le prince Arthur et les princesses Victoria et Margaret, sont descendus, comme d'habitude, à l'hôtel Liverpool.

— Le colonie suédoise-norvégienne a donné hier, à son siège de la rue de la Chaussée-d'Antin, un banquet d'adieu à M. Due, ministre de Suède et Norvège, qui quittera Paris demain.

Un toast de regrets a été porté par le consul général de Suède et Norvège à M. Due, qui a répondu en des termes très émus.

Pendant le dîner, Mlle Madsen, au milieu des plus vifs applaudissements, a chanté des airs composés par M. Due, qui est à la fois un fin diplomate et un musicien des plus appréciés.

A la fin du dîner, on a présenté à M. Due un parchemin avec les armes de Suède et Norvège et de Paris, portant une adresse des plus sympathiques.

— A l'école Villiers, 6, rue Alphonse-de-Neuville, M. Léon Thévenin fera, les 9 et 30 mai, deux conférences sur Puvis de Chavannes et Luc-Olivier Merson.

MARIAGES

— A Saint-Philippe du Roule a été béni hier le mariage de Mlle Hélène Viellard, fille de M. Armand Viellard, député du Haut-Rhin, avec M. Ernest de Fontaines, ingénieur des arts et manufactures.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Léon Viellard, maître de forges, conseiller général, son oncle, et le vicomte Jean de Salignac-Fénelon, député de la Haute-Saône, son beau-frère ; pour le marié : MM. de Lalande, ingénieur, et Gaston de Fontaines, capitaine au 21e chasseurs à cheval, ses oncles. Dans la foule des assistants :

Les généraux Duchesne, Voisin, Branche, Demimuid, Treuille ; Mme Zurlinden, le général et la comtesse de La Hitte, le général et la baronne de Vaulgrenant, Mme Fourichon, Mme Japy, le colonel et la comtesse de Berthier, comte de Maillé, sénateur ; comte et comtesse de Vanssay ; les députés : baron Demarçay, vicomte Cornudet, Alicot, Desjardins, Tailliandier, comte d'Elva, Arthur Legrand, M. G. Hanotaux ; les anciens députés : MM. Keller, Joben, Loreau ; comte et comtesse de Menthon, comte Pierre de Grammont, marquis et marquise de Saint-Lieux, baronne de Grandmaison, comtesse et Mlle de Vergès, M. Philippe Berquin, de l'Institut ; comtesse de Cugnac, baronne de Soucy, M. et Mme Daubrée, baron et baronne Saillard, comte et comtesse de Martinprey, comte et comtesse de Guichen, baron de Reinach-Woerth, etc.

Au retour de l'église, réception et lunch chez M. et Mme Armand Viellard, dans leur hôtel de la rue de Courcelles.

— M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde, a béni, hier, à Saint-Sulpice, le mariage de M. Léopold Hardy, avocat à la Cour d'appel, fils du regretté architecte, avec Mlle Marie Morris, petite-nièce du célèbre général de ce nom, l'un des vainqueurs de la Smala.

— Hier encore a été célébré, en l'église d'Enghien, le mariage de Mlle Jeanne Rousset, fille de l'éditeur, avec M. Louis Johannet.

— On vient de publier, à Laval (Mayenne), les bans du comte Fernand de Pimodan, lieutenant au 13e hussards, fils aîné du chef de la branche cadette des Rarécourt-La Vallée-Pimodan et de la comtesse née de Querhoënt.

Le jeune officier épouse Mlle de La Vernade dont la mère est née de La Hammonaye. Le mariage aura lieu au milieu de mai.

DEUIL

— Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Mme Roger Sitt, 34, avenue de l'Opéra, sont informées que le service religieux aura lieu le jeudi 27 avril, à midi, à Saint-Roch, et sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

— Nous apprenons la mort : — Du chevalier Casembroot, décédé à l'âge de 33 ans. Le défunt était le gendre de M. de Monbrison ; — De M. Anatole Parent, président honoraire de la Chambre syndicale de la passementerie, vice-président de la Mutualité maternelle et maire de Plailly (Oise), décédé à l'âge de 64 ans ; — De M. Constant Chatelain, ancien notaire, ancien maire d'Arc-en-Barrois, décédé à l'âge de 75 ans ; — Du comte de Branges de Bourcia, ancien chef d'escadrons, décédé à Paris ; — De M. Joseph Aubineau, fils aîné de M. Léon Aubineau, qui fut pendant quarante ans le collaborateur de Louis Veuillot.

Ferrari.

A l'Étranger

NOUVELLES

ANGLETERRE

M. DE STAAL ET LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Londres, 25 avril. — M. de Staal, ambassadeur de Russie à Londres, a reçu cet après-midi une députation de la Croisade de la paix.

M. Philippe Stanhope, membre du Parlement, et plusieurs autres personnages, ont exprimé les meilleurs souhaits pour le succès de la conférence qui va être tenue à la Haye.

M. de Staal a répondu en remerciant la députation, dont il présentera les vœux à l'Empereur de Russie dans quelques jours, à Saint-Pétersbourg.

L'ambassadeur a ajouté que la coopération de l'Angleterre est une importante condition pour l'accomplissement de la tâche qui incombe à la conférence, et il a exprimé l'espoir que, grâce à la bonne volonté des puissances, la conférence réussirait à prendre des mesures sérieuses dans sa prochaine réunion, et développerait les principes d'équité, d'humanité et de paix.

ITALIE

Rome, 25 avril. — Les fouilles faites hier et aujourd'hui dans l'église de Pizzo de Calabre n'ont donné aucun résultat. Toutes les tombes qui ont été ouvertes sont remplies d'ossements et il a été impossible de trouver des indices de la sépulture Joachim Murat. On a décidé de ne plus continuer les recherches.

A la suite d'une récente grève d'ouvriers plâtriers à Londres, des agents anglais vinrent en Italie embaucher plusieurs centaines d'ouvriers ; mais, à l'arrivée de ceux-ci à destination, on ne leur donna aucun travail.

Dans le monde officiel, on n'est pas sans inquiétude sur le sort de ces ouvriers et il paraît que des négociations sont ouvertes en ce moment entre les gouvernements italien et anglais à l'effet de trouver les personnes responsables des engagements et les obliger à payer les frais de rapatriement. — FÉLIX.

ÉTATS-UNIS

LES ÉVÉNEMENTS AUX PHILIPPINES

Washington, 25 avril. — Une dépêche de Manille du 25 avril annonce que Calumpit a été investi par les Américains, qui comptent prendre la ville aujourd'hui.

Après une marche rendue très pénible par la chaleur et le mauvais état des routes, la plupart des troupes de la colonne Lawton seront ce soir à Horzagray. Elles y seront rejointes par la colonne du centre partie de Bocave.

Le général Lawton n'a pas rencontré d'opposition depuis son départ de Novaliches.

L'INCIDENT COGHLAN

Washington, 25 avril. — Le secrétaire de la marine a dit en séance de cabinet que le capitaine Coghlan lui a écrit une lettre dans laquelle il répudie toute intention d'insulter l'empereur d'Allemagne, ni l'amiral allemand à Manille. Son discours avait été fait en réunion privée, devant des amis ; il n'aurait pas dû être livré à la publicité. D'ailleurs, les journaux l'ont exagéré et mutilé.

On sait que le capitaine sera bientôt atteint par la limite d'âge, et l'on croit que pour ce motif et en raison des services distingués qu'il a rendus à Manille, les autorités montreront à son égard autant de considération que pourra le permettre la discipline navale

DANS L'ARMÉE

La manœuvre de Vincennes

La garnison de Paris est la moins favorisée de France pour les exercices en terrain varié, sans lesquels l'instruction des troupes reste forcément incomplète, c'est pourquoi l'on devra toujours avoir un roulement entre ses bataillons et ceux de province. Sauf Vincennes et Satory, il n'y a pas un seul point, dans la banlieue, où l'on puisse réunir les troupes ; or, ces deux emplacements sont des champs de manœuvres et non la campagne.

Cette situation avait déjà inquiété le général Saussier ; à différentes reprises, il avait cherché des emplacements permettant les exercices en campagne. Le plateau de l'Authie, la presqu'île de Houilles, la plaine de Choisy-le-Roi virent la garnison esquisser de petites opérations entravées par les asperges, les lilas et les poireaux. Dans ces terres maraîchères, représentant une haute valeur commerciale, la crainte des dégâts oblige à faire les manœuvres sur les chemins ruraux et les berges de rivière, au prix des plus criantes invraisemblances.

Le général Zurlinden, frappé de ces embarras, aurait voulu faire exécuter à la garnison deux ou trois petites manœuvres sur des points éloignés ; mais alors se dressèrent les questions de cantonnement, d'indemnités de vivres et de marches et surtout celles qui touchent au formidable service de place de la capitale. Bref, le gouverneur actuel a dû se résigner à son tour, et se contenter d'une manœuvre suivie de revue sur le polygone de Vincennes.

Celle de 1899 a eu lieu hier, sur un sol détrempé par d'incessantes averses. Elle a présenté au nombreux public accouru un spectacle réconfortant. Les régiments parisiens, malgré les difficultés rencontrées pour leur instruction, ont fait preuve d'une souplesse et d'une correction absolues.

Pour donner quelque vraisemblance à une opération de guerre étroitement contenue d'un côté par les ouvrages de Vincennes, de l'autre par les avenues, les pelouses et les ruisseaux du bois où l'on ne pouvait s'aventurer, le général Zurlinden avait dû faire abstraction de ces obstacles et les considérer comme les ailes des deux armées en présence. Les troupes engagées ne constituaient donc que *deux centres*. L'armée du Sud, aux ordres du général Libermann, comprenait la 9e brigade d'infanterie (39e et 74e), général Dosse ; un régiment de la 10e brigade (36e), général Michel ; 3 batteries du 13e d'artillerie et le 28e dragons, était censée accrochée aux positions de Gravelle, d'où elle aurait été attaquée la veille par l'armée du Sud, sans autre résultat que d'être obligée d'employer ses réserves à renforcer ses ailes directement menacées.

Donc, les ailes étant purement théoriques, l'armée du Nord n'avait plus en face d'elle qu'un centre numériquement inférieur, puisqu'elle lui opposait toute la division Florentin : 17e brigade (4e et 82e), général Roget ; 18e brigade (113e et 131e), général Halter, avec une forte réserve comprenant le 29e bataillon de chasseurs et la 16e brigade d'infanterie (115e et 117e), général de La Nouvelle.

Cette supériorité permettait à l'armée du Nord une attaque générale « brusquée et très énergique ». C'est ce qui a constitué la manœuvre. Les troupes étaient en place dès cinq heures et demie du matin, elles ont engagé l'action vers six heures par un combat de tirailleurs devenu bientôt un engagement général. Des charges du 28e dragons sur les ailes de l'armée du Nord ont amené l'entrée en ligne des réserves. A sept heures moins un quart, le combat était dans toute son intensité. Sous le ciel gris, dans le vaste cadre dominé par le donjon de Vincennes, avec la fumée des canons, lente à se dissiper, le tableau était d'une réelle grandeur. Bientôt, l'armée du Nord a donné l'assaut, musique, tambours et clairons ont conduit les six régiments d'infanterie et les chasseurs à l'attaque du plateau de Gravelle, au milieu des clameurs et des hourrahs.

Aussitôt après, les troupes se sont disposées face à la route de la Pyramide, le général Zurlinden les a passées en revue et le défilé a eu lieu par colonnes de masse d'infanterie d'une perfection impeccable. Chasseurs et lignards ont montré les mêmes qualités, chaque masse faisait corps, arrivait avec la rigidité d'une muraille et, pour gagner l'extrémité du polygone, évoluait avec une extraordinaire souplesse. A ce point de vue, les progrès de l'infanterie sont constants ; il serait difficile de dire en quoi ils consistent, ce sont des détails dont on ne peut se rendre compte, mais il est bien évident que l'instruction donnée aux troupes se dégage de plus en plus chaque année de l'automatisme jadis en honneur. Il y a dans la marche de notre infanterie une sûreté et une élégance dont on ne saurait trop dire de bien, car elle révèle l'esprit qui préside à l'instruction générale. C'était d'autant plus frappant à Vincennes, que les troupes comptent en majorité des jeunes soldats et, je le répète, ont des terrains fort défectueux pour leurs exercices.

L'artillerie a été, comme toujours, applaudie pour la régularité de ses alignements, et les dragons ont fourni un beau défilé au trot, troublé par une violente averse qui a éteint plus d'un des feux sur lesquels les fantassins essayaient de faire le café.

En somme, excellente journée pour la garnison de Paris ; elle montre que l'armée continue en silence, avec la même ardeur, la préparation des forces vives du pays.

Ardouin-Dumazet.

— Le chef d'escadron Sadoux, du 32e d'artillerie, est nommé commandant du bureau de recrutement d'Annecy.

Le commandant Vecten, major du 133e d'infanterie, est nommé commandant du bureau de recrutement de Laon.

— Le 1er bataillon de chasseurs, actuellement à Verdun, et le 19e bataillon de même arme, actuellement à Troyes, changeront de garnison à la date du 1er mai.

Le 4e bataillon du 71e d'infanterie sera dirigé le 16 mai de Saint-Brieuc sur Paris, où il remplacera le 4e bataillon du 47e. Celui-ci rejoindra à Saint-Malo la portion principale de son régiment.

— M. le général de brigade de Forsanz, commandant la 4e brigade de cuirassiers à Noyon, est nommé, tout en conservant son commandement actuel, membre du Comité technique de la cavalerie, en remplacement de M. le général Poulleau.

L'EXPOSITION FRANCO-RUSSE

de Saint-Pétersbourg

L'inauguration de l'Exposition franco-russe, organisée à Saint-Pétersbourg par la Société de la Croix-Rouge de Russie, a eu lieu le 9 avril dernier, sous la présidence de S. A. I. le grand-duc Constantin, entouré de tout le corps diplomatique et d'une brillante assistance. Elle a obtenu le plus grand succès et nous sommes heureux de constater que, dans ce succès, la Section française, placée sous le patronage de M. le ministre du commerce et de l'industrie, a une très large part. C'est, de l'avis de tous, une victoire éclatante pour notre industrie nationale.

L'Exposition est située au musée Stieglits, un palais admirable, d'une décoration merveilleuse, riche et harmonieuse au possible. Elle est organisée avec un goût parfait par la déléguée générale, Mme Pégard, qui a présidé aux plus petits détails avec un dévouement auquel chacun a rendu hommage.

Samedi, S. A. I. le grand-duc Vladimir, la grande-duchesse sa femme, la grande-duchesse sa fille, les deux grands-ducs ses fils, accompagnés des dames et des officiers de leur maison, sont venus visiter l'Exposition, dont les honneurs leur ont été faits par l'ambassadeur de France et Mme la comtesse de Montebello. Ils ont examiné en détail le salon des Arts du métal, comprenant la collectivité des fabricants de bronzes et meubles d'art, Soleau, Susse, Houdebine, Millet, Pinédo, Dienst, Cornille et Tardif ; puis tous les grands bijoutiers, Boucheron, Falize, Aucoc, Boin, Christofle, Sandoz, Deboin, etc. ; Jansen et Bondat, qui ont des meubles merveilleux.

Ils ont visité ensuite, avec le plus grand intérêt, les sections de la Céramique, de la Verrerie, des Arts graphiques, et le salon de la Toilette et de ses accessoires, où se distinguent Paquin pour ses merveilleuses robes et P.-M. Grunwaldt pour ses riches fourrures. S. A. la grande-duchesse a vivement fait l'éloge de l'Exposition et de son organisation parfaite. La grande-duchesse Vladimir a particulièrement remarqué l'exposition de la maison Henry, A la Pensée, et a déclaré qu'on ne pouvait déployer plus de bon goût parisien.

Le lendemain, le grand-duc Constantin est revenu avec la grande-duchesse, toujours accompagné de M. et Mme de Montebello, et a fait de nombreux achats.

Du reste, l'ambassadeur et Mme de Montebello ont pris à cœur de faire de cette Exposition, et particulièrement de la Section française, leur œuvre personnelle. Ils y apportent tous leurs soins, secondés admirablement par M. Fages de Chaulnes, le consul, et Mme de Chaulnes, qui ont puissamment aidé de leurs connaissances locales et de leurs relations Mme Pégard, l'habile organisatrice.

Dimanche il y a eu, à l'ambassade, un grand déjeuner auquel assistaient tout le personnel de l'ambassade, les exposants, M. Fauré-Lepage, etc., en tout vingt-cinq couverts. Le comte de Montebello a porté un toast à Mme Pégard et félicité les industriels et l'organisatrice de la Section française. Mme Pégard a répondu au nom de tous les exposants pour remercier l'ambassadeur.

Lundi a eu lieu une grande soirée avec deux mille invitations, deux orchestres, roumain et italien. L'ambassade y a assisté. Cette fête a été un nouveau triomphe pour l'Exposition, dont le but, qui est de resserrer encore les liens qui unissent la Russie et la France, est admirablement rempli, à la satisfaction de tous.

C. Duhamel.

TIME IS MONEY

Plus que jamais le temps est aujourd'hui de l'argent. Est-ce nécessité, est-ce impatience nerveuse, il faut aller vite, vivre vite, jouir vite, faire fortune vite, même, et surtout, se guérir vite. C'est sur ce dernier point, principalement, que je veux insister. Nous ne sommes plus à l'ère des lents traitements, des régimes méticuleux. L'hydrothérapie, après un moment de vogue, perd du terrain : c'est trop de temps perdu ces enveloppements, ces douches, ces bains, ces déshabillements continuels, et les effets sont trop lents ; même reproche à l'électricité, qui amusa un moment les malades névrosés, mais les lassa vite. Ce qu'il faut à notre époque qui se presse, c'est un remède qui ne nous vole aucune parcelle de temps, qui n'oblige à aucun changement d'habitude ou de régime, qui ne nous fasse manquer ni une affaire ni un plaisir. De plus, il importe que l'effet du remède favori soit rapide, que, sans attendre semaines et mois, on en constate les bons résultats, qu'il agisse à la fois sur tous les systèmes de notre économie : cœur, estomac, poumons, intestins, nerfs, etc. Ce remède paraissait introuvable ; mais, par bonheur, chaque époque voit naître ce qui est indispensable à ceux qui y vivent : c'est pour cela que, dans cette fin de siècle, qui pour tout faire vite n'a pas le temps d'être malade, est apparu le remède désiré et nécessaire, le Vin Désiles.

Dr Sand.

NOTES D'UN PARISIEN

Il n'est pas de médaille, décidément, qui n'ait son revers. On m'avait signalé, hier, le cas de ces trois artistes américaines dont les petites économies se montaient au joli total de trente millions. Je les avais données en exemple à nos actrices françaises, avec cette conclusion, peut-être un peu imprudente, qu'il n'y a vraiment qu'en Amérique qu'on sait, à la ville comme au théâtre, en art comme en affaires, s'amasser de petites rentes pour sa vieillesse.

Une de mes lectrices, qui est, s'il vous plaît, une de nos comédiennes les plus aimables, m'a répondu du tac au tac. Elle m'envoie une petite coupure de journal qui semble indiquer que les choses ne se passent pas toujours aussi gaiement dans le Nouveau-Monde. Il y a quelques jours, ou quelques semaines, est morte, à la Nouvelle-Orléans, une septuagénaire que la misère et les privations avaient, bien avant sa mort, réduite à l'état de cadavre. Ce n'était pas précisément une actrice, mais elle appartenait au monde du théâtre.

Elle était la fille, en effet — et fille unique par-dessus le marché ! — de la célèbre Lola Montès, dont la gloire est déjà un peu ancienne, mais qui n'en a pas moins été, de son temps, la première et surtout la plus fastueuse des ballerines en renom. Elle fut aimée d'un roi qui lui donna une fortune, et faillit même lui donner sa main. Peut-être sa fille, cette malheureuse qui vient de mourir si misérablement à la Nouvelle-Orléans, était-elle de sang royal. Cela prouverait que, même en Amérique, ce qui vient de la flûte retourne au tambour. Je persiste à croire, cependant, que l'usage du bas de laine est plus répandu là-bas qu'ici, surtout chez les femmes de théâtre...

E.

BOITE AUX LETTRES

Paris, le 25 avril 1899.

Monsieur le Rédacteur en chef,

M. Rowland Strong, correspondant de l'*Observer*, continue à prétendre qu'il a eu une entrevue avec M. Esterhazy et M. Robert Sherard dans les bureaux de la *Libre Parole*.

Je continue et je continuerai à le démentir.

La mémoire de M. Rowland Strong a d'ailleurs des défaillances malheureuses. J'ai déjà prouvé que les deux dates qu'il avait successivement assignées à cette entrevue, qui n'a jamais existé que dans son imagination, étaient aussi inexactes l'une que l'autre.

Dans la lettre qu'il vous adresse et qu'il communique au *Temps*, M. Strong, devenu plus circonspect, se borne à déclarer qu'il retrouvera facilement cette date en consultant la collection du *Figaro*.

Je n'ai, moi, besoin de consulter aucune collection pour affirmer qu'il n'y a jamais eu d'entrevue entre M. Strong et M. Esterhazy dans les bureaux de la *Libre Parole*.

La vérité est que M. Strong me fut présenté par M. Robert Sherard dans les bureaux de la *Libre Parole*, au mois de février 1898. Dans la conversation, il fut question du commandant Esterhazy, mais tout à fait incidemment. Le véritable objet de la visite de M. Strong était de me parler d'une étude sur l'antisémitisme en Angleterre qu'il préparait ou qui venait d'être publiée par l'un des journaux dont il était le correspondant (la *Pall Mall Gazette*, je crois), et dont il désirait que la *Libre Parole* dît un mot. M. Strong me communiqua effectivement cet article quelque temps après, et j'en citai plusieurs extraits.

Notre entrevue dura un quart d'heure environ. M. Sherard et M. Strong m'invitèrent alors à descendre avec eux. Je les accompagnai jusque sur le boulevard où nous rencontrâmes M. Esterhazy qui vint à nous. M. Sherard, qui connaissait le commandant, le présenta à M. Strong. Au bout d'une ou deux minutes, je quittai ces messieurs, et je remontai au journal où j'avais à corriger les épreuves de mon article avant d'aller dîner.

Voilà l'histoire dans toute sa simplicité. Si j'avais pu prévoir qu'on essayerait un jour de transformer un incident aussi vulgaire de mon existence professionnelle en je ne sais quel conciliabule de conspirateurs, j'aurais pris la précaution d'amener un huissier pour faire un constat.

Mais on ne saurait penser à tout...

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments distingués.

A. de BOISANDRÉ.

VIENT DE PARAITRE

Chez Calmann Lévy : *la Terre qui meurt*, de René Bazin ; *Diderot et Catherine II*, de Maurice Tourneux ; *les Chimères de Marc Le Praistre*, d'Henry Rabusson, et un charmant livre pour jeunes filles d'un auteur qui, demain, sera célèbre, *le Serment de Lucette*, par G. de Wailly.

A PORT-ROYAL DES CHAMPS

Nous avons franchi hier la troisième et dernière étape des fêtes du deuxième centenaire de la mort de Racine.

Après la fête de la famille naturelle, si charmante et si cordiale, à La Ferté-Milon, nous avons eu la fête — non moins aimable et émue — de la famille spirituelle.

— Quel temps aurons-nous demain ? demandait lundi, à un de ses confrères de l'Institut, côté météorologie, M. Gaston Boissier.

Et le savant de répondre en riant :

— Je puis vous prédire avec certitude un temps incertain !

Ce savant était un sage et un prophète. Mais ne convenait-il pas aux lieux que nous visitions ce ciel tourmenté, toujours menaçant, par moments ensoleillé, par moments tout noir et désolé ?

La plume d'un maître dira demain tous les souvenirs attendris qui se sont levés en nous à parcourir ces ruines où tant de femmes au cœur fier et à l'âme résolue vécurent et moururent, où M. d'Andilly promenait sa bonne grâce et son sourire, où M. Hamon répandait les bienfaits de sa charité, où Pascal rongeait son cœur, où Racine éveillait sa muse.

Ma tâche est simple : comment il nous fut donné de faire ce pèlerinage et ce qu'il fut.

Vingt fois, de toutes les manières, j'ai voulu savoir, et bien d'autres avec moi, à qui nous devions ces heures de ravissement. Les invitations portaient : « Les propriétaires de Port-Royal... » Qui donc ? Je répondrai ce qu'il me fut toujours répondu : « Ces messieurs. — Mais encore ? Une Société civile a acheté ce domaine, veille sur sa conservation, le cultive et en distribue les produits aux pauvres. — Qui la compose ? — Qu'importe ? Des personnes pieuses et charitables qui seraient chagrines de se faire connaître... »

Respectons cette humilité, si digne de la tradition port-royaliste ; mais, du moins, rendons hommage à l'organisateur officiel de ce pèlerinage, M. Gazier, professeur en Sorbonne, secrétaire, me dit-on, de la Société de Port-Royal, et qui possède la plus admirable bibliothèque janséniste qui existe.

La journée commença par un déjeuner à Saint-Lambert, dans la maison même habitée par M. de Tillemont, au temps de « ces messieurs ».

Déjeuner charmant et des plus gais, d'où toute contrainte et toute officialité étaient bannies.

M. Jules Lemaître présidait ce déjeuner. Autour de lui :

MM. Lenient, Gaston Boissier, Dejob, Melchior de Vogüé, Costa de Beauregard, d'Haussonville, Paul Deschanel, Ernest Lavisse, André Theuriet, Henri Lavedan, J. M. de Heredia ; Rabier et Pol Neveu, représentant le ministre de l'instruction publique ; Baplon, Maspéro, de Linière, sous-préfet de Rambouillet, Chaplain, Pierre de Nolhac, apportant, de Versailles, le repentir du Grand Roi ; Welschinger, Crouslé, Decharme, Hauvette, Jean Frère, l'auteur du beau buste qu'on va inaugurer, etc., etc.

La famille Racine était représentée par le vicomte de Galard, qui a épousé une descendante de Louis Racine, et par notre confrère M. Masson-Forestier, descendant direct de la sœur de Racine.

MM. Hanotaux, Henry Houssaye, Adrien Dupuy et Larroumet s'étaient fait excuser.

Le déjeuner terminé, on s'est acheminé doucement vers Port-Royal, à travers les terres détrempées.

Première halte au cimetière de Saint-Lambert où furent transportés, lors de la dispersion, les restes putréfiés des bienheureuses femmes. Quelques minutes après, on arrive à Port-Royal. Les murs d'enceinte, la porte d'entrée, la porte de Longueville, le Colombier et quelques fûts de colonne, c'est tout ce qui subsiste de l'Abbaye.

Quelle tristesse, mais quelle attachante et douce mélancolie se dégagent de ce désert ! Les bâtiments ne sont plus là, mais il semble que l'âme de Port-Royal soit présente, vivace et puissante. Comment ne pas la retrouver en passant devant ce qui fut Vaumurier, la maison du duc de Luynes, à travers la Solitude où rêva Pascal, sous le noyer de Pascal et devant la fontaine de la Mère Angélique ?

Là où était le chœur de la chapelle, un oratoire a été élevé. Dans cet oratoire nous voyons des reliques, des tableaux et cet admirable masque mortuaire de Pascal, et le beau portrait de celui-ci donné par la reine Marie-Amélie.

Puis, descendu devant la chapelle, on applaudit au beau buste de Racine, de M. Jean Frère et l'on écoute le beau discours de M. J

vère partie de l'âme française. Port-Royal fut vraiment l'asile des âmes fortes et scrupuleuses. Port-Royal forma Racine qui, comme l'a dit M. Lemaître, resta dans toutes ses œuvres son fidèle et indélébile enfant. Port-Royal, enfin, ne l'oublions pas, vit méditer et écrire *les Petites lettres provinciales* — les deux premières du moins et la seizième.

Les Provinciales! Ces philippiques qui apprirent à la postérité, non seulement quel merveilleux instrument de polémique était la langue française, mais surtout ce qu'était cette langue que Pascal, par elles, fonda pour ainsi dire, renouvela en tout cas, fixa, affranchit.

André Maurel.

P.-S. — Dans le compte rendu des fêtes de La Ferté-Milon, le nom de Mlle Bartet, l'incomparable Bérénice, a été défiguré. Nous le rétablissons d'autant plus volontiers que ce nous est une occasion de plus de louer la grande artiste qui a si divinement incarné la tendre héroïne de Racine. — A. M.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Assemblée générale du 22 avril 1899

Nous avons donné, dans notre « Chronique financière » de lundi dernier, une analyse assez développée du rapport sur les opérations du Crédit foncier pendant l'exercice 1898. Nous croyons devoir y revenir aujourd'hui, pour mettre en relief, au moyen de quelques chiffres, les faits principaux qui ressortent de ce compte rendu, et résumer les explications qui ont suivi la lecture du rapport.

Le Crédit foncier a fait, pendant l'année 1898, 4,806 prêts hypothécaires, pour une somme de 124,699,223 fr. 98.

Le montant des remboursements anticipés est moins important en 1898 que dans l'année précédente : il avait atteint, en 1897, 117,588,957 fr. 67; il ne s'élève, pour 1898, qu'à 107,583,424 fr. 96, en diminution de plus de 10 millions.

L'amélioration constatée pour 1897, au point de vue des remboursements anticipés, est bien plus sensible pour 1898. L'excédent des prêts nouveaux sur le chiffre des remboursements anticipés est de 17,115,799 fr.; il n'était que de 8,063,261 fr. en 1897 et de 3,414,005 fr. en 1896.

De même, pour les prêts communaux, l'excédent des nouveaux prêts sur les remboursements anticipés est de 61,856,424 fr.; il était de 37,955,468 fr. l'année précédente.

En résumé, le total des prêts fonciers et des prêts communaux, déduction faite des remboursements anticipés, s'est augmenté, pendant l'année 1898, de 78,972,223 fr.

Au 31 décembre dernier, le total du portefeuille des prêts fonciers et communaux s'élevait à 3,229,092,393 fr. 93, y compris les prêts réalisés avec les fonds du capital social et des réserves.

Le montant des obligations foncières et communales en circulation, non compris les primes à amortir ni les versements à recevoir, est de 2,928,353,696 fr. 80; si l'on y ajoute les bons à lots, qui représentent une somme de 26,891,729 fr. 41, ce chiffre s'élève à 2 milliards 955,245,426 fr. 21. Comme le solde des prêts fonciers et communaux réalisés avec les fonds des obligations et des bons s'élève à 3 milliards 168,723,742 fr. 53, on trouve au 31 décembre 1898 un excédent de prêts de 213 millions 478,316 fr. 32. L'excédent des prêts communaux sur les obligations communales comportait l'émission d'un emprunt, qui a eu lieu le 21 février 1899 et qui a obtenu un plein succès.

Les bénéfices de l'exercice 1898, augmentés du report de l'exercice précédent, s'élèvent à 12,674,967 fr. 35.

De cette somme, il y a lieu de déduire les frais généraux : 4,044,462 fr. 95. Il reste donc un bénéfice net de 8,630,504 fr. 40 qui permet de distribuer un dividende de 25 fr. et de reporter une somme de 102,986 fr. 14 à l'exercice suivant.

La lecture du rapport terminée, deux membres de l'assemblée ayant exprimé le désir, comme les années précédentes, que le chapitre des provisions reçût des augmentations moins considérables, le gouverneur a été amené à expliquer de nouveau le fonctionnement et la nécessité de ces provisions.

Après avoir démontré que la provision ordinaire pour l'amortissement des emprunts est absolument obligatoire et appartient aux porteurs d'obligations, il a insisté sur l'utilité de la provision extraordinaire. Il rappelle d'abord les circonstances qui ont porté la Société, en 1893, à entrer dans cette voie, à la suite d'un grand nombre de remboursements anticipés et des conclusions d'une inspection des finances. La question fut longuement étudiée par le Conseil; elle donna lieu à un débat approfondi à l'assemblée générale. Tout le monde fut d'accord, à ce moment, pour reconnaître les avantages de cette provision, en vue d'assurer l'amortissement et la conversion des obligations, nécessités par les remboursements anticipés des prêts.

Les prêts sont loin d'avoir la durée inscrite dans les contrats; en réalité, la plupart sont remboursés beaucoup plus tôt. Il a fallu établir une moyenne. Après de longues recherches, on a constaté que la prudence devait faire fixer à trente ans la moyenne de cette durée. La conséquence nécessaire était que l'amortissement des emprunts correspondants serait assuré dans la même période. Une autre conséquence, c'est que les prêts remboursés étant ordinairement remplacés par d'autres prêts à un taux d'intérêt inférieur, il était nécessaire d'obtenir, par des émissions ou par des conversions, un prix de revient plus bas des capitaux destinés aux nouveaux prêts.

De là une série d'opérations qui ne peuvent s'exécuter avec succès qu'à la condition d'avoir fait aux provisions extraordinaires la part la plus large possible. Ces opérations sont assurées, et, en outre, les provisions sont actuellement aménagées de telle sorte que toutes les primes d'amortissement des emprunts pourront être reconstituées en 1924.

Les actionnaires n'ont eu, du reste, qu'à se féliciter d'avoir accepté les sacrifices qu'on leur demandait. En se privant au profit des provisions, qui ont singulièrement élargi les bases du crédit de la Société, ils ont semé pour récolter. L'avenir leur fournira d'amples compensations. On peut affirmer que si l'administration a pu mener à bien, d'une façon aussi brillante, les conversions et émissions de 1894, 1895, 1897 et 1898, c'est grâce au zèle avec lequel on s'est employé à donner aux obligataires, par l'augmentation des provisions, les garanties les plus indiscutables, les plus absolues.

M. Labeyrie fait remarquer néanmoins qu'il a envisagé, avec le Conseil d'administration, la possibilité d'une atténuation des charges exigées par les provisions; il en a parlé dans le rapport, dans les termes suivants : « Nous avons poursuivi, en 1898, les études dont nous vous avions entretenus dans notre dernier rapport. Elles se sont précisées dans des combinaisons nouvelles qui nous permettraient, tout en conservant intactes les garanties que nous devons à nos obligataires, de tenir compte, pour l'établissement de nos charges annuelles, des résultats acquis par les conversions opérées. Nous estimons que les divers intérêts engagés pourraient recevoir satisfaction par la reconstitution des primes dans les nouvelles conditions prévues par ces combinaisons, et nous ferons tous nos efforts pour qu'elles soient réalisées dans un avenir aussi prochain que possible. »

Abordant un autre ordre de considérations, et pour répondre aux questions posées au sujet du rendement des capitaux flottants, du domaine et du développement des prêts, le gouverneur fait voir que les opérations autres que celles des prêts, c'est-à-dire les opérations de banque, donnaient en réalité aujourd'hui des produits supérieurs à ceux de 1890. On avait pu, il est vrai, à cette époque, obtenir de gros bénéfices avec un portefeuille de rentes sur lequel d'énormes plus-values avaient été réalisées. Ces réalisations ont été distribuées, elles ne peuvent pas se répéter.

Le domaine ne saurait donner un revenu plus élevé que celui qui est constaté chaque année, puisque dès qu'une propriété mise en valeur produit un intérêt rémunérateur, elle trouve un acquéreur. D'ailleurs, le Conseil continuera à se préoccuper avant tout de la revente du domaine.

Enfin, à l'égard des prêts, on ne néglige rien pour les développer dans toute l'étendue du territoire. On sait que pour les opérations financières, placement d'obligations et payement des coupons, le Crédit foncier est admirablement secondé dans les départements par les trésoriers généraux et les receveurs des finances. Pour les opérations de prêts, nos représentants sont nos directeurs de succursales, qui trouveront dans le notariat d'excellents auxiliaires.

Notre personnel des succursales est choisi parmi des hommes rompus aux affaires, anciens clercs d'avoués, clercs de notaire qui, passés par notre administration, sont animés de son esprit et de ses traditions. Nous avons cherché par de récentes instructions spéciales à stimuler encore et à guider leur collaboration, aussi bien pour la réalisation de nouveaux prêts que pour la surveillances des gages et des domaines.

En ce qui concerne le concours du notariat, le gouverneur rappelle que l'administration du Crédit foncier en a senti, dès l'origine, toute l'importance, et que, quant à lui, il fera tous ses efforts pour faciliter les relations de la Société avec cette corporation si intelligente et si instruite des intérêts généraux du pays et des intérêts particuliers des familles.

Les notaires sont les conseillers de la propriété; ils en sont aussi le plus souvent les agents de transmission; de plus, on sait quel rôle prépondérant ils jouent entre le propriétaire qui désire emprunter et le capitaliste qui a des fonds disponibles. A ces divers titres, ils se trouvent les auxiliaires naturels du Crédit foncier. Leurs intérêts, loin de se contrarier avec ceux de la Société, se confondent avec les siens. Le notariat de Paris et des grands centres l'a compris depuis longtemps, et cette manière de voir se répand de plus en plus dans le notariat des départements.

Le Crédit foncier est un grand prêteur anonyme, qui donne par conséquent toutes les garanties de discrétion, intéressé à ne pas acquérir le gage, offrant toutes les facilités compatibles avec la sécurité du prêt, et tous les avantages de l'amortissement à longue échéance. Par la nature de ses opérations il ne peut que multiplier les actes de prêts tout en réduisant les charges de la dette hypothécaire.

Le gouverneur, en terminant, déclare que l'administration ne néglige aucune des mesures propres à étendre le champ d'action du Crédit foncier, dans les limites de ses attributions statutaires, et à fortifier son crédit.

L'assemblée générale a accueilli avec de vives marques de satisfaction les explications du gouverneur et a voté à l'unanimité toutes les résolutions à l'ordre du jour. Elle a approuvé les comptes et fixé à 25 francs le dividende de l'exercice 1898.

Nos lecteurs trouveront dans le Supplément gratuit d'aujourd'hui :

La suite du feuilleton de M. Michel Corday;

La « Revue des Livres » de notre collaborateur Philippe Gille;

Des « Notes d'histoire »,

Et « A travers les Revues », de notre collaborateur Labadie-Lagrave.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour les infortunes recommandées par le *Figaro :*

Mme G. de L... (5 francs pour chacune des familles Labit, Bengue, Tienloup, Itann) : 20 francs. — J. H..., pour Mme Labit, 10 fr. — De la part de Georgette (5 francs pour chacune des familles Wolpelsberger, Jacquart, Tienloup, Itann) : 20 francs. — M. P. A... (15 francs pour Mme Labit; 20 francs pour Mme Wolpelsberger; 20 francs pour Mme Bengue; 15 francs pour Mme Jacquart; 15 francs pour Mme Tienloup; 15 francs pour Mme Itann) : 100 francs. — A. J. M... (10 fr. pour chacune des six familles) : 60 francs. — Marcelle et Georges, pour Mme Labit, 10 fr. — Armand Brunschwik (5 francs pour chacune des familles Wolpelsberger, Bengue, Itann et Jacquart) : 20 francs.

LE VOL DE L'ADMINISTRATION DES POSTES

Nous avons raconté sommairement que des détournements de plus d'un million avaient été constatés au bureau des « Périodiques » dans l'hôtel central des Postes, et qu'un des employés, reconnu coupable, s'était suicidé pour éviter d'être traduit devant la justice.

On nous demande comment, avec une comptabilité comme celle qui doit exister dans les finances, et les vérifications dont les employés sont l'objet, pareils détournements peuvent être commis.

C'est que, malheureusement, il n'y a pour le service en question ni comptabilité sérieuse ni vérifications possibles. Tout est laissé à la bonne foi des employés.

Au service des affranchissements dit « des périodiques » on affranchit en effet les imprimés, circulaires, prix-courants, catalogues, prospectus de toute sorte, en remplaçant le timbre-poste trop long à coller sur des milliers d'imprimés, par un cachet portant ces deux lettres P. P. — port payé.

Ce cachet est apposé par des hommes de peine qui travaillent « à l'heure », se préoccupant peu si l'affranchissement de l'imprimé qu'ils timbrent est payé ou non.

Rien n'est donc plus facile à un employé qui reçoit, par exemple, d'un grand magasin, 10,000 catalogues à 5 centimes le timbre, soit 500 francs, de n'inscrire sur son livre de recettes que 8,000 et de mettre 100 francs dans sa poche. Les catalogues sont immédiatement remis aux « timbreurs » et aucun inspecteur n'ira voir s'il y en a 8,000 ou 10,000.

On raconte même que, dans un « coup de feu », le bureau d'un grand quartier Est de Paris ayant expédié au « Central » trois mille périodiques sans y joindre l'argent reçu, le « Central » les expédia carrément et sans la moindre observation. Bien mieux, deux jours après, le receveur du bureau, retrouvant les 150 francs oubliés, voulut aller les verser. On les lui refusa, disant que cela dérangerait la comptabilité quotidienne... Il n'eut d'autre ressource que de les distribuer en gratifications.

Qu'on ne s'étonne donc plus si le bureau des périodiques a pu se laisser tenter et détourner chaque année une cinquantaine de mille francs — somme qui, au bout de vingt ans, donne un joli total.

Le bruit court que le suicide de M. D..., l'employé, chef de section, qui s'est brûlé la cervelle, n'a pas apaisé la justice. On dit que deux autres seraient arrêtés et une dizaine révoqués.

En tout cas, un remaniement complet a été opéré dans le service.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un jeune homme de vingt-trois ans, Henri Alexandre, ouvrier menuisier, rentrait chez lui, avant-hier soir, rue Nationale, à Ivry, lorsqu'il fut assailli par cinq individus qui semblaient avoir guetté son arrivée. L'un des agresseurs sortit bientôt un couteau de sa poche et en frappa le malheureux Alexandre, en pleine poitrine.

— Il a son compte, s'écria le meurtrier en voyant tomber sa victime, sauvons-nous!

Et les cinq misérables détalèrent à toutes jambes.

Le blessé, relevé quelques instants après par des agents, fut transporté à l'hospice d'Ivry où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

L'auteur de cette lâche agression, un nommé Solson, dit Caillard, a été arrêté et envoyé au Dépôt. Cet individu, qui est un ancien disciplinaire, a refusé de faire connaître ses complices.

Nous avons raconté ces jours derniers qu'un élève en pharmacie, Paul Gérin, âgé de vingt-cinq ans, avait tenté de s'empoisonner chez lui, rue du Faubourg-Saint-Martin, en absorbant une certaine quantité de cyanure de potassium.

Malgré les soins dont il a été l'objet, le pauvre garçon est mort, hier matin, à l'hôpital Saint-Louis, où il avait été transporté.

Favorisée par un temps exceptionnellement beau, la caravane de Derviches, actuellement campée au Jardin d'Acclimatation, a eu dimanche dernier le plus grand succès.

Quarante mille personnes ont assisté aux prodigieux exercices de cette troupe venant pour la première fois en Europe et qui va faire courir tout Paris au Bois de Boulogne.

MORT SUBITE

Mme veuve Roger, rentière, demeurant avenue de l'Opéra, 34, se trouvait, hier matin, sur le boulevard Haussmann, lorsque, à la hauteur du numéro 103, elle s'affaissa lourdement sur le trottoir. Des passants s'empressèrent de la relever et la transportèrent dans une pharmacie. Mais les soins étaient inutiles. Mme Roger était morte.

Après avoir constaté le décès, M. Garnot, commissaire de police, a fait transporter le cadavre de la défunte à son domicile.

LA MEILLEURE EAU

C'est sans contredit (l'eau gazeuse Schmoll), eau de source stérilisée d'un goût parfait et d'une absolue salubrité. Aussi pure que l'eau bouillie, elle est très digestive et constitue avant le repas avec l'apéritif, et pendant le repas avec le vin, la meilleure et la plus saine des eaux de table.

Ajoutons que si elle est exquise, elle est aussi d'un prix très modeste et qu'on la trouve partout.

ENFANT ABANDONNÉ

M. Renault, concierge de la maison sise rue de Charenton, 128, a trouvé, hier matin, dans le vestibule de l'immeuble, derrière la porte, un bébé paraissant avoir de quatorze à seize mois. L'enfant, un petit garçon, était proprement vêtu et en très bon état de santé.

Le pauvre abandonné a été envoyé à l'hospice des Enfants-Assistés, par les soins du commissaire de police, qui fait toutes diligences pour retrouver l'auteur de cet abandon.

Jean de Paris.

Mémento. — Le gardien de la paix Lantrade a été renversé, hier matin, boulevard Saint-Michel, par le tramway Montrouge-gare de l'Est, et assez grièvement blessé. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, il a été reconduit à son domicile.

J. de P.

GUÉRISON DE LA TUBERCULOSE

Le siècle de la vapeur, de l'électricité et des admirables découvertes de Pasteur va se terminer par celle de la guérison de la tuberculose impatiemment attendue par l'humanité tout entière. On le devra aux sérums médicamenteux du docteur Berlioz, de Grenoble, dont les résultats merveilleux font tant de bruit dans le monde médical. Ces nouveaux sérums, préparés par l'Institut sérothérapique de Grenoble, d'une efficacité indiscutable, se trouvent dans toutes les pharmacies.

A L'HOTEL DE VILLE

Aujourd'hui, à midi, aura lieu le déjeuner offert par la municipalité parisienne à M. Lelianoff, maire de Saint-Pétersbourg, qui inaugurera ainsi la salle à manger du palais municipal.

Le préfet de la Seine a décidé que le Conseil municipal serait convoqué en session ordinaire le vendredi 5 mai prochain.

On prévoit des séances publiques assez orageuses à cause de différentes questions où l'administration sera interpellée par plusieurs conseillers.

Attendu la vacance survenue dans le Conseil municipal de la Ville de Paris par suite de la démission de M. Bassinet, les électeurs du quartier Necker (quinzième arrondissement) sont convoqués pour dimanche prochain, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil municipal de la Ville de Paris.

Nous avons parlé des deux cours de chirurgie et de médecine que veut ouvrir la Ville de Paris. Le décret suivant dit où en est la question :

Le Président de la République française,
Vu la délibération par laquelle le Conseil municipal de Paris a institué une Commission de neuf membres en vue d'examiner les questions touchant les relations à établir entre la Ville et l'Université de Paris;
Décrète :
Article premier. — Il est institué une Commission mixte chargée d'étudier les questions relatives aux relations de la Ville et de l'Université de Paris.
Art. 2. — Cette Commission comprend : le président du Conseil de l'Université, président; les doyens des Facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, le directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie et leurs assesseurs; les neuf membres de la Commission municipale ci-dessus visée.
Art. 3. — En cas de première nomination à une chaire créée à l'aide de fonds mis par la Ville à la disposition de l'Université, la Commission donne son avis sur les candidatures. Dans ce cas, le second délégué de la Faculté ou Ecole intéressée au Conseil de l'Université lui est adjoint.
Art. 4. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Emile LOUBET.

Que les créanciers ne se plaignent pas trop! M. Thauvin, huissier de la Ville de Paris, vient seulement de toucher le montant des frais à lui dus pour congés signifiés en 1894!

Puisqu'on est si patient quand on a affaire à la Ville de Paris, on ne s'explique guère comment on l'est si peu quand on a affaire à des particuliers.

Le préfet de la Seine est autorisé à consentir à MM. Pradier et Flisseaux, tant en leur nom personnel qu'au nom d'une société anonyme en formation, un nouveau bail au Cirque d'été, aux Champs-Elysées, pour une durée de dix-huit années, à partir du 1er avril 1900.

Cette autorisation est subordonnée à la justification régulière, par MM. Pradier et Flisseaux, de la cession du droit au bail de la Société des deux cirques.

MM. Pradier et Flisseaux payeront à la Ville de Paris :

1° Une redevance fixe annuelle de 50,000 francs;

2° Une redevance proportionnelle sur le montant des entrées et les produits accessoires de l'exploitation, non compris ceux de la limonade, ainsi que sur les sous-locations de la salle, s'il y a lieu, pendant l'hiver.

Le Conseil a consenti au profit de Mme Varraz une prolongation de douze ans, à partir du 1er janvier 1900, du bail du café-restaurant de la Grande-Cascade, au bois de Boulogne.

La superficie concédée est fixée à 9,530 mètres et le loyer annuel sera porté de 16,000 fr. à 28,000 francs.

Cette augmentation de loyer produit son effet à partir du 1er avril 1899.

En cas de cession par la concessionnaire de son droit au bail, le cessionnaire devra être agréé par l'autorité municipale, après délibération du Conseil municipal.

Le Président de la République vient de signer le décret autorisant le Conseil municipal de Châtillon à attribuer à une voie publique le nom de « Félix Faure ».

Henri Hamoise.

LA SOMATOSE

Le meilleur des reconstituants, le plus complet, est indiscutablement celui dont les effets prompts sont en même temps durables. C'est là ce qui les distingue radicalement des excitants dont les résultats sont toujours éphémères.

Une expérience constante a prouvé que ces qualités fortifiantes et définitives sont celles de la Somatose qui convient à tous les âges et à tous les tempéraments.

Gazette des Tribunaux

9e CHAMBRE CORRECTIONNELLE : Le procès des ligues antisémitique et plébiscitaire. — CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION : L'affaire Déroulède-Habert.

A l'entrée de toutes les galeries :

— Où allez-vous?

— A la 9e chambre.

— Montrez-moi votre carte.

Les causes de ces mesures d'ordre exceptionnelles? M. Jules Guérin comparaissait, hier, devant la 9e chambre; et, quand M. Jules Guérin est au Palais de Justice, nos bons magistrats ne sont pas tranquilles.

Précautions sans objet. Nous n'avons à enregistrer ni cri séditieux ni trouble. Le délégué général de la Ligue antisémitique était accompagné seulement d'un ami et de son défenseur, Me Ménard. Au cours des débats, il n'a manifesté aucun sentiment hostile à l'égard de ses juges. Que dis-je! Il les a suppliés de le condamner à plus de seize francs d'amende!

Après un rapide interrogatoire du prévenu, M. le substitut Boulloche prend la parole. Que peut-il dire qu'il n'ait déjà développé, la semaine dernière, à propos de procès semblables? Il se borne donc à indiquer le programme et le but de la Ligue :

Au Grand-Orient, M. Jules Guérin a voulu, dit-il, de son propre aveu, opposer le Grand-Occident. Sur les adhérents très nombreux, l'ascendant personnel du prévenu est considérable. Il est nécessaire de constater aussi que les ligueurs ont, à plusieurs reprises, pris part à des manifestations dans la rue. Il est de notre devoir de livrer leur chef aux rigueurs bénignes de votre justice.

« Rigueurs bénignes ». Le mot est charmant. M. le président lui-même le souligne d'un sourire.

M. Jules Guérin se lève :

— Messieurs, dit-il, nous nous présentons devant vous dans de bien singulières conditions, car nous sommes les victimes des mauvais exemples que nous ont donnés les hommes qui sont à la tête de ce pays. Ils appartiennent à la franc-maçonnerie.

Or, qu'est-ce que la franc-maçonnerie? Une ligue comme la nôtre. Elle comprend plus de vingt membres, comme la nôtre. Est-elle autorisée? Pas plus que la nôtre. Alors, pourquoi nous poursuivre? Serait-ce parce que nous agissons au grand jour?

Le délégué général de la Ligue antisémitique ne conteste pas à la franc-maçonnerie le droit d'exister; mais il estime qu'il a, lui aussi, le droit de la combattre quand cette secte agit contrairement à ses idées.

— Oui, monsieur l'avocat de la République, nous avons organisé le Grand-Occident de France. Nos adversaires ont trois points. Nous n'en avons que deux, nous. *(M. Guérin montre ses mains fermées;* on rit), mais ils nous suffisent, soyez-en sûr.

Le prévenu rappelle les incidents tumultueux qui ont marqué plusieurs journées récentes; il évoque le souvenir de certaines réunions tumultueuses :

— Sommes-nous allés, dit-il, semer le trouble dans ces réunions? La besogne eût été facile. Nous avons gardé le silence. Mais, la rue appartient à tous. Nous y sommes descendus, c'est vrai. Et, je vous jure, nous y serons toujours, quand on insultera l'armée et le drapeau de la France.

M. Guérin termine sa plaidoirie par une attention aimable à l'adresse de M. Loubet et de M. Dupuy :

— J'aurais plaisir à les voir sur ces bancs, s'écrie-t-il. Comme moi, n'appartiennent-ils pas, tous deux, encore une fois, à des Sociétés non autorisées? Ils seraient obligés de nous défendre, pour ne pas s'attaquer eux-mêmes.

Me Ménard examine ensuite, avec beaucoup de verve, l'affaire au point de vue juridique. Peine perdue. Le siège est fait.

16 francs d'amende!

***

Le baron Legoux, président général des Comités plébiscitaires, remplace M. Jules Guérin sur les bancs des prévenus, pour avoir commis, aux yeux du Parquet, la même infraction à la même loi, et recevoir la même condamnation.

Me Tézenas présente sa défense :

Le prévenu de la 9e Chambre a fourni, sous l'Empire et pendant les premières années de la République, une brillante carrière de magistrat.

Au moment de la guerre franco-allemande, celui qui est traduit par le Parquet sur ces bancs exerçait les fonctions de procureur impérial à Corbeil. Et qui ne se souvient de sa vaillante attitude devant l'ennemi, alors qu'il refusait, au péril de sa vie, de rendre la justice française sous des baïonnettes allemandes? (Sensation.)

Les Comités plébiscitaires dont le baron Legoux est le président actuel existent depuis plus de vingt-cinq années.

Présidés tour à tour par MM. de Cassagnac, le duc de Padoue, le général du Barail, ils avaient fait jusqu'à présent fort bon ménage avec les pouvoirs publics.

— A telle enseigne, ajoute Me Tézenas, que le gouvernement réservait officiellement aux délégués de la Ligue des places officielles dans des cortèges officiels! (On rit.) Je cherche en vain les causes de la rupture et les motifs d'aussi singulières poursuites.

Le baron Legoux ne veut pas discuter autour des textes visés par le Parquet. Ce n'est pas à lui de médire des lois impériales. Il résume, purement et simplement, en quelques mots chaleureux, les idées de son programme plébiscitaire.

— Nous sommes, déclare-t-il, les fils de la Révolution française; nous sommes les serviteurs fidèles de la démocratie; nous voulons assurer la souveraineté du peuple!

Ce que veulent les Comités plébiscitaires, c'est que le peuple choisisse son gouvernement, élise son chef, qu'il se nomme Président de la République ou Empereur; car, remarquez-le bien, nous sommes prêts à soutenir une République, à cette condition qu'elle sera plébiscitée par la Nation.

J'ajoute que notre désir intime est que ce chef soit Napoléon!

On peut me juger, me condamner; on ne parviendra pas à dissoudre les bonnes volontés de ceux qui m'entourent, à affaiblir le courage des petits, des humbles, qui ont conscience de leurs devoirs et aussi de leurs droits souverains.

Après cinq minutes d'une délibération bien inutile, les magistrats de la 9e Chambre rendent un jugement conforme à leurs décisions précédentes.

M. le baron Legoux ne peut réprimer un sourire en s'entendant condamner à seize francs d'amende, avec application de la loi Bérenger.

***

La Chambre des mises en accusation s'est occupée, hier, de l'affaire Déroulède-Habert.

En vue de cette discussion, les avocats des inculpés, Mes Oscar Falateuf, Paul Reuillier et G. Bertron, ont rédigé un mémoire dans lequel ils protestent contre l'allégation de M. Dupuy, président du Conseil, qui déclarait que leurs clients, au cours de l'instruction, n'ont eu que « la préoccupation d'agrandir leur rôle et de grossir les faits à raison desquels ils sont poursuivis ».

— Le droit incontestable de MM. Déroulède et Habert, déclarent au contraire les défenseurs, n'est pas seulement d'être traduits devant les juges que la loi leur a donnés, mais encore d'exiger que les actes prémédités et réfléchis qu'ils ont préparés et accomplis en pleine connaissance de cause, et dont ils revendiquent hautement la responsabilité, ne soient ni dénaturés ni amoindris par l'accusation; qu'ils reçoivent, en un mot, leur qualification légale.

Suit un long exposé de faits.

Nous connaîtrons seulement vendredi la décision de la Chambre des mises en accusation.

George Grippon.

Informations

Palmes académiques. — M. Walden Pell, président honoraire de l'Institut national américain, vient d'être nommé officier d'académie par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Cours d'apiculture. — Un cours public et gratuit d'apiculture (culture des abeilles), professé par MM. Sevalle et Saint-Pée, aura lieu les 7 et 28 mai, à deux heures, au rucher du parc de Montsouris.

Avis. — Depuis quelques jours la distribution habituelle des fleurs de Nice est remplacée par celle des tiges fleuries d'oranger, dont « l'Union des Propriétaires », 10, avenue de l'Opéra, vient de commencer la récolte à Nice pour la distillation de son Eau Extra que tout Paris connaît. Excellente occasion pour les amateurs de se rendre compte de la matière première d'un des produits de cette Société.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 25 Avril

Les grèves

MONS. — Dans le bassin de Mons, le nombre des grévistes s'est augmenté de 2,010, soit au total 12,785 grévistes. Dans le Centre, il y en a 560 en plus, soit au total 13,088.

Dans le bassin de Charleroi, il y a une augmentation de plus de 200 grévistes, soit au total 21,500.

Tout est calme dans les trois bassins.

Les nouveaux forts sous Metz

NANCY. — L'autorité allemande construit un chemin de fer aérien pour activer le transport des matériaux au mont Saint-Blaise, où se construit le fort qui doit dominer la frontière.

On vient d'adjuger deux nouveaux forts à bâtir près de Metz. Celui de Gorgimont a été adjugé à MM. Schœttle et Schuster, entrepreneurs à Berlin, pour 3,600,000 marks. Celui de Saulny, à M. Weis, entrepreneur à Lessy-les-Metz, pour 3,800,000 marks.

La question du démantèlement de Thionville ne sera tranchée qu'après l'édification du nouveau fort de Guentrange.

CHAUMONT. — En quittant Langres dans la direction de Chalindrey, le capitaine Charles Gillet, du 1er escadron du train des équipages militaires, s'est jeté par une portière du train de Dijon à Reims au moment où ce train croisait l'express de Paris-Belfort.

La mort a été instantanée.

Cheminéau assassin

AMIENS. — Hier soir à Conty, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Amiens, un cheminéau a tué à coups de revolver un cafetier, M. Damade, qui lui réclamait le prix d'une consommation.

La femme Damade étant accourue au secours de son mari, l'assassin déchargea par deux fois son arme sur la malheureuse, qui est morte ce matin.

L'assassin, arrêté au moment où il prenait la fuite, était porteur de quatre-vingts cartouches. Il se nomme Antony Faubert, vingt-neuf ans, originaire d'Amiens.

ANGERS. — Une machine à vapeur a fait explosion à Drain. Un ouvrier a été projeté à 10 mètres, le flanc ouvert et relevé mourant. Le propriétaire de la scierie, M. Petiteau, et deux autres ouvriers ont été grièvement blessés. Un morceau de la machine, pesant 100 kilos, a été projeté à plus de 100 mètres. Tous les arbres des environs ont été littéralement hachés dans un rayon de 400 mètres.

Nouvelles maritimes

CHERBOURG. — Le croiseur russe *Kreiser* a appareillé pour faire route vers la Baltique.

L'escadre du Nord procède à des exercices au large. Elle mouillera ce soir dans les baies de Vauville et de Saint-Vaast et subira une attaque de la part des torpilleurs de la défense mobile.

Les exercices prendront fin à minuit.

L'escadre mouillera mercredi aux îles Chausey, jeudi à Morlaix et sera à Brest vendredi.

Incendie de forêt

CANNES. — Une partie de la forêt de Montfial a été détruite par un incendie.

Des recherches sont faites pour découvrir deux individus qu'on soupçonne être les auteurs de l'incendie.

BISKRA. — Le peintre Poilpot est arrivé à Biskra avec sa femme et sa fille. L'agha Ben Gana a fait exécuter en leur honneur une fantasia qui a été photographiée, ainsi que des vues de l'oasis, pour servir aux études du grand panorama que la Compagnie transatlantique fait faire pour l'Exposition de 1900.

Terrible explosion

PHILADELPHIE. — Une explosion s'est produite ce matin, un peu avant neuf heures, dans la fabrique de tablettes de gomme de M. Fleer.

La fabrique a été démolie, et un certain nombre d'établissements voisins ont été fortement endommagés.

Le nombre des victimes a été, sur le premier moment, beaucoup exagéré.

Dans la fabrique ne se trouvaient, paraît-il, que six hommes. Une centaine de maisons, dans le voisinage, ont été plus ou moins endommagées. Plusieurs de leurs occupants ont été blessés.

Jusqu'à présent, on n'est certain de la mort que de deux hommes. Deux autres ont disparu.

Argus.

FAIRE-PART

Le chevalier L. DE CASEMBROOT est mort le 24 avril, à son domicile, 4, avenue de La Bourdonnais.

Le corps devant être transporté en Hollande, il n'y aura pas, à Paris, de service funèbre.

AVIS DIVERS

CHEVEUX AUX REFLETS D'OR par l'emploi bienfaisant de l'*EAU TINTORET* de LENTHÉRIC, 245, rue St-Honoré, Paris, 5 fr.; franco 5 fr. 85.

LANGHAM HOTEL, *rue Boccador, av. de l'Alma*, Ch.-Elysées. 1er ORD.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS, épaissis, allongés par l'*Extrait capillaire* des *Bénédictins du Mont Majella*, qui arrête la chute et retarde la décoloration, 6 fr. le flacon. Franco mandat, 6 fr. 85. *E. Senet*, administrateur, 35, r. du 4-Septembre.

LES maux d'estomac et de vessie sont certainement très douloureux. Heureusement, la guérison de ces maux est parfois facile et même agréable. Ainsi, les malades qui ont fait une cure d'eau d'Evian-Grottes continuent, tous, à boire cette eau délicieuse qui leur a rendu la santé.

L'eau d'Evian-Grottes, étant mise en bouteilles à la source même, conserve toutes ses propriétés. (Dépôt, 29, Chaussée-d'Antin.)

IL devient d'un usage courant d'avoir chez soi, sous la main, un flacon de *Capsules de Quinine de Pelletier*, pour les employer comme stimulant, à la moindre fatigue, soit après un excès de travail, soit après une veille prolongée.

GUÉRISON CERTAINE, soulagement immédiat des *Rhumes, Toux, Bronchites*, par le SIROP et la PATE PECTORALE au

BAUME DU CANADA

Le flacon de Sirop, 2 francs
La boîte de Pâte, 0 fr. 90
PHARMACIE NORMALE, 17 et 19, rue Drouot, 15 et 17, rue de Provence, Paris.

ON N'HÉSITE PLUS

SE PURGER doucement est indispensable à toute bonne santé; malgré le désagrément, l'on n'hésite plus quand on a essayé l'eau purgative d'HUNYADI-JANOS, qui n'est point désagréable, ne nécessite aucun changement dans la façon de vivre, et a plus d'efficacité que tout autre remède.

Mme LACHAPELLE, maîtresse sage-femme, reçoit, en consultation, de 2 à 4 h., 27, r. Monthabor, les dames malades, stériles ou enceintes

TACHES DE ROUSSEUR, hâle, rides, s'en iront, sans répliquer, si vous leur signez leur congé avec la *VERITABLE EAU DE NINON* de la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du 4-Septbre.

Figaro à la Bourse

Mardi 25 avril.

Il y a peu de temps encore, une foule de spéculateurs disaient : « Depuis le cours de 900, le *Rio* est une valeur dangereuse. » On était à 1,000 francs quand ces propos se tenaient. Si les spéculateurs qui parlaient ainsi ont appuyé leurs paroles par des actes, et vendu peu ou prou, ils doivent actuellement faire une grimace auprès de laquelle celles de Little Tich peuvent passer pour des sourires de jolie femme. Le *Rio*, en effet, vient de faire un nouveau bond de 29 francs, grâce à quoi il inscrit le cours rond de 1,200 francs.

Cette nouvelle poussée du *Rio Tinto* a exercé sur certaines valeurs industrielles une influence que ces valeurs, ou plutôt leurs acheteurs, auraient mauvaise grâce à qualifier de fâcheuse. On a fait monter la *Thomson Houston* de 32 fr. à 1,532, la *Traction* de 14 fr. à 209, la *Sosnovice* de 100 fr. à 1,970. Il y a peut-être quelque excès dans tout cela. Je dis « peut-être » par prudence, car lorsque les spéculateurs se mettent à s'emballer, on ne sait jamais au juste jusqu'où ils pousseront un titre sans se buter à un accident.

Sur le marché de l'*Extérieure*, on s'assagit : c'est probablement ce qu'on a de mieux à faire. On finit aujourd'hui à 59 85, en plus-value de 20 centimes sur hier, après 60 fr. et 59 60. L'*Italien* est ferme à 95 22. Un peu de lourdeur sur le groupe *russe*, le *1891* à 92

core été pour la *May Consolidated*, sur laquelle nous appelions l'attention hier. Elle gagne 4 francs à 150 francs, et après Bourse on la recherchait même à 151 francs. D'après le compte rendu de l'assemblée parvenu par le dernier courrier, la couche aurifère appelée « Main Reef », qu'on avait considérée autrefois comme non payante dans cette mine, est reconnue maintenant comme égale en valeur au « North Reef ». Sa teneur moyenne, *à l'essai*, atteint 1 once 3 (environ 107 francs), c'est-à-dire la même valeur que le « North Reef ». Il en résultera une augmentation sensible sur la durée prévue par les premiers calculs.

L'action *Goerz and Co* continue également son mouvement de hausse à 76 fr. 50, contre 74 fr. 50. On a signalé d'importants achats pour le compte de l'Allemagne sur cette valeur. *Lancaster, Village, Geldenhuis Estate, Ferreira, Wemmer*, bien tenues. De même, les valeurs spéculatives comme *East Rand, Goldfields, Rand Mines*, gagnent respectivement 3 fr. 50 et 11 francs.

Bref, presque toute la cote est en avance, et, comme nous le faisions prévoir, il a suffi d'un peu d'activité pour produire ce résultat. Il y a lieu de croire que la reprise n'en restera pas là.

Henry Dupont.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

EMPRUNT CHINOIS. Avis de répartition. — Les souscriptions ayant dépassé la quantité de titres offerts au public, les demandes ne peuvent être intégralement servies.

Les souscripteurs de :

1 obligation	recevront	1	obligation
2 à 4	—	2	obligations
5 à 7	—	3	—
8 à 9	—	4	—

Au-dessus de ce dernier chiffre, les demandes seront servies à raison de 45 0/0 de leur montant, toute fraction égale ou supérieure à une demi-obligation donnant droit à une obligation entière.

COURRIER DES THÉÂTRES

Aujourd'hui, à 1 h. 1/2, au théâtre Déjazet, répétition générale et le soir, à 8 h. 1/2, première représentation de : *Joli Sport*, vaudeville nouveau en trois actes, de MM. Paul Dehère et Maurice Froyez. Distribution :

Bridoine	MM. Paul-Jorge
Chandoré	Legrenay
Pontaillac	Fernal
Della Frasca	Victor-Henry
Amédée	Leriche
Justin	G. Flandre
Auguste	Térof
Victor	Sterny
Bibi	Camm
Nicolas	Durlin
Simone	Mmes Jeanne de Lagny
Manuela	Murger
Mme Mangetou	Victorin
Virginie	Marcelle Darcourt
Delphine	Clairval
Maud	Février
Lilian	Fédy
Kate	de Florac
Betty	Duprès
Céleste	Juliette Montrouge
Thérèse	Médeau
Françoise	Barbat
Aglaé	Louisette

Voici, à l'horizon, un procès théâtral qui fera quelque bruit :

Dans sa dernière séance, la Commission des auteurs dramatiques a été informée par M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, de son intention de poursuivre les directeurs du théâtre Lyrique de la Renaissance pour avoir fait représenter un ouvrage appartenant au répertoire de l'Opéra-Comique, en indiquant sur les affiches un autre nom que celui de l'auteur véritable de cet ouvrage.

Il s'agit du *Barbier de Séville* dont il existe deux versions : l'une de Castil-Blaze, qui appartient au répertoire de l'Opéra-Comique, et l'autre de M. Durdilly. Or, la direction de l'Opéra-Comique affirme que, bien que la version de M. Durdilly fût annoncée sur les affiches de la Renaissance, c'est celle de Castil-Blaze qui aurait été représentée.

Indépendamment de la question spéciale soulevée par M. Albert Carré, dit notre confrère du *Temps*, il ne sera pas sans intérêt de voir discuter devant les Tribunaux celle du « répertoire » des théâtres de chant. On sait qu'elle est liée intimement au sort de ces théâtres, Opéra, Opéra-Comique, théâtres lyriques et autres. L'avenir de la musique en France en dépend en partie.

Le théâtre du Gymnase a dû faire relâche hier soir. M. Huguenet, qui était venu pour jouer son rôle dans *le Fiancé malgré lui*, s'est trouvé mal : le médecin de service a déclaré qu'il était atteint d'une grippe des plus sérieuses, et dans l'impossibilité de jouer.

En attendant le rétablissement de l'excellent comédien, on reprend ce soir l'inépuisable succès de *Trois femmes pour un mari*.

Au théâtre Sarah-Bernhardt :

Samedi prochain, à la matinée littéraire, M. de Max dira des ballades roumaines de Mlle Hélène Vacaresco, dont les vers sont en ce moment accueillis avec tant de curiosité dans les salons parisiens.

Mme Sarah Bernhardt vient d'autoriser M. Gresly à prolonger son séjour à la Comédie-Parisienne ; aussi le jeune et intéressant pensionnaire de notre grande artiste va-t-il créer un rôle très important dans la comédie de M. Henry Lyon : *les Apparences*, dont la répétition générale a lieu demain soir et la première vendredi prochain 28 avril.

Au théâtre de l'Ambigu-Comique, on a mis en répétitions *la Légion étrangère*, pièce nouvelle en cinq actes et sept tableaux, par MM. Jean La Rodde et Allévy. En voici la distribution complète :

Alexandre Belcourt	MM. Léon Noël
Ponthieu	Renot
Pierre Delval	Emile Albert
Julien Thorel	Charlier
Victor Martial	Ranté
Andoche Piton	Angély
Van Kerck	Orsy
Fil-en-Quatre	Nolet
Mosbach	Liezer
Walther	André-Hall
Sergent Dubar	Picard
Lussignols	Herouin
L'Anguille	Chaumont
Samama	Vilin
Terrade	Chevreuil
Un colon	Ch. Bert
Un agent de la Sûreté	Marest
M. X.	Monet
Maria Soisy	Mmes René Cogé
Liline	Andrée Méry
Félicie	Delphine Renot
Lucette	Debraine
La Michette	Tasny
La Souris	Meynier
Liline	Petite Germaine

Tableaux : 1, L'Oncle Belcourt ; — 2, A Madagascar ; — 3, Les Lascars de la légion ; — 4, Retour en France ; — 5, La Mère aux forçats ; — 6, La Mansarde ; — 7, Pris au piège.

La légion étrangère exigeant de longues répétitions, va permettre aux *Chevaliers du brouillard*, qui tiennent actuellement l'affiche avec un véritable regain de succès, de continuer brillamment leur carrière.

Le mardi 9 mai, l'Union française anti-alcoolique, sous la présidence d'honneur du docteur Legrain, médecin en chef des asiles de la Seine, donnera, en faveur de sa section de Bretagne, une matinée de gala au théâtre de la Gaîté. Ce concert, dont nous publierons sous peu le programme détaillé, réunira les noms de :

Mmes Sarah Bernhard; Renée Richard, de l'Opéra ; Molé-Truffier, de l'Opéra-Comique ; Lara, de la Comédie-Française ; Laparcerie, de l'Odéon ; Mily Meyer, du Châtelet ; Marguerite Deval, des Mathurins, et de MM. Noté, de l'Opéra ; Mouliérat, de l'Opéra-Comique ; Mounet-Sully, Coquelin cadet, Paul Mounet, Truffier, de la Comédie-Française ; Coquelin aîné, de la Porte-Saint-Martin ; Francis Thomé ; Raoul Pugno ; Galipaux, des Capucines ; Pougaud, du Châtelet ; Maignen, harpiste ; Fauchey, etc., etc.

On peut, dès à présent, sans augmentation de prix, retenir ses places au bureau de location du théâtre de la Gaîté.

C'est M. Jacques Normand qui présentera le rapport à l'assemblée générale de la Société des auteurs et compositeurs, le 3 mai prochain.

De Bucharest :

« Signalons le court passage, à Bucharest, de Mlle Rosa Bruck et de sa troupe, qu'elle a su composer d'une façon irréprochable. Admirablement secondée par M. Deval, elle a remporté tous les soirs un succès très grand. Son talent autant que sa beauté et ses toilettes ont été unanimement appréciés par un auditoire très connaisseur et très gâté.

» Citons encore Mlles Valdey, Lion ; MM. Beaulieu, Rouyer, Laforest, etc.»

Jules Huret.

PETITES NOUVELLES

— La nouvelle direction du journal le *Charivari*, quotidien et illustré, a confié la rubrique « Théâtres », comprenant la « Soirée parisienne » et les « Coulisses », à notre confrère Henri Second, critique dramatique de l'*Evénement*.

— La « Concordia » donnera demain jeudi, au Trocadéro, à 2 h. 1/2, une grande matinée en honneur d'Anatole France, avec une conférence de M. A. Ségard. Au programme : Mlle du Minil, de la Comédie-Française ; Mmes Maufroy, Dérigny; M. Janvier, Mlle Maguéra; et pour la partie musicale : Mmes Vidal, Pacary et Morel, de l'Opéra ; P. Smith, Malza ; MM. Béral, de la Monnaie; Llorca, Daraux, Dressen, Dezso-Lederer, etc., dans les œuvres de Mme de Grandval, G. Paulin, G. Sporck, sous la direction des auteurs.

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui :

Au Nouveau-Cirque, matinée à 2 h. 1/2.

A la Bodinière, à 3 heures : *Poèmes musicaux. Œuvres de Gabriel Fauré*, chantées par Mme Marthe Chassang et accompagnées par l'auteur. Causerie par M. Maurice Chassang. — A 4 h. 1/2 : M. Engel. *Une heure de musique. Œuvres de M. Giulo Boselli*, avec le concours de Mlle Bathori, MM. Engel, Challet et Barré.

La rentrée, aux Folies-Bergère, de la belle Otero a été pour la séduisante artiste l'occasion d'un grand succès. Au lieu de son costume habituel, elle parut en scène en ribaude, sans un bijou. Mais, entre sa première et sa seconde chanson, la ribaude disparut et Otero apparut constellée de diamants et d'émeraudes.

M. Marchand vient de recevoir, pour être jouée, l'hiver prochain, à la Scala, une opérette de MM. Félicien Champsaur et Jean Scrive : *la Bannière*.

On se souvient de la jolie fantaisie des mêmes auteurs, *les Trois Mousmés*, qui eut, à la Roulotte, cent trente représentations.

On annonce la mort de M. Delormel, l'auteur d'un nombre considérable de chansons de café-concert. M. Delormel a collaboré avec beaucoup de chansonniers, notamment avec M. Villemer, et il a eu de très grands succès dans les cafés-concerts.

M. Delormel était âgé de cinquante-cinq ans. Ses obsèques auront lieu ce matin.

On annonce pour demain jeudi, au Casino de Paris, les débuts d'une jeune et jolie artiste, Mlle Venora, dans une pantomime inédite intitulé : *Folle Déesse*.

Le deuxième concert de Paderewski aura lieu samedi prochain 29 avril, à neuf heures du soir, salle Erard. Programme : Sonate, op. 53 (Beethoven); Sonate, op. 57 (Beethoven); Nocturne, Sonate, Berceuse, Mazurka, Valse (Chopin) ; Barcarolle (Moszkowski) ; Valse (Strauss-Tausig) ; Nocturne, Cracovienne fantastique (Paderewski) ; Rapsodie (Liszt).

MM. I. Philipp, Rémy, J. Loëb, Gillet, Hennebains, Turban, Letellier et Reine annoncent deux séances de musique de chambre qui auront lieu chez Erard, les jeudis 27 avril et 18 mai, à quatre heures. Voici le programme de la première :

Concerto, la mineur, 1re audition (J.-S. BACH), piano, violon, flûte et double quatuor. — *Sonate*, op. 69 (BEETHOVEN), piano et violoncelle. — *Quintette*, op. 16 (BEETHOVEN), piano, hautbois, clarinette, cor, basson. — *Andante* et *Scherzo*, op. 63 (CH.-M. WEBER), piano, flûte et violoncelle. — *Octuor*, op. 166 (SCHUBERT), clarinette, cor, basson et cordes.

Le premier concert donné par M. Jean Ten Have, à la salle des Agriculteurs, a été du plus haut intérêt artistique ; son jeu est sobre, ferme, d'un goût toujours très sûr et d'une grande finesse, et sa remarquable virtuosité lui a valu d'enthousiastes applaudissements. M. Jean Ten Have était très brillamment secondé par l'éminente pianiste Mlle Ten Have, Mme E. Florence, dont la voix remarquable a séduit l'auditoire, et par M Salmon le violoncelliste si apprécié.

Le deuxième concert aura lieu le 5 mai, dans la même salle.

La direction de la Vie au Pôle Nord vient d'ajouter un attrait de plus à ceux que contenait déjà le splendide panorama de la mer Glaciale.

La Chasse aux ours blancs, suite de scènes mimées, réglées par le mime Paglieri, d'après le scénario de J. Belon, le dessinateur bien connu, constitue une action très dramatique et très émouvante : la surprise, par les ours, d'une famille d'Esquimaux.

Tout Paris voudra applaudir cette série de tableaux pittoresques : la lutte, corps à corps, avec les ours ; la descente, à l'aide de cordes ; du haut d'un iceberg ; l'arrivée du traîneau portant les dépouilles du terrible ennemi. Tout Paris voudra frémir aux péripéties de ces combats tragiques au milieu du désert glacé.

Demain, à 3 heures, au Jardin d'Acclimatation, concert avec le programme suivant :

Conférence de M. le docteur Dagincourt : « L'Obésité ». — 1 *La Napolitaine* (ELSEN) ; *Vers le Soir* (MEUGÉ). — 2 Stances de *Lakmé* (L. DELIBES), chantées par J. Collinet. — 3 *Rapsodie d'Auvergne* (C. SAINT-SAENS), exécutée par Mlle Jeanne Carruette. — 4 *Minuetto* pour instruments à cordes (DELACOUR-BONNAMOUR) ; *Le Rouet* (M. ROSEN). — 5 *Gavotte* pour le clavecin (LULLI) : 3 pièces pour clavecin et flûte, rétablies par M. Donzon, exécutées par Mlle H. Picot et M. Maquarre ; poésie d'Alex. Picot, dite par Mlle André Ribbe ; 1 Air gai, 2 Air tendre, 3 la Forêt. — 6 Berceuse de *Jocelyn* (B. GODARD), chantée par M. J. Collinet. — 7 Airs de ballet extraits de *Jésus de Nazareth* (J. LAFITTE). — 8 *Troïka*, polka russe (G. HAUSER).

A. Mercklein.

PETITES NOUVELLES

— Il a été perdu vendredi dernier au bal des Quat'z'Arts, au Moulin-Rouge, une broche en diamants de valeur. Prière de la rapporter au Moulin-Rouge, contre forte récompense.

La Vie Sportive

LE TURF

COURSES A MAISONS-LAFFITTE

Le Biennal a bien réussi ; il a réuni un champ de douze partants et a été facilement enlevé par Gobseck, de l'écurie de Juigné, battant Nitrate et Hortensia Bleu. L'écurie de Juigné était dans un jour de veine ; elle a remporté encore le prix Vignemale avec Corton. Gobseck et Corton sont amis du terrain lourd ; ils l'avaient prouvé en se comportant très bien à Dieppe ; hier, la piste les servait à souhait. Washington, de l'écurie Menier, n'a pas figuré, et la malchance qui poursuit les chevaux de Chamant a persisté jusque dans le prix Gamin où Cambridge, fille de cet étalon, a connu la défaite.

Le *Prix du Château*, 4,000 fr., 1,000 m., a été pour Parenthèse (6/1), à M. E. Veil-Picard (Drayton), battant Sénateur II, à M. Alb. Menier (French) et Fontanges, à M. A. Bérard (Weatherdon).

Muté et Sénateur II partaient devant Parenthèse, Coureuse et Fontanges. A l'intersection des pistes Muté fléchissait. Sénateur II était rejoint par Parenthèse qui l'emportait après lutte d'une courte tête. Fontanges troisième à dix longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 76 fr. Placés : Parenthèse, 37 fr. 50 ; Sénateur II, 22 fr.

Parenthèse a été réclamée pour 6,000 fr. par M. de Bremond.

Le *Prix de Capeyron*, 4,000 fr., 2,200 m., a été pour Banck Note, (5/2), à M. Th. Carter (Legge), battant Herculanum, à M. E. Deschamps (Wilson), et Brumaire, au comte de Fels (Spears).

Brumaire, Herculanum et Bank Note partaient dans cet ordre. Au parc des voitures Herculanum se rapprochait de Brumaire. Avant l'intersection des pistes Bank Note dépassait Brumaire et Herculanum pour l'emporter d'une longueur et demie sur ce dernier. Brumaire troisième au même intervalle.

Pari mutuel à 10 fr. : 26 fr.

Le *Prix d'Orsay*, 3,000 fr., 2,100 m., a été pour Anthémise (100/15), au baron de Rothschild (Harrison), battant Herne Hill, au comte de Berteux (Ellif), et Château d'Eu, à M. Stern (propriétaire).

Aux tribunes Herne Hill menait devant Elan, Frontail, Anthémise, les autres en peloton ; Invicta II restait au poteau. Entre les tournants Herne Hill avait plusieurs longueurs sur Elan, puis, à quelques longueurs, Anthémise, Tajan, Guesnes, Château d'Eu ; les autres, échelonnés, étaient battus. Anthémise rejoignait Herne Hill et, après lutte, Anthémise l'emportait d'une courte encolure. Château d'Eu troisième à huit longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 64 fr. Placés : Anthémise, 19 fr. 50 ; Herne Hill, 71 fr. ; Château d'Eu, 64 fr.

Anthémise a été réclamée pour 4,055 fr. par M. Mathyssens ; Herne Hill 3,555 fr. 55 plus le prix, par M. Jahn ; Elan, 3,166 fr. plus le prix, par M. Espir.

Le 7e *Prix Biennal*, 15,000 fr., 2,000 mètres, a été pour Gobseck (7/1), au comte de Juigné (Bridgeland), battant Nitrate, à M. I. Wysocki (J. Cooke), et Hortensia Bleu, à M. E. Veil-Picard (Harrison).

Washington prenait le départ devant Champigny, les autres en ligne. Aux tribunes Nitrate était devant Gobseck, Hortensia Bleu, Tarascon, Germain, les autres échelonnés. Au poteau de 1800 mètres, Nitrate et Gobseck étaient ensemble devant Hortensia Bleu, Tarascon et Toledo. Après une bonne lutte Gobseck l'emportait d'une longueur et demie sur Nitrate ; Hortensia Bleu troisième à deux longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 75 fr. Placés : Gobseck, 21 fr. 50 ; Nitrate, 15 fr. 50 ; Hortensia Bleu, 22 fr. 50.

Le *Prix Vignemale*, 5,000 fr., 1,400 m., a été pour Corton (9/4), au comte de Juigné (Fearis), battant Le Satrape, au baron de Rothschild (Harrison), et Janissaire, à M. R. Maurain (Dodd).

Ovation et Janissaire partaient devant Le Satrape et Corton. Avant l'intersection des pistes Janissaire et Ovation étaient dépassés par Le Satrape et Corton. Après lutte Corton l'emportait d'une demi-longueur sur Le Satrape. Janissaire troisième à dix longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 19 fr. Placés : Corton, 12 fr. 50 ; Le Satrape, 18 fr. 50.

Le *Prix Gamin*, 4,000 fr., 2,400 mèt., a été pour Epervier (8/1), au comte de Ganay (J. Carratt), battant Cambridge, à M. Alb. Menier (G. Bartholomew), et Saturne II, à M. Caillault (G. Stern).

Améthyste a fait le jeu devant Epervier, puis à quelques longueurs Cambridge, Dorian et Saturne II. Entre les tournants Cambridge et Saturne II se rapprochaient. Dorian était battu. Epervier dépassait Améthyste avant l'intersection des pistes où Cambridge venait attaquer Epervier, mais ce dernier couservait l'avantage de trois quarts de longueur. Saturne II troisième à cinq longueurs.

Pari mutuel à 10 fr. : 59 fr. 50. Placés : Epervier, 26 fr. 50; Cambridge, 21 fr.

Robert Milton.

YACHTING

A MEULAN

La journée de dimanche prochain 30 avril attirera à Meulan un très grand nombre de yachtsmen, qui seront les hôtes du Cercle de la Voile de Paris. Ce jour-là, en effet, sera courue la première épreuve de la Coupe des un-tonneau, fondée par le C. V. P., pour laquelle un défi a été porté par l'Island Sailing Club.

La lutte entre le challenger à dérive *Vectis*, à M. F. Leyborne Pepham, construit par Sibbick sur les plans de M. Harley Mead, et le defender *Belouga*, à M. Marcou, construit par Tellier sur les plans de M. Giudicelli, sera des plus intéressantes.

Quant à l'équipage d'amateurs qui montera *Belouga*, composé de M. Laverne et de MM. Michelet fils, il est de premier ordre. Ces yachtsmen sont de très habiles manœuvriers, et certes le champion français ne pouvait être placé en de meilleures mains.

Ajoutons que c'est sur neuf bateaux que les membres du C.V.P. ont fait construire en vue de la défense de la Coupe que *Belouga* a été choisi. Dans les divers essais qui ont été faits sur le bassin de Meulan depuis le commencement d'avril, le petit racer de M. Marcou s'est montré constamment supérieur à ses concurrents.

Jib Topsail.

AUTOMOBILISME

Les cyclistes ne sont pas les seuls à avoir à se préoccuper de l'impôt et de la plaque à apposer sur leurs vélocipèdes. Les chauffeurs ont aussi des taxes à acquitter, et la préfecture de la Seine vient de faire paraître un arrêté d'où nous extrayons les passages suivants :

Vu la loi du 13 avril 1898 (art. 3 et 5) établissant pour Paris, à partir du 1er janvier 1899 : 1° une contribution annuelle de 60 fr. sur les automobiles à deux places et de 110 fr. sur les automobiles à plus de deux places ; 2° une taxe annuelle sur les vélocipèdes à moteur mécanique : 12 fr. pour les machines à une place, 24 fr. pour celles à deux places et 12 fr. pour chaque place en sus.

Art. 1er. — Les rôles sont mis en recouvrement à la date du 23 avril 1899.

Art. 2. — Aux termes de la loi, les réclamations que les contribuables se croiraient en droit de former à fin de décharge ou de réduction des taxes qui leur sont imposées devront, à peine de déchéance, être présentées dans le délai de trois mois à partir dudit jour, et par conséquent avant le 25 juillet prochain.

Après l'expiration de ce délai, elles ne seront plus recevables, sauf dans les cas de faux ou double emploi, pour lesquels des dispositions spéciales ont été édictées par la loi du 29 décembre 1884.

Art. 3. — Chaque réclamant doit signer sa demande, y joindre l'avertissement contenant l'extrait du rôle et l'adresser à la préfecture de la Seine.

Art. 4.—Les réclamations ayant pour objet des cotes de 30 francs et au-dessus sont seules assujetties au droit de timbre.

N'oublions donc pas que nous devons une visite au percepteur de notre quartier.

Paul Meyan.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — Demain, réunion du Comité à l'Automobile-Club de France. Après le dîner, réunion et causerie à l'Aéro-Club.

— Les avant-trains et les remorques Vinet pour tricycles sont construits avec un soin qui les fait apprécier de plus en plus par les motocyclistes et la carrosserie Vinet, 25, rue Brunel, voit chaque jour augmenter sa clientèle.

— Les rails des Compagnies de chemins de fer sont inférieurs à ceux que fournit Michelin, puisqu'à Achères une voiture électrique montée sur pneumatiques Michelin a fait du 94 kilomètres à l'heure, vitesse que sont loin d'atteindre les trains.

— La tentative de record du kilomètre que devait faire jeudi M. Jenatzy est encore remise à une date ultérieure.

— Les nouveaux modèles de voitures Mors possèdent de nombreux perfectionnements qui en font les automobiles les plus faciles à conduire et dont la marche est la plus régulière. Les chauffeurs peuvent s'en rendre compte en allant visiter les ateliers situés 48, rue du Théâtre, à Grenelle.

— Le cours public d'automobilisme fondé par notre confrère Jarry reçoit des encouragements de tous côtés. Plusieurs constructeurs viennent, en effet, d'offrir des médailles destinées aux auditeurs les plus méritants.

— Le rallie-papiers organisé par l'Automobile-Club bordelais a obtenu le plus vif succès. M. Briol, en motocycle, est arrivé premier au but, devançant MM. Barbereau, Lafitte et Bord, en voiture.

Vélocipédie. — La Commission sportive de l'U. V. F., pour répondre à certaines informations inexactes données dans la presse au sujet des coureurs disqualifiés par la League of American Wheelmen, croit devoir aviser les intéressés que les coureurs Nawn et Frédérick n'ont pas été suspendus par la L. A. W. Ils ont été seulement frappés d'une amende de 250 francs, et, de même que Miller, ils ne pourront courir que du jour où ils auront acquitté cette amende.

— Dans la dernière quinzaine de mars, sept cents acatènes sont sorties des deux succursales de la Métropole. Voilà un chiffre éloquent qui en dit assez sur le succès définitif des Royales-Velléda qui se fabriquent aux usines de la rue Saint-Maur et qui servent de modèles aux constructeurs du monde entier.

— Demain, si le temps le permet, les membres de l'Hémicycle iront excursionner à Andrésy.

Rendez-vous, à 8 h. 30, au chalet du Touring-Club.

P. M.

TIR

Le « Pistolet » a tenu avant-hier sa deuxième réunion d'avril.

Résultats :

1re poule : MM. 1 S. Vallée, 2 du Lusigneul, 3 G. Voulquin

2e poule : MM. 1 du Lusigneul, 2 G. Vallée, 3 Voulquin.

3e poule : MM. 1 du Lusigneul, 2 G. Vallée, 3es *ex æquo* H. Clolus et de Blest-Gana.

La prochaine séance aura lieu le 14 mai.

— Voici les résultats de la dernière réunion du « Fusil de chasse » :

1re poule : MM. 1 Cailliot, 2 Arthez, 3 Guyot.
2e poule : MM. 1 Guyot, 2 Cailliot.
3e poule : MM. 1 Guyot, 2 Arthez.

Rendez-vous a été pris pour aujourd'hui mercredi.

Paul Manoury.

Un vol. *Emailline*, descript. des nouveaux dentiers invisibles, sans plaques, crochets, ni ressorts, la plus belle découverte de l'art dentaire. Aucune succursale. M. ADLER, 4, RUE MEYERBEER, 4

ERNEST DIAMANT du CAP, 24, Bd des Italiens IMITATION PARFAITE. — PRIX BON MARCHÉ

WYNAND FOCKINK
AMSTERDAM (Mon Fondée en 1679.)
CURAÇAO, ANISETTE, CHERRY BRANDY.
Dépôt unique, 2, Rue Auber, Paris.
EXPÉDITIONS EN PROVINCE.

QUEEN'S VIOLET (Violette de la Reine) ESSENCE NATURELLE JONES, 23, Bd Capucines.

GERMANDRÉE EN POUDRE et sur FEUILLES Brevetée S.G.D.G.
Secret de Beauté pour embellir le teint et lui donner l'éclat et le velouté désirés.
Envoi d'Echantillon gratuit sur demande.
MIGNOT-BOUCHER, 19, r. Vivienne, Paris

Contre les Maux d'Estomac et les Digestions difficiles
LIQUEUR NORMALE
AUX TROIS FERMENTS
(Pepsine, Diastase et Pancréatine)
Flacons de 3 fr. 50 ; 6 fr. ; 9 fr.
PHARMACIE NORMALE
17-19, rue Drouot. — Rue de Provence, 15-17

QUINTESSENCE BOUTON D'OR HOUSIGANT

VALS
Eaux Min.es Nat.les admises dans les Hôpitaux
Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.
Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte.
Dominique. Asthme, chlorose, débilités.
Désirée. Calculs, coliques. Magdeleine. Reins, gravelle.
Rigolette. Anémie. Impératrice. Maux d'estomac.
Très agréables à boire. Une Bouteille par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

Petites Annonces

La Ligne..... 6 francs.
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes dans le délai d'un mois, *la Ligne*.. 5 francs.

La Ligne se compose de trente-six *lettres.*

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

OPÉRA. — 8 h. — Le Tannhauser.
DEMAIN, *Relâche.*
Vendredi 28 avril : *Samson et Dalila ; l'Etoile.*
Samedi 29 avril : *Le Prophète.*

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — Le Dépit amoureux ; Francillon.
Jeudi : *Tartuffe ; Bataille de Dames.*
Vendredi : *Le Monde ou l'on s'ennuie.*
Samedi : *Œdipe roi.*

OPÉRA-COMIQUE.—8 h. 0/0. — Manon.
Jeudi et samedi : *Philémon et Baucis ; la Navarraise ; le Cygne.*
Vendredi : *Le Barbier de Séville.*

ODEON. — 8 h. 1/4. — Le Roman d'une heure ; Colinette.
Jeudi, vendredi et samedi : *Colinette.*

CHATELET. — 8 h. 0/0. — La Poudre de Perlinpinpin.

GYMNASE. — 8 h. 1/2. — Un Fiacre à l'heure ; Trois Femmes pour un Mari.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2. — Mme de Lavalette.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2. — La Dame aux camélias.

VARIETES. — 8 h. — Monsieur X... ; le Vieux Marcheur.

PALAIS-ROYAL.—8 h. 1/4. — Caillette ; Un fil à la patte.

PORTE-St-MARTIN.—8 h. 1/4.—Plus que Reine.

THEATRE LYRIQUE DE LA RENAISSANCE.— 8 h. 1/2. — Le Barbier de Séville.

GAITE. — 8 h. 1/2. — Les sœurs Gaudichard.

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Les Chevaliers du Brouillard.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim.

BOUFFES-PARISIENS.—8 h. 3/4.—Miss Helyett.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). 8 h. 1/2. — La Nouvelle Idole ; Que Suzanne n'en sache rien !

COMEDIE-PARISIENNE. — Relâche.

NOUVEAU-THEATRE. — 8 h. 1/2. — Les deux Dentistes ; la Dernière soirée de Brummell.

FOLIES-DRAMATIQUES.—8 h. 3/4. —La Demoiselle du Téléphone.

CLUNY. — 8 h. 1/4.—Un et un font trois ; A qui le Caleçon ; le Monsieur de chez Maxim.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — Le Mandat ; Joli Sport.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE.— 8 h. 1/2. — Le petit Jacques.

LOUFFES-DU-NORD. — 8 h. 1/2. — La Mascotte.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Sarah la Créole.

MONTMARTRE. — 8 h. 0/0. — Casse Museau.

CIRQUE D'HIVER.—8 h. 1/2.—Spectacle équestre.

JARDIN D'ACCLIMATATION.
Jeudis et dimanches : Concert.

CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE Téléph. 102.59.—8h 1/2
LA LOIE FULLER
OTERO — JANE THYLDA
La Princesse au Sabbat — LES BRAATZ
Jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h 1/2 FOLIES-BERGERE

NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84.—8h 1/2.
LES NAINS LUTTEURS
Merc., jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h 1/2. | *A l'Eau ! A l'Eau !* scènes burlesques nouvelles avec le *Plongeon fantastiq.*
NOUVEAU CIRQUE

CASINO DE PARIS
LES ANGILOTTI
LES SŒURS DUNBAR
ADELINA CLAIR
LE CHIEN DE PAOLIS
LA MONTAGNE D'AIMANT
Angèle HÉRAUD — Renée GAUTIER.

OLYMPIA Tous les soirs spectacle varié.
LITTLE TICH
LA TORTAJADA, la célèbre troupe arabe
HADJI-ABDULLHA. — *Les 7 Péchés capitaux.*
Thalès, Suzanne Derva : L. Willy.
Dimanches et fêtes matinées. OLYMPIA

ELDORADO Clovis, Delmarre, Raiter, Blondel
Les Boulingrin, de G. Courteline.
La Manille.—Dim., jeudis et fêtes, matinée à 2 h.

SCALA L. BALTY, FORDYCE.—*Pour qui s'emballe-t-y ?* revue. Fragson, P. Darty.
Le Vieux marcheur de la Scala : Bertholy, Puget.

AMBASSADEURS 8 h.—Mmes L. Fleuron, Gaudet, Debernay, etc.
MM. Lejal, Vasser, Tabler, Philo. Les Paxton, etc.

LA BODINIERE TOUS LES JOURS à 3 heures et à 4 h. 1/2.
Matinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

PARISIANA Anna Thibaud, Villé-Dora, Vilbert, B. de Castillon, J. Derval.
Télép. 156.70 | *La Demoiselle de chez Maxim.* Girier

THÉTEAU DE TABARIN 58, rue Pigalle. Tél. 136,42. Ts les soirs, 9h 1/2 : Fursy, Hyspa Moy. *Et Allez donc !* Le Gallo et Mary Auber

LES MATHURINS T. 213.41.-9h 1/2. Bonnaud, Baltha, Fragerolle, Guyon
36, r. Mathurins. | *Vive l'Almée !* Marguerite Deval

LES CAPUCINES 9h 1/4, *la Soirée Bourgeois :* Galipaux, Mlle Bréval.
39, Bd Capucines. Tél. 156.40 | *La Revue :* Jne Saulier

LES VIGNOLETTES A 9 h., VIGNOLETTES-REVUE
Cité d'Antin, 29. Tél. 248-11 | *Les Babylones.*

CIRQUE MEDRANO r. des Martyrs. Télép. 240.65. — 8 h. 1/2. —
Attract. nouvles. Matin : Dim., jeud., fêtes, à 2 h. 1/2

MOULIN-ROUGE Tous les soirs, à 8 h. 1/2.
SPECTACLE-CONCERT-BAL
Tous les Samedis, grande Fête de Nuit.

CIGALE Télép. 407.60. — Tous les soirs, *Ohé, Vénus !* pièce-féerie en 2 act. et 9 tabl.

CARILLON 43, r. Tr-Auvergne.—Télép. 256-43.
9h 1/2. *Ligues-Ligues-Ligues.* Gilbte

GRANDS MAGASINS DUFAYEL De 2 h. à 6 hres.
Attractns variées.

LA VIE AU POLE NORD La mer Glaciale et ses habits : Chasse aux ours
18, r de Clichy. Entrée 1f. | blancs, etc. De 2 h. à minit.

GRANDE ROUE DE PARIS. Av. de Suffren, 74.—De 11h à 7h. Entr. : 1f. Ascens.on : 1f.
Concert, Théâtre, Attractns.

SOIRÉES MONDAINES (Magie, Illusions, etc.).
Ecrire au Dr CAGLIOSTRO, au *Figaro.*

TOUR EIFFEL Ouverte de 10 heures du matin à la nuit.
1er étage : Brasserie.—BARS à tous les étages.

BYR JUMELLES, *pince-nez, lunettes, faces à main.* Maison recommandée pour ses verres en cristal de roche. *60, Chaussée d'Antin* (pr. Trinité).

EXPOSITIONS

SALON DU FIGARO
L'ART DANS L'HABITATION MODERNE
LE CASTEL BÉRANGER
Œuvre de HECTOR GUIMARD
Ouvert de 11 heures à 6 heures
Le Vendredi réservé aux Invitations

AVIS MONDAINS

Correspondance personnelle

C.M. Reçu de D P B. Av. toi ss cesse. Eternelt à toi. Im.

BREVETS D'INVENTION

AVIS IMPORTANT

NOUS croyons le moment favorable pour mettre en exploitation un brevet de TORREFACTEURS A CAFÉ, CACAO, CHICORÉE ET MALT, l'augmentation croissante de la consommation de chacune de ces denrées et l'imminence de l'Exposition nous favorisant, certain que les capitalistes qui voudront bien s'y intéresser y trouveront — en même temps que sécurité — une large et durable rétribution de leurs capitaux.

POUR plus amples renseignements, écrire au Figaro, à D. P. 019, il y sera répondu aussitôt.

SPORTS

Chevaux et Voitures

ÉTABLISSEMENT CHÉRI, à trois heures, *AUJOURD'HUI*, VENTE ANNUELLE, 50 remarquables CHEVAUX des PAU-HOUNDS.

PLUSIEURS TRÈS BEAUX MYLORDS d'occasion. Alfred BELVALLETTE et Cie, 21, Ch.-Elysées.

IRLANDAIS monté, attelé. *Spieder*, 10, r. La Trémoïlle

2 sup. PAIRES CHEVAUX, plein service, ayant formé attelage à 4. On séparerait. 5, r. Cirque.

VENTES ET LOCATIONS

Paris

APPARTt MEUBLÉ privé, 2, rue la Bienfaisance.

AGENCE DE LOCATIONS, *

Ameublement

DAGER FRÈRES, 49, rue Vivienne *TAPISSERIE, ÉBÉNISTERIE,* se rendent en province, *sans engager le client,* pour faire devis, soumettre dessins et échantillons

VOYAGES ET EXCURSIONS

Grands Hôtels recommandés à « l'Etranger »

ALLEMAGNE

CENTRAL-HOTEL, le plus grand et le plus élégant Hôtel de 500 chamb. En face la gare de Friedrich-Strasse. BERLIN

WIESBADEN *Hôtel Nassauerhof,* magnifiquem^t reconstruit et agrandi.

Hôtels recommandés de France Pensions de famille, Boarding-Houses et Casinos

AVIS *Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de* 15 insertions par mois.

SAISON DE BAINS SALINS — GRAND HOTEL BIARRITZ 1er ORDRE. Gd confort. Sit^n uniq. au Midi et s^r Mer. Calorif. Ascens^r Lumière électr. Bains. Douches. Lawn-Tennis couvert. Dépêch^es Havas. Téléphone. — *Arrangements et pension à prix modér.*

PARIS, LANGHAM HOTEL Avenue de l'Alma Ch.-Elys. L'hôtel par excell^ce des famil. aristocrat.

PARIS PENSION DU BOIS, 7, r. Poisson (av. Ge-Armée). Vie famil. Cfte. Bains. Jard. Prix me.

PARIS HOTEL BRADFORD, *10, r. St-Ph. du Roule,* pr Rd-Pt Ch.-Elys. Clientèle châtelains.

PARIS *Hôtel-Pension Florida.* Conft moderne, 5, rue Léo-Delibes (av. Kléber). Pr. mod.

Paquebots-poste français

MOUVEMENTS

Rio-Janeiro, 24 avril.

PAMPA (C. R.), arrivé, venant du Havre et escales.

Ceara, 25 avril.

VILLE-DE-PERNAMBUCO (C. R.), parti pour Le Havre.

Le Havre, 25 avril.

CAMPANA (C. R.), arrivé, venant de New-Orléans.

CORDOBA (C. R.), parti pour le Transvaal et Madagascar.

AVIS COMMERCIAUX

Industrie, Fonds de Commerce

ACÉDER, cause santé et fortune, BAZAR, façde 11m, profondr 38m. *Près Exposition.* Tenu 11 ans par vendeur. Aff. 100,000f. *Bénéf. net 25,000f.* Très belle installon ayant coûté 35,000f au minimum. *Prix 50,000f.* DEFAUCAMBERGE, 82, rue Hauteville.

CAPITAUX

Offres et Demandes

ON DEM. ASSOCIÉ avec 60,000 fr. pour donner extension à importante industrie céramique. S'adr. à M. Goux, 13, r. Camille-Desmoulins, Paris.

Hte-GARONNE. ON DEM. pr reconstiter 75 hect. de nouvelles vignes, 50,000f garantis pr *hypothèq. sur propriété* 130 hect. seul tenant. Vaut 600,000f. Rev. 85,000f. DEFAUCAMBERGE, 82, r. Hauteville.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mariages

ORPH., Dlles, Vves de 19 à 56 a., dot de 50,000 à 5,000,000. Mme GRUET, rue de Maubeuge, 26 (32e année).

Divers

MÉNAGE honorable demande à élever enfant naturel. — M. N. O., poste restante, Vichy.

OCCASIONS

AVIS *Tous les* MERCREDIS, *les annonces publiées sous cette* rubrique *sont au tarif réduit de* 3 francs la ligne. *Ce Tarif n'est applicable qu'aux* PARTICULIERS.

Ventes, Achats, Echanges

SUPERBE ARMOIRE LOUIS XIV, dorure de l'époque, A VENDRE, PETIT, 45, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.

PIANO 1/4 queue, 1re marq., à peu servi, à vendre bas prix. Occ. rare. PAPE, 35, Bd Bne-Nouvelle.

OCCAS. UNIQ. Objet rare, XVIIIe scle, à vendre, Mds s'abstenant. Mme de BERTHY, 19, Bd Montmartre, 3 à 5h.

A VENDRE, cause départ, excellent PIANO et joli MEUBLE salon, époque Lse XV. Ecr. Figaro, M. 31.

BICY. Westfield dame. BERNARD, 51, r. Caulaincourt.

2 imp. CH. Lse XIII, pall. lit dôme et colon., arm. 3 p. CH. Lse XIV galb., arm. 2 p. rich. sculpt. av. lit. 1,100f. S. à M. Krieger, buff. 1m75, 12 ch. cr, tab. 4all. 1,500f. Sal. Lse XIV sculp. et soie riche, 395f. Av. la Gde-Armée, 62.

ENSEIGNEMENT

AVIS *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette Rubrique :* Institutions, Cours et Leçons, *sont au Tarif réduit de* 3 fr. la Ligne.

Institutions

CHATEAU D'AUTEUIL. — PENSIONNAT DE JEUNES FILLES dirigé par Mlles BOURÉ, 16, rue d'Auteuil, PARIS. — Demander le prospectus.

INSTITUTION SAINTE-ELISABETH, *Fribourg-en-Brisgau* (Immenthalstrasse), dirigée par des religieuses. Site magnifique près de la Forêt-Noire. Leçons aux élèves pour direction d'une maison. Lang^s, arts d'agrém^t, on reçoit dames pensionnaires. Pour plus de détails, s'adr. à la supérieure.

Cours et Leçons

PIANO DAME, hautes références, professeur piano et solfège dans pensions, peut disposer de quelques heures pour leçons particulières. Excellente Méthode. Prix très modérés. — Ecrire Mme A. J. F., au Figaro.

ACCOMPAGNT ET LEÇONS DE PIANO PAR ÈLÈVE DE PROFESSEUR 1er *PRIX du CONSERVATOIRE* 2 LEÇONS PAR SEMAINE, 20 FR. PAR MOIS Lui écrire au Figaro, sous B. de M.

ORTHOGRAPHE en un mois; participes en 6 leçons; succès assuré (même âgé). Leçons particulières par l'auteur. *Méthode Carrey,* 84, rue de Passy.

CORRECTION soignée de manuscts, romans, etc., par professr. Leç. de style. Ecr. Figaro X. X. X.

MISS F., profr d'angl. 33, r. Vivienne. S'ad. 3 1/2 à 5h.

PENSION chez une fam. anglaise. Leçons. Bonne société. Cook, 18 Rosebery Rd. Brixton. London.

Bonne famille désire, pour le 1er juin, une institutrice de 18 à 25 ans, de bon extérieur, bien élevée, ayant bon français et un peu d'anglais ou allemand, pour une enfant de 4 ans. Ecrire et donner âge, nationalité et référ. A. A. 5, Figaro.

ON OFFRE à dame anglaise ou américaine échange conversat^n av. chambre. Deligny, 7, r. Argenteuil.

Anglaise, exc. réf., don. leç. 2 fr. Ove, r. Vivienne, 35.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE : PIGIER, 53, rue de Rivoli. Sténographie, Dactylographie. Langues étrangères (42 heures de conversation par semaine). Cours de français pour les étrangers. Commerce, Comptabilité, Ecriture expédiée. Cours par correspondance. 1,306 emplois offerts aux élèves en 1898.

Education en Angleterre, vie de famille. Bon. référ. M. Leaver, 59, Beaconsfield Villas, Brighton.

Miss A., dipl. sup., don. leç. ang. Ecr. 24, r. Bonaparte.

Miss S. ex-prof. d'angl. Ecole Berlitz, 22, r. Royale.

Mlle GEIGER, professeur de piano et de chant, rue Montessuy, 12.

Très bonnes leç. d'angl. pr institutrice dipl. Beaucoup de succès. Hautes référ. X., 15, r. Lauriston

LEÇONS DE RUSSE. Lévine, 218, rue de Grenelle.

Française, 36 a., conn. angl., all., russe, mus. et dess. dem. place famille étrangère. Ecr. C. B., 15, r. Bizet.

Berlinoise enseig. l'allem. leç. 1 à 4 fr., r. Chabrol, 37

Jne femme dist., instr., dem. pl. institutrice, dame compagnie ou caissière. Ecr. F., 76, r. la Victoire.

JEUNE DAME disting., brevet supr, parlant angl. et allem., donnerait leç. dans famille étrangère ou française. Ecr. Mingaud, 103, rue Michel-Bizot.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AVIS *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la ligne.

Emplois divers

TAILLEUR pour DAMES demande VENDEUSE. *London House,* 31, rue Caumartin.

Veuve, 39 a., instruite, revers de fortune, dés. pl. chez veuf, av. enf. et dirig. intér^r. Voyagerait. Références. 1er ordre. — Ecrire M. E. T., Figaro.

DEMOISELLE, 37 ans, bien élevée, de bonne famille, demande emploi pour diriger l'intérieur de Mr veuf avec enfants; a déjà occupé poste semblable. Très recommandée par le Figaro. — Ecrire Figaro. S. T. V.

ON DEMANDE très bne couturière-fme de chamb. (couture surtout demandée). Trois mois de voyage par an. — Ecrire X. A. 3, Figaro.

ON DEMANDE GARDE-MALADE connaissant anglais, 17, rue Gustave-Courbet, 10 h. à midi.

Couturière, sach. coupe, essay. robes, cost., dem. journées 5 fr. — Rue Nollet, 101, J. V.

Belle, 28 ans, b. élev., dés. empl. dame comp. chez dame seule cathol. Mlle Ponsin, 13, rue Berzélius.

Veuve, 45 ans, dés. dirig. intér. chez pers. âgée ou infirme, donn. soins. Noël, 4, r. Panama. Irait camp.

L'Hôtel de la Poste, à Rouen, dem. maître d'hôtel ou directeur parlant anglais, beaux appartements. Fournir emploi de temps depuis 10 ans.

ENGLISHMAN (28) well éducated, seeks situation in France in any capacity. Accept low Salary M. Parker, 2 Salisbury Road, Leyton London. E.

Dame dem. pl. pr diriger grande maison ou gérante d'hôtel, de bains, n'importe quel commerce Paris ou province, voyag., 93, rue Vanves, C.

Belle, 30 ans, instruite, dés. pl. dame comp., excell. musicienne. Ecrire Delanauze, 35, rue Berlin.

T. b. couturière, cost., dés. journ. T., 6, r. Ganneron.

On dem. jne homme de 13 à 15 ans, ay. bne écrit. On gag. de suite. Tr. pressé. A. D., 19, r. Choiseul.

Dame, 38 a., connaiss. service, cuisine, ménage et couture, désire diriger intérieur. Excell. référ. Ecrire à Mme F. M., 31, rue des Dames.

Tr. b. couturres robes, dés. journ. A. C., 11 bis, r. Faraday

Ve, 40 a., A., capable, sér. réf., dés. pl. pr dirig. intér. Mrâgé. Soins dévoués. A. B., 7, r. des Messageries.

Correspondant anglais et allemand demande emploi. Très sérieux, les meilleures références. Ecr. F. R. S., Figaro.

Ve médec., fam. honorab. connu, dem. pl. dame de comp. ou gouv. voy. Billiote, 129, bd Montparnasse

Ve, 45 a., dist., Inst., honn., s. enf., dés. pl. dame de cle ch. Mr seul avec ou s. enf., voyag. Ec. O. R., bur. 70.

Jne fille, 24 a., dem. place dlle compag. ou gouv. S'adresser M. Deschamps, 46, quai Henri-IV.

Dlle, 30 a., sach. tr. b. coudre, broder, des. place dlle de compagnie pr. dame pl. âgée. Ec. C. W., Figaro

2 j. filles, ang., franç., 22 a., tr. bne fam., dés. sit. dlle cle, dir. intér. ou donn. leç. de fam. Rétrib. peu exig. Ec. jusq. samedi. M. F. D., pte rest., Eu (Seine-Infér.)

On dem. représentants pr vente d'apéritifs de grande consommation, faciles à placer. Remise sérieuse, de 8 h. à 9 h. matin. 125, rue Lecourbe.

Dame veuve, 40 a., excell. femme d'intér., connaiss. cuisine et cout., dirig. intér. chez Mr seul ou veuf avec 1 enfant à élever. Ecrire C. K. M. 89, Figaro.

Pour repr. et voyages n'exig. pas conn. spécial., on demande homme, excell. tenue, s'exprimant facilement. Fixe et rem. Rousset, 114, rue Lafayette.

Ouvrière réparant robes et linge demande journées. — Ecrire M. L., 11, rue Saint-Augustin.

Cuisinière, 40 ans, connaît couture, dés. pl. pr tenir intér. chez pers. seule, M. S., 75, rue de Grenelle.

Couturière, coupe et goût irréproch., cost. riches, simpl., rob. de bal, dem. journ. bourg. 5 f. et nourr. parle angl. Ecr. Mlle Jeanne D., 41, rue Sedaine.

Très bonne couturière, fais. robes, coupe, essayage, réparat., dés. journ. bourg. O. P., 53, r. des Martyrs.

Fme du monde, 35 a., parl. plus. lang. libre ap.-midi, dés. pl. dame Cie près pers. dist. Ecr. Figaro, Z. 3.

Jne fille bien élevée désire place lingère ou fme de ch., 3 ans me mais. Bnes réf. Ecr. E. L., 9, Figaro

Dame, 38 a., parl. angl., dem. pl. dame de cle ou dirig. intr, Paris ou camp. Voyag. Leroy, 69, fg St-Martin

On demande un jeune homme débutant, de bonne famille, présenté par ses parents, ayant bonne écriture et sachant bien calculer. Ecrire : J. M., 25, au Figaro.

Dame désire excellente couturière-lingère, jeune et Française, pour l'Angleterre. Se présenter : 20, rue de la Paix, de 6 à 7 h. du soir

Jne fille, 24 ans, fine lingère, dem. place maison bourgs. Référ. verb. C. R., 5, rue de Monceau

Jne fme, 24 a., sérse, dévouée, sach. b. coudre, dem. pl. dame de cle ou pr dir. intr. Mme D. 78, r. Quincampoix

Dame, 48 a., dem. pl. gouvern., ferait un peu cuisine, soins dév. Exc. réf. E. G. V. 15, r. l'Arc-de-Triomphe

On demande un comptable-sténographe et un valet-cuisinier. — Dourcie, 1, rue Scribe.

Veuve, 48 ans, demande place dame de Cle près personne seule. Excellentes réf. Ecr. S. M. 18, Figaro.

Dame distinguée, instruite, demande place lectrice, dame de compagnie ou institutrice près enfants étrangers. J. Broise, 20 bis, av. Lowendal.

Mr étranger dem. jeune homme, bonnes références, de 18 à 20 ans. parl. allemand, pour accompagner en voyage. S'adr. concierge, 56, r. de la Victoire.

Employé, 25 ans, bne instruction, sérieuses référ., dés. emploi bureau. Chariot, 23, r. Victor-Massé.

On offre emploi de contrôle facile, le soir, à Dlle très bien, disting., 150 fr. p. mois. J. T., 38, p, rest. bur. 3.

Gens de Maison

Valets de chambre

Val. de ch., 21 a., quitte cause décès. dem. place, recommandé par la famille. C. D., 53, r. Blanche.

VALET DE CHAMBRE, 27 ans, recommandé par maîtres, dem. place. Ecr. D. L., 38, rue Pigale.

Maître-d'hôtel val. de ch., 30 a., 1m78, tr. bnes réf., 4 et 5 a. même mais., dem. pl. F. B. 86, r. Demours

Valet maître-d'hôtel, 40 a., bnes référ., dem. place Paris ou campagne. L. M., 43, rue Jouffroy.

Valet de ch. maître-d'hôtel, 27 ans, dem. place. Bonnes références. L. B., 3, rue de Courcelles.

Valet de ch., 30 a., 7 a. de référ. verb., recom. par maît., dés. pl. J. P., 28, r. de la Ville-l'Evêque.

Valet de ch. maître-d'hôtel, 32 ans, 4 et 5 a. même maison, dés. place. Ecr. A. M., 21, rue Pasquier

Valet de ch., 30 a., sach. tr. b. serv. table et appts, dem. pl. Paris ou envir. Coudert, 6, rue Gluck.

Valet de ch. maître-d'hôtel, 32 ans, tr. b. référ. de 2 a., recom. pr maîtres, dés. pl. A. A., 15, r. Vernet

Val. ch. m.-d'h. 30 a., célib., d. pl. Réf. J. R. 9, r. Demours

Maître d'hôtel, 36 ans, 5 ans même mais., recom. par mtres, dem. pl. F. F., 45, rue de Laborde.

Val. ch., 25 a., d. pl. seul ou second. A. G 13, r. Turbigo.

Valet de chambre, 30 ans, 11 ans même maison, demande place. — J. B., 41, rue Miromesnil.

Valet-maître d'hôtel, 30 ans, très bonnes références, dem. place. 20, rue Guersant, M. V.

Val. ch., 26 a., sach. cuis., dem. pl. O., 12, r. Sts-Peres.

Valet de chamb., 18 ans, dem. place, arrive de prov. connaît serv. B. réf. J. D., 50, av. Wagram.

Valet de ch., 27 a., dem. pl., 4 et 2 a. même maison, recom. p. mtres, dem. pl. J. C., 55 bis, b. Pereire.

Jne homme, 2 ans ordonnance, demande place val. de ch. ou valet de pied. Rue Condorcet, 68, A. B.

Val. de ch., 29 a., parl. allem. franç., habitué à voyag. 5 a. même m., d. pl. W. W., Beau-Site, Chaville, S. O.

C. B., valet de chambre et cuisinier, 6, avenue Marceau, désire place chez monsieur seul.

Jne hme, 22 a., sortant serv. militaire, certific. 5 ans même pl., dem. pl. val. de ch. G. Leleu, 3, r. Péclet.

Valet de ch.-maître-d'hôtel, 35 ans, célibataire, dés. pl. Bnes réf. A. B., 22, rue Jean-Goujon.

On dem. val. de ch. célib. spécial : rec. par mtres, ayt l'habit. serv. Mr seul. Adr. lett. av. réf. Figaro, M. A.

On demande valet de ch.-mtre d'hôtel célibataire. Se présenter 78, r. Courcelles, jeudi, 10 h. à midi.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, désire place. Gages de 60 à 70 francs. Berthaud Pierre, r. Nollet, 41.

Jne homme, 1 m. 75, 19 ans, dem. pl. valet ch. ou pied. Bnes référ. S. G., 9, rue St-Florentin.

Valet de chamb., sachant faire cuisine, demande place. P. D., 24, rue de Chaillot. Paris.

Valet de ch.-maître d'hôtel désire place. Recommandé p. mtres. Ferjeux, 177, bd Malesherbes.

Valet-mtre d'hôtel, 31 ans, 1 m. 75, capab., sérieuses réf., désire place. M. N., rue François-Ier, 37.

Val. ch.-m. d'hôt., 39 a., 7 a. réf., d. pl. D. 1, r. Lavoisier.

Valet ch.-mtre d'hôtel, 37 ans, 6 ans dern. pl., recom. par mtres, désire pl. J. B., 2, rue de Saïgon.

Valet de chamb.-mtre d'hôtel, 30 a., référ. 8 et 4 a. très recom. par mtres, dés. place. D., 3, r. de Courcelles.

Excel. valet de chambre, 35 a., célib., dem. pl. chez Mr seul, 11 a. référ. 1er ordre. Henry, 2, rue d'Artois.

Valet de chamb.-mtre d'hôt., 29 a., dem. pl., con. très b. son serv., tr. b. réf. J. F., 101, av. Champs-Elysées.

Valet de chamb., 32 a., recom. p. mtres, dés. pl., quitte cause décès. Ecr. A. G., 105, r. Saint-Dominique.

Valet de ch., 35 a., dem. pl. B. réf. E. C., 5, rue Pauquet.

Valet de ch.-mtre d'hôt., 38 a., encore place, excel. réf., dem. place. V. V. D., bureau rest., Madeleine.

Valet de chamb. connais. bien service de table, 10 et 3 a. de bonnes référ., dem. pl. L. G., 4, rue Corvetto.

Valet de chambre, ex-ordonnance, ou pied, 26 ans, 1m75. Bnes références. H. H., 83, av. Victor-Hugo.

Valet de chambre maître d'hôtel, 30 ans, désire place, bonnes réf. — C. B. 27, rue de Surène.

Valet de ch. maître d'hôtel, 30 ans, 4 ans même maison, désire place. E. H. 6, rue de Surène.

Jne homme 24 a., sach. tr. bien serv., très bnes réf., dés. place valet de ch. 2, r. de Penthièvre, C. W.

Valet-cuisinier, 37 ans, très bnes réf., dem. place, irait en prov. Lauqué, 127 bis, rue du Rauelagh.

Valet mtre d'hôtel, 36 ans, dés. place, 6 ans même maison, très bnes réf. V. V. rue de Verneuil, 8.

Valet ch. cuisinier, tr. b. réf., d. pl. J. B. 25, r. Royale.

Maître d'hôtel-valet, connaissant service à fond, références 10 et 3 ans, dés. place. A. V. r. Prony, 53.

Maître d'hôtel, références 7 ans et 4 ans, dem. place. Ecrire J. G. 115, avenue Victor-Hugo.

Jne homme 18 ans, recom. par maître, dem. place valet de ch. ou de pied. L. C. 3, rue La Boëtie.

Mtre d'hôt. val., 34 ans, 1m76, très capable, 7 et 2 ans même mais., réf. verb., dem. pl. E. G. 89, r. La Boëtie

Valet mtre d'hôtel, 30 ans, célibataire, 2 et 4 ans réf. verbales, dés. pl. Ecr. 5, rue Pauquet, P. A.

Valet mtre d'hôtel capable, 36 a., 1m74, dem. place, réf. 1er ordre, 5 et 6 a. même mais. J. T. r. Dosne, 4.

Bon valet de ch. ou valet maître d'hôtel, 30 ans, sérieux, sach. bien serv., dem. place, 10 ans réf. verbales 1er ordre. M. C. 36, rue du Général-Foy.

Jne hommme, 30 a., dem. place valet mtre d'hôtel, 4 ans très bon. réf. A. B. rue du Général-Foy, 42.

Valet de chamb.-maît. d'hôtel, 30 a., célib., 3 et 4 a. même mais., réf. verb., dés. pl. G. P., 50, r. Ste-Anne.

Valet de chambre, sérieux, 34 a., 6 a. même maison, excell. référ. verb., dem. place. S. B., 27, r. Lubeck.

Valet de chamb.-maît. d'hôt., Hollandais, 29 a., dés. place, voyag. parle 4 lang. b. réf. J. K., rue Picot, 6.

Valet-maître d'hôtel, 27 a., connaiss. tr. bien serv., recom. par mait., dés. pl. A. G., 26, av. en. Duquesne.

Jne homme, 18 a., dem. place valet de chambre ou pied, bnes référ. A. G., 6, r. du Centre, Neuilly-s.-S.

Très bon val. de ch., 26 a.. con. tr. b. serv., 6 a. m. mais. recom. par mait. dés. pl., voyag. G. P. 4, r. Chalgrin.

Valet de chambre-maître d'hôtel, 30 ans, demande place, bonnes références. V. B., 47, rue de Lévis.

Maître d'hôtel-valet de chambre, 35 ans, désire place. Ecrire L. A., 110, rue Cardinet.

Jne homme, 18 ans, désire place valet de chambre, voyagerait, bnes référ. B. T., 9, rue Logelbach.

J. L., val. de ch. 35 a., 9 a. réf. d., pl. 84, r. La Condamine

On demande pour la province un bon valet de chambre, très actif, connaissant bien service. Références verbales exigées. S'adresser jeudi matin, onze heures, hôtel Terminus, Mme P. C.

Valet de ch.-maître d'hôtel, 37 ans, sach. bien serv., dés. pl. ou extra. Réf. 4 a. H. D. 30, r. Mont-Thabor.

Femmes de chambre

ON DEMANDE, pour l'été, femme de chambre, 30 à 35 ans, sach. service et couture, bonnes références exigées, gages 50 francs. — S'adresser au bureau des Petites Annonces du Figaro.

Veuve, 34 a., dés. pl. fme ch., sach. coud. dans ling. et rob., coiff., serv. table. M. M., 13, r. La Trémoïlle.

Femme de ch. sach. tailler, coud., ling. et ménage, très b. réf., dem. pl. Ecr. M. P., 24, r. Ampère.

Fme de ch., 20 a., fait ménage serv. table et cout., d. pl., 2 a. même maison. J. M., 90, bd Beaumarchais.

Fme de ch., 23 a., dem. pl. E. K., 30, r. Le Peletier.

Fme de ch., 28 a., ou bne à tout faire, sach. cuisine, dés. pl. ch. 1 ou 2 pers. bnes r. 155, fg St-Denis, M. G.

Recomm. p. mtres, fme de ch., 27 a., 5 a. réf., adroite, active, désire place. L. M., 125, rue de Rome.

Fme de ch., 25 a., sach. tr. b. faire cost. et ling., dem. pl. av. val. de ch., bnes référ. M. J., r. de Passy, 10.

Jlle sér., sach. cout., ménage, cuisine, dés. pl. fme ch. ou à t. faire, non couchée, bnes réf. L. B., bur. 26.

Fme de ch., 32 a., connais. bien serv., ayant habitude des voy., dés. pl., bnes réf. M. M., 59, bd Courcelles.

Femme de chambre, 26 a., dem. pl., sach. faire robe et ling., bnes référ. D. D., rue Mazarine, 33.

1re fme de chambre, 24 a., habitude du voyage, recomm. par mtre. M. H., 35, av. Victor-Hugo.

Fme de ch., 27 a., sach. b. cout., coiff., serv. tab., dem. pl. Excell. référ. verb. L. C., 16, r. Jeanne-Hachette.

Fme ch. sér., sach. tr. b. serv. cout. et rep., dem. pl. Paris ou prov. Réf. A. M., 12, r. J.-J.-Rousseau.

Jne fille, 22 a., dés. pl. fme de ch. ou 2e, sait bien coudre. M. G., 16, avenue de la Grande-Armée.

Fme de ch., 22 a., sach. très bien coudre en robe, f. mén., d. pl., rec. p. me. A. T., bd Batignolles, 20.

Jne fille, 24 a., sach. bien costume et lingerie., b. réf., dem. pl. fme de ch. R. C., 76, r. Provence.

Fme de ch., 29 a., dés. pl., fais. très bien robes, lingerie et coif., rec. par maît. J. P., 69, av. Wagram

Fme de ch., 24 a., sac. faire cost. et coiff., 2 ans m. mais., dem. place. M. C., 156, bd Saint-Germain.

Jne fille, 27 a., sach. cout., robe et ling., dés. pl. fme de ch. voyag. 4 a. de réf. M. L., 38, r. Desrenaudes.

Fme de ch., 23 a., sach. cout., ménage et serv. tab., 5 a. même mais., dem. pl. A. B., 20, bd Batignolles.

Jlle, 35 a., sach. cout., ling. et emballer, dem. place fme de ch., voyag., exc. réf. M. T., 4, r. Brémontier

Jne fille, 22 a., arriv. de prov., connaît cout., dés. place fme de chambre. M. P., 10, rue du Bac.

Allemande, 25 a., sach. b. travaill., parl. un peu fran.. dés. pl. fme de ch. ou pr. enf. R. T., 15, r. Tronchet.

Femme de chambre, 22 ans, sachant bien coudre, conn. serv. table. Ec. Cailleaudeau, 33, r. Brunel.

Jne fille d. pl. fme ch., très b. réf. M. S., 9, r. Recollets.

Fme de ch., 19 ans, sach. coudre, ménage, service de table, dés. bne place. C. G., 176, bd Malesherbes.

Fme de chambre sachant rob., service de table, demande place. Bnes réf. G. F., 8, rue St-Benoist.

Fme de ch., 28 a., 5 a. même mais., sach. coud., ling., rob., serv. table, mén., dés. pl. M. M. 176, bd. Malesherbes.

On demande de suite comme extra fme de chamb. sach. serv. table, couture, 70 fr. Réf. verb. Se prés. le matin ou de 4 h. à 6 h. L., 15, r. Alph.-de-Neuville.

Fme de ch., 25 a., sach. faire robes, ling., ménage, serv. tab., enc. en serv., d. pl. C. M., pte rte, bur. 37.

Femme de ch., 25 a., connais. rob., ling., 6 ans même mais., excel. réf., dés. pl. M. B., 10, r. Robert-Fleury.

Femme de ch., 30 a., sach. tr. b. serv., trav. rob. et ling. coiff., voyagerait, dem. pl. V. H., 14, r. de Chartres.

Fmme de ch. ou bonne à t. faire, 33 a., sach. cuisine et serv. table, dem. pl. B. référ. M. D., 71, quai d'Orsay.

Femme de ch., 32 a., sach. tr. bien costumes dame et d'enf., dés. pl. Bnes référ. M. B., 66, r. François Ier.

Fme de ch., 18 a., dés. pl. B. réf. E. L., 4, r. Rougemont.

Femme de ch., 27 ans, sach. tr. b. repasser, 3 et 4 ans me mais., dés. pl. B. réf. M. B., 41, r. Pierre-Charron.

Femme de ch., 26 a., sach. parf. cout. et serv. table, 7 a. même maison, dés. place. M. B., 15, boul. Voltaire.

Jeune fille, 22 a., connaît b. coupe et couture, dés. place femme de chambre. J. P., 14, r. Tournon.

Femme de ch., 30 a., 6 a. même mais., sach. tr. b. coud. serv. table, dés. pl. Tr. b. réf. M. F. 57, chaus. d'Antin.

Jeune fille, 26 ans, excellentes référ., désire place femme de chambre. F. B., 19, rue Vauquelin.

Jne fme de ch., Suissesse, 25 a., recom., sait serv., robes et ling., dés. pl. A. M., r. Ampère, 24.

On demande pour la province une 1re femme de chambre très au courant du service, sérieuse et active. Références verbales exigées. S'adresser jeudi matin 10 heures, hôtel Terminus, Mme P. C.

Suissesse, 20 a., pas exig., dés. pl. fme de ch., sach. b. serv. et couture. bnes réf. S. C., 46, r. Longchamps.

Femme de ch., 33 a., fais. rob., ling. et coiff., dés. pl. Paris ou camp. Excell. réf. M. E., 9, r. Washington.

Fme de ch., 27 a., fais. ménage, couture, serv. table, bnes réf., dés. pl. F. G., 18, rue Le Peletier.

Fme de ch., 35 a., sach. tr. bien serv. et cout., dem. pl., long. réf. verbales. J. P., 16, r. Cambacérès.

Jeune fille, 23 a., couturière, dés. pl. femme de chambre en second. Ecr. F. B., 9, av. de Messine.

Jne fille, 22 a., arriv. de prov., sach. cout., dés. pl. fme de ch., bnes réf. Ecr. R. N., 68, r. Caumartin.

Jeune fille, ayant été placée femme de chambre, désire même place ou bonne à tout faire. Ecrire A. A., 9, Grande-Rue, à Argenteuil, Seine-et-Oise.

Fme de ch., 30 a., sach. cout., coiff., serv. de table et lingerie, dem. pl. B. L., 40, r. de Bourgogne.

Fme de ch., lingère, parlant allemand, 6 et 8 ans même maison, dem. pl. M. L., 5, rue Chéroy.

Fme de ch. allem., 25 a., parl. franç., sach. b. couture, dés. pl., voyag. Bnes réf. M. C., 9, rue Legendre.

Fme de h., 27 a., sach. coudre, coiffer et serv. table, bnes réf., dem. pl. L. C., 34, rue Bienfaisance.

Dlle, 30 a., dem. pl. fme de ch., fait cout., ménage et serv. tab. Bnes réf. E. M., 23, r. d. Fontaines.

Suissesse, 18 ans, demande place femme de chambre. Bnes référenc. A. B., 94, b. Malesherbes.

Ve, 34 ans, dem. pl. fme de ch., fait robes et lingerie, coiffe. Bnes réf. R. M., 13, rue d'Armaillé.

Femme de chambre, 26 ans, couturière, bnes réf., voyagerait, dem. pl. Ec. P. L., 14, bd Poissonnière.

Fme de ch., 28 a., sach. très b. trav. et serv. table, 5 a. même mais., dem. pl. A. P., r. Courcelles, 181.

FEMME DE CHAMBRE sachant bien coudre, recommandée par maîtres, demande place. E. K., 22, boulevard Maillot. Neuilly.

Maîtres recommand. leur femme de ch., 25 ans, connaissant b. service. M. B., 3, r. Meissonier.

1re fme de ch., capable, dem. pl. S. D., 7, r. de Belloy.

Femme de ch., 25 a., connaiss. service et couture, bnes référ., dés. pl. A. B., 11 bis, r. Edouard-Detaille

Femme de ch., sach. bien serv. de table, ménage, un peu cuisine, dés. pl. B. réf. M. M., 9, r. Lauriston.

Fme de ch., 35 a., sach. cout., ménage, serv. table, dem. pl. 4 a. référ. M. B., 15, r. Washington.

Dlle, 26 a., ch. ses parents, dem. pl. fme de ch., sach. serv. table, cout. et ménage. B. réf. B. S., 39, r. Rome.

1re fme de ch., 27 a., sach. costumes, ling., un peu coiff., voyag., bnes réf., dés. pl. I. M., 77, r. de Rome.

Femme de ch., 38 a., sach. très bien robes, ling., dés. pl. Recomm. par maît. J. C., 10, r. Ponthieu

Femme de ch., 21 a., très sérieuse, 3 a. même mais., b. réf., dem. pl. 15, Gde-Rue-St-Marcel, St-Denis.

Femme de ch., Allemande, expérim., dem. place. Bonnes références. A. B., 33, r. Clichy.

Femme de ch., sach. coiff., habill. et très b. trav. dans les robes, dem. pl. T. C., 46, r. de Londres.

Dlle, 19 ans, sach. ling., dés. pl. fme de ch. ou à t. faire. Exc. référ. O. C., 74, rue d'Amsterdam.

Femme de chambre, 25 ans, demande place. Au courant du service. J. H., 49, aven. de l'Alma.

Fme de ch., 35 a., sach. b. travailler ling. et service table, dem. pl. av. valet de ch. C. C., 11, r. Tronchet.

Femme de chambre, 28 ans, sachant coudre, bien repriser, référ. verb., désire même position ou place lingère. — Ecrire A. Z., 1, rue Chalgrin.

Fme de chamb. veuve, 36 ans, fais. robes, coiff., b. réf., dés. pl. Voyagerait. A. V., r. Tocqueville, 45.

Fme chamb., sach. faire costumes, désire place. Bonnes références. — M. C., 42, rue Vignon.

Dlle, 30 a., dés. pl. fme de ch. Fait ménage, serv. tab. et cout. 4 et 2 a. même mais. R. D., 45, r. Tocqueville.

Femme de chambre, 25 a., sait coudre, servir table, dés. place, bonnes référ. H. P., 146, r. l'Université.

Petite femme de chambre, venant province, 19 a., bonnes référ., dem. place. F. W., 83, rue Demours.

Bonne femme de chamb., 35 a., dlle, dés. place, sait robes, lingerie, tr. bon. réf. E. R., 19, r. Castellane.

Femme de chambre, 30 a., fait robes, lingerie, coiff., référ. verb., dem. place. M. B., 60, bd Haussmann.

Bonne femme de chambre, 10 ans même maison, demande place. M. A., 91, rue du Rocher.

Fme de ch., 38 a., bne lingère, sach. repass., réparer robes, 4 et 2 a. réf. verb. d. pl. Mlle H. 29, r. Fresnel.

Femme de ch., 35 a., sach. b. serv. table, ménage et cout., 12 a. me mais., d. pl. M. S., 90, r. d'Hauteville.

Fme de ch., 30 ans, célibat., fait robes, lingerie et coiff., longues réf., dem. pl. M. F. 2, rue d'Artois.

Anglaise, 22 ans, dem. place fme de ch., sach. cout. et ménage. Bonnes réf. K. L. 29, aven. de l'Opéra.

Fme de chambre, 22 a., sach. bien cout., serv. table, dem. place, recom. par maîtres. V. J. 10, r. Bayen.

Bne fme de ch., sach. très bien serv., costumes, tr. bnes réf., désire pl. A. L., 18, av. Friedland.

Très bne fme ch., 30 a., fait tr. bien cost., ling., coiff., rec. p. mait. Voyager., dés. pl. M. P., 4, r. Chalgrin.

2 femmes de ch., dem. pl. A. C., 3, rue de l'Etoile.

Jne fille, 22 a., connais. serv., parle allem., dés. place fme de ch. ou bne d'enf. B. G., 5, rue Stockholm.

Fme de ch., 25 a., sach. serv. table, mén. et cout., bnes réf., demande place. M. P., 59, rue de Paradis.

Femme de ch., Suissesse, 5 a. même mais., parl. allemand, dem. place. E. G., 20, r. Terrasse.

Jne fille, 24 ans, fme de ch. Bnes référ., dem. place Paris ou campagne. A. C., 6, rue d'Abbeville.

Fme de ch., 26 ans, 3 ans même maison, demande place. Bnes référ. H. V., 27, rue Boissy-d'Anglas.

Femme de chambre, 22 ans, désire place. Bonnes références. M. J., 10, rue Crevaux.

Fme de ch., 22 a., sér., fais. ménage, serv. table et couture, dés. pl. Bon. réf. C. G., 8, bd Maillot.

Fme de ch., 35 a., dem. pl., b. réf. E. F., 1, r. Beaujon.

Fme de ch., 38 a., fait robes, lingerie et raccommodage, dem. pl., bnes réf. J. D., 26, bd Voltaire.

Fme de ch., 22 ans, faisant ménage, dem. place bne à tout faire, bnes réf. A. R., 10, r. Las-Cases.

Fme de ch., 24 a., au courant du serv. tab., cout., repass., enc. en pl., b. r., d. pl. M. B., 19, r. Marbeuf.

Fme de ch., 26 a., fait cout., ling., serv., recomm. par mait., dés. pl. E. G., 59, rue de la Pompe.

Demoiselle, sachant très bien faire costume, lingerie, dem. place fme de chamb., très bons

Ménages (Suite)

Ménage dem. pl. val. et fme de chamb. 8 a. même maison. — A. B., 7, rue du Regard.

Jne ménage, 30 a., bon cocher-val. de ch. sobre et cuisinière fais. ménage, recom. par mtres, dés. place Paris ou province. 88, r. Saint-Charles, G. C.

On demande environs de Paris jne ménage cocher très cap. pour jnes chevaux et tr. bne cuisinière Envoyer référ. et certific. S. F., Orgeval (S.-et-O.)

Ménage, 30 et 31 a., s. enf., arr. prov., mari coch.-val.-de ch. conn. serv. tab. et cuisin^re, dés. pl. province ou banlieue. Henri Aufray, r. de Puteaux, 7, Paris.

Ménage, 30 a., 4 a. réf., tr. b. val. et fme ch. faisant rob. dem. pl. stable. A. D., 64. rue Miromesnil.

Ménage, 34 et 25 a., dem. pl. cocher ou val. de ch. et cuisinière à tout fre. Didier, 6, r. de la Sourdière.

Ménage arriv. prov., 32 et 26 a., ex-s^ts-offic^rs d. pl. val. ch. et cuisinière. Tr. b. réf. L.S., r. Miromesnil, 90.

Ménage, cuisinière-pâtis^re, 40 a., et val. ch., 36 a., dés. pl. Référ. verb. Ecr. E. T., 80, r. de l'Université.

Ménage, 30 a., b. cocher et cuisinière, 3 a. m^e mais., conn. serv., d. pl. Paris ou camp. J. J., 64, r. la Pompe

Ménage, val.-mtre d'hôt. et fme de ch.. 26 et 23 ans, dés. pl. Référ. sérieuses. 17, aven. Bosquet, J. C.

Ménage, 31 a., val. de ch. et cuisinière. 10 et 15 a. de réf., rec. par maît., dem. pl. G. J., 8, r. des Fermiers

Ménage, 30 et 35 a., t. b. cuisinière, val.-mtre d'hôtel, 7 ans même mais., dés. place. H. R., 9, r. du Cirque.

Ménage, 34 et 33 a., valet-mtre d'hôt., fme de ch., fait robes, linger. 5 et 7 a. référ. E. V., 11, r. Jean-Nicot.

Ménage, 43 a., valet-mtre d'hôtel, bonne cuisinière-pâtissière, 7 et 6 a. de réf. B. H., 11 bis, r. Jean-Nicot.

Ménage, 26 et 35 a., tr. b. fme de ch., fais. robes, coif., val.-mtre d'hôt., d. pl., tr. b. réf. L. F., 9, r. du Cirque

Ménage, s. enf., cuisinière et fme de ch., valet de ch., 9 a. même maison, dés. pl. C. M., 11, r. Brochant.

Ménage, 30 et 35 a., val. de ch. et cuisinière, 9 a. même mais., tr. b. réf. verb., dés. pl. D. P., 95, Bd St-Michel

Ménage, 32 a., valet de ch. mtre d'hôt et cuisinière, recomm. par mtre, dés. pl. 122, av. Clichy, L. B.

Ménage, cuisinière et valet de ch., 32 ans, dem. place. B. réf. A. H., poste restante Madeleine.

Ménage, val. ch. et cuisinière, fais. pâtiss., dem. pl. ens. ou sépar., bnes réf. Jean, 71, fg St-Antoine.

Bonnes à tout faire

ON DEMANDE UNE BONNE A TOUT FAIRE, 30 à 40 ans, sachant bien cuisine. Environs de Paris. Excellentes références exigées. S'adr. au Figaro, bureau des Petites Annonces.

Bne à t^t fr^e, 30 a., 4 a. référ., dem. pl. L. T., 36, r. Jacob.

Jne fille sach. b. cuisine, tr. b. ménage et cout. rec. par maîtres, dem. pl. à t. f. M. C., 21, r. St-Lazare.

Dlle 42 a., sach. b. couture et cuisine, dem. pl. à t. faire ch. pers. seule, bon. réf. F. F., 49, r. de Passy.

Bne à t. f., 23 a., bon. réf., dés. pl. B. D. 47, bd St-Michel

On dem. bonne à tout faire, sach. bien cuisine, pour deux person. Réf. verb. Ecr. Figaro, P. B. 9.

Bonne à tout faire, fais. tr. bien cuisine, dés. pl. Bnes référ. M. D., 13, quai des Gds-Augustins.

Vve, 45 ans, dem. pl. bonne à tout faire, ch. 1 ou 2 pers. Excell. référ. — R. C., 87, rue du Bac.

Dame sér., 40 ans, arrivant de prov., dés. pl. à tout faire chez M^r seul. J. D., boul. de Clichy, 76.

Bne cuisinière, 40 ans, très cap., demande à faire des mén. A. M., 22, boulevard Saint-Jacques.

Cuisinière, 27 ans, bonnes réf. de 2 et 4 ans, dem. place à tout faire. 57, rue de Châteaudun.

Bne à tout faire désire place, sachant faire cuisine et ménage. Excel. réf. L. V., 46, rue de Sèvres.

On demande bonne à tout faire, 25 à 30 ans, été campagne. S'adresser, matinée, 15, rue Portalis.

Bne à tout faire, 35 ans, bnes référ., demande place chez 1 ou 2 pers. Ecr. E. B., 28, bd St-Germain.

Dame, 36 a., sach. cuis^e et mén., dem. pl. B., 9, r. Biot.

Jne fille, 35 a., bnes réf. verb., sach. cuis., dés. pl. à tout faire. — E. T., rue de la Roquette, 78.

Bne à tout fre, 32 a., sach. b. cuisine et repas. d. pl. Paris ou camp. Bon. réf. E. L., 83, fg St-Honoré.

Bonne à tout faire demande place. Bonnes références. — J. L., rue Pierre-le-Grand, 8.

Bonne à tout faire, fais. tr. b. cuisine, 31 a., 8 et 2 a. de référ., dem. pl. Mlle M. J., 16, r. St-Ferdinand.

Bne à tout faire, 36 a., fait la cuisine, dem. pl., 3 et 4 ans même mais. M. T., av. La Mothe-Piquet, 25.

Bonne à tout faire dem. pl., sach. bien faire cuisine. Bonnes références. C. S., 10, rue de Monceau.

Bne à t^t fr^e dés. pl. chez dame. Réf. 27, r. Naples, A. D.

Bonne à tout faire, 32 a., sach. tr. b. cuisine, bon. réf., dés, place Paris ou campag. Rue Blomet, 39. E. F.

On dem. bne à t. faire, sach. serv. Dumon, 28, av. Niel.

Vve, 37 a., sach. très bien cuisine, dés. pl. à tout faire à Paris, très bonnes référ. Aven. Niel, 30 bis. M. B.

Bonne à tout faire, 22 a., genre femme de chambre. dem. place, 4 a. même maison. J. L., 4, rue Guyot.

Vve, 40 a., tr. bne cuisinière, d. pl. à tout faire ch. 1 ou 2 pers. préf. camp. tr. b. réf. P. B., 35, r. Ch.-d'Antin.

Dlle, 28 ans, désire place à tout faire, bonnes référ., Ecrire 9, Grande-Rue, à Bellevue (S.-et M.) S.P.

Dlle, 24 ans, demande place bonne à tout faire, excellentes références. I. M., 36, rue d'Artois.

Dame, vve, 44 a., dem. place à tout faire chez ecclésiastique ou M. seul, bon. réf. J. L., 15, rue Simart.

Jne fille, sach. cuisine, dés. place à tout faire ou cuisinière Paris, camp. ou étr. 64, r. Prony, M. M.

Vve, 40 a., b. élev., dem. pl. à tout faire ch. pers. seule Paris, camp. bon. réf. Av. Gobelins, 58, Mme Guérin

Dlle, 25 a., bonne à tout faire, dem. pl. ch, une ou 2 pers. Bonnes référ., 43, rue de Prony. Marthe.

Jne fille, 24 ans, désire place bonne à tout faire. Bons renseignem. S'adr. H.C., 28, rue Turbigo.

Jne fille, 24 a., sach. tr. b. coudre, dés. pl. à t. f. ch. jne mén. ou dame seule. M. D., 127, r. de Sèvres.

Bonne à tout faire, 46 ans, demande place, bonnes références. Ecrire A. B., 85, rue de Clichy.

Bne à tout faire fais. très bien cuisine désire place. Excell. référenc. Mlle Chambon, 9, r. de Douai.

Bne à tout fre, 28 a., fais. bien cuisine, bnes référ., dem. pl. Paris ou camp. V. S., r. Guénégaud, 29.

Bne à tout fre, 35 a., dés. pl. Paris ou camp., 1 ou 2 pers. Bnes référ. A. C., rue Saint-Sébastien, 59.

Bonne à t. faire dés. pl., 45 a. J. G., 28, r. Gaudot-Mauroi

Dlle, 23 ans, dem. pl. à tout faire. Bonnes référ. Ecrire P. J., 10, r. de Grenelle.

Vve, 50 a., bne à tout faire quitte cause décès, dem. pl. ch. pers. seule, 25 a. m. mais. A. L., 11, r. St-Lazare

Vve, 40 a., dévouée, dem. à dirig. intér. de M. ou dame âgés. Bnes réf., A. B., 115, av. de Clichy.

Buvet Estelle, 76, r. de Provence, 26 ans, dem. pl. pour cuisine et ménage, tr. bons renseignem.

Valets de pied, Grooms

Valet de pied, 28 a., 1^m72, dés. pl. ou pl. valet de ch. chez M^r seul. Sait cuisine. Quai Valmy, 91, Albert.

Groom, 15 ans, désire place hôtel ou maison de commerce. Bon. référ. F. L., avenue Kléber, 37.

Jeune homme, 18 ans, 1^m80, dem. valet pied de préf. ou valet ch. 15 mois réf. Pinet, 10, rue Matignon.

Jeune valet de ch., 17 ans, exc. réf., dés. pl. groom ou de second. Ecrire G. A., 64, boul. Courcelles.

Valet de pied 14 a., dés. pl. M. P. 52, bd Malesherbes.

Jeune homme, 19 ans, Luxembourgeois, dem. place écurie ou appartem. C. H., 19, avenue Mac-Mahon

Valet de ch. ou de pied, 1^m70, désire place, 5 ans même maison. Ecrire P. T., 66, avenue Bosquet

Jeune homme, 18 ans, rec. par maîtres, dem. place valet pied ou groom. Charles, 58, Fg St-Honoré.

Jne hme dem. pl. val. pied, bon. réf. Ec. M. M., Figaro.

Valet de pied, 23 a., 1^m85, demande place, pas moins 100 francs. Voyagerait. Ecr. J. C., 24, rue de Berri.

Jne homme, 23 a., 1^m74, désire place valet de pied ou écurie, tr. bon. référ. Martin, 25, aven. Wagram.

Valet de pied, 1^m80, dem. pl. J. S., 12, rue de la Paix.

Cochers

Bon cocher désire place. 7 ans 1/2 de références. J. L., 101, rue La Boëtie.

Cocher, 33 ans, marié, 10 ans même mais., dés. pl. pas nourri, Paris ou envir. A. J., r. Chaillot, 17.

Cocher, 24 a., arriv. du serv. caval., connaiss. Paris, dem. pl. B. réf. Ecr. J. T., pte rest. St-Arnoult (S-O).

Cocher, 32 ans, célibataire, demande place. Très bonnes références. Georges, 41, rue Miromesnil.

Bon cocher de maître, 36 a., lib., demande place. S'adresser : A. F., chez M. Sudour, 38, r. de Galilée.

Cocher, 30 a., 9 a. même mais. com. 1er, b. réf., ferait second ou val. pied. A. V., 25, r. Soyer, Neuilly-s-S.

On dem. cocher-val., 20 à 24 a. Voyag. 34, r. des Ecoles.

Cocher ou second, 27 ans, ou selle, dem. place. A. B., 27, rue de Lubeck.

Cocher-valet de chambre, célibataire, dés. place, s'occuper. jardinage. Réf. L. J., 200, r. St-Denis.

Bon cocher, 29 a., bnes réf., dem. pl. Paris ou prov. Ecrire Perruchot, 12, boulevard de Courcelles.

Cocher, très bons renseig., 32 a., dem. pl. pour Paris ou la campagne. Ecrire Figaro. L. A. G.

Cocher, 40 a., 10 a. réf., dem. pl. D. S., 72, r. Vaneau.

Cocher connaissant service valet chamb., dem. pl. Paris ou camp. Réf. 1er ord. Denis, 104, bd Clichy.

Bon cocher-val. ch., 30 a., célib., sér., tr. bnes référ. verb., dem. pl. Paris ou camp. C. F., 77, r. Saussure.

Cocher, 26 ans, recommandé par mtres, dem. place Paris ou province. — L. B., 35, rue de Viarmes

Cocher-valet de ch., 26 a., dem. pl. P. M., 24, r. Milan

Jne cocher, célibataire, 28 ans, 5 a. même maison, dés. pl. Paris ou province. Muffat, 80, r. Taitbout.

Cocher, 38 ans, demande place, 6 et 9 ans de références. — H. M., 23, rue de la Pépinière.

Garçon, 25 a. cocher-val. de ch. d. pl. env. de Paris. Bnes réf. L. V., r. de Paris, 19, à Colombes (S.)

Cocher dem. pl. Paris ou province, célibataire, 8 ans dernière place. — J. R., 7, rue Surcouf.

Cocher, 6 a. m^e mais., d. pl. F. B., 11, r. d. Batignolles.

Excellent cocher, 25 a., arriv. de prov., dem. place. Exc. réf. E. M., à la Comète, 20, Bd des Capucines

Cocher, 25 a., marié, dés. pl. Paris ou campagne. Bnes références. S. F., boul. St-Germain, 282.

Cocher, 31 ans, marié, 5 ans même maison, demande place. — Ecrire : place Vendôme, 14, Jules.

Gouvernantes, Nourrices, Bonnes d'enfants Gardes d'enfants

Bonne nourrice sèche désire place. Bonnes références. 243, rue Saint-Honoré, M. M.

On dem. Allemande modeste, mais tr. sér^e pour prom. enf. 4 h. p. jour. 52, bd Haussmann, Mme de M.

On demande, pour enfant 5 ans, gouvernante anglaise connaissant français, couture, pouvant voyager et fournir les meill. référ. Ec. Figaro CM 58.

Allemande dés. pl. pr. enf. ou pour tenir compagn. à d^e âgée. Eisenhut Pforzheim, Baden, Allemagne.

Veuve de fonctionnaire, tr. honnête, bne éducation, référenc., élèverait enfant. L., 7, rue Poncelet.

Anglaise demande place gouvernante d'enfants, parle français, sait très bien coudre, bonnes références. Adr.: aven. Victor-Hugo, 94, M. A. R.

ON DEMANDE personne SÉRIEUSE, au moins 25 ans, ayant habitude des enfants, pour s'occuper de trois enfants, 3, 5, 7 ans. S'adresser V. P., 14, quai de la Mégisserie.

Nourrice sèche, très recomm. par ses patrons, demande place. S'adr. Leys, 13, r. de la Cerisaie.

Nourrice sèche, Vve, b. réf. d. pl. L. T., 2, r. Dup n.

Belle, institutrice, dés. pl. gouvernante. Références. Ecrire R. Jolly, 37, rue du Repos.

Allemande, 25 ans, sérieuse, dem. place près enfants, bnes réf. Ecr. C. H., 5, rue Beudant.

Suissesse, ayant fini nourriture, demande place nourrice sèche. Recomm. par maîtres, libre de suite. Bonnes référ. Ecrire E. 18, rue Lafayette.

Nourrice sèche demande place, recommandée par maîtres. Veuve Bernard, 12, rue de Chalon.

Nourrice sèche, 33 a. tr. douce, sach. repasser et faire ménage, bnes référ., dem. pl. P. S., 7, r. Abbeville.

Dlle allemande, 21 a., parl. franç., sach. b. coud., bne instruct., dem. pl. pr. enf. J. L., 45, quai Bourbon.

Nourrice sèche dem. place, 4 et 2 a. même mais., très recom. par maîtres M. R., 14, rue des Pyramides.

Nourrice sèche, bonnes références et bons certific., désire place. Antoinette, 31, rue Copernic.

M. B., 33, rue de Berri. Nourrice sèche, toujours en place. dem. à se replacer. Recom. p^r ses maîtres.

Nourrice sèche, 39 a., recom. par mtres, 3 et 4 ans m^e mais., dem. place. A. M., r. Riquet, 75, La Chapelle.

Nourrice sèche, 30 ans, demande place. Bnes référ. D. M., 1, quai aux Fleurs.

Gouvern^te allem. du Nord, tr. exp., sach. franç. et tr. b. couture, dés. pl. pr. enf. Ex. réf. P., 118, r. Truffaut

Gouv^te, bne d'enf., 36 a., recomm. par maîtr., dés. pl., parle angl., bne lingère. Voyat. A. M. 100, av. Kléber

Nourrice sèche, 34 a., ayant nourri 19 mois à Paris, dés. pl. Bnes réf. Ecr. V. C., Meudon (poste restante)

Bonne d'enfant, femme de chambre, 32 a., sérieuse, très bons renseignem., dem. pl. C. B., r. de Buci, 4.

Nourrice sèche, 33 a., recommandée par maîtres, demande place. S. J., 8, rue Montyon.

Concierges, Gardes

MÉNAGE, 34 et 28 ans, ayant été concierge, désire même place, bonnes référ., recomm. par maîtres. — Ecrire A. M., 75, avenue Kléber.

Ménage concierge d. m. pl. Blanjot, 168, f^g St-Martin.

Ex-concierge, 50 ans, demande même place, bonnes références. A. B., 183, rue d'Alésia.

Ménage, 30 ans, mari empl. administ. Excell. réf. dés. place concierge. A. M., 57, rue Tocqueville.

Ménage, 40 a., ay. pet. rentes, ay. été concierge, dem. même place, tr. b. certif. Jean, 6, r. Doudeauville.

Ménage, 40 a. anc. dom., 8 et 2 a. réf. ay. été concierge, quit. cause décès, dem. m. pl. M. P., 33, r. Legendre.

Ménage actuell. concierge, bonnes référ., dem. même place, Philip, 59, rue de Châteaudun.

Ménage s. enf., mari frotteur, 35 a., dés. pl. concierge 3 a. m. maison, bnes réf. B. B., 6, r. Bouchardon.

Ménage, 40 ans, bonnes références, demande place de concierge pour la femme, dans les 2e, 9e ou 10e arrondissements. S'adresser : R. L., 30, faubourg Poissonnière.

Ménage, 11 ans concierge même maison, demande même place, beau mobilier. Bonnes références. E. Reitz, rue François-de-Neufchâteau, 5.

Ménage Suisse, mari cocher, 22 a. m. mais., dem. pl. concierge pour sa femme. C. B., 9, r. Joubert.

Ménage, 28 ans, désire place concierge, bonnes références. H. L., 1, rue Jouffroy.

Ménage, 35 a., anc. dom., actuell^t concierge depuis 2 a. et demi, dem. même pl. E. G., 84, r. St-Lazare.

Ménage, s. enf., 39 et 42 a., ancien concierge, dem. même place, bnes réf. A. B., 70, fg St-Honoré.

Ménage, 38 a., actuell^t en service, dem. pl. concierge, bonnes référ. L. P., 6, place Palais-Bourbon.

Ménage, 36 a., anc. domest., dem. pl. conc. hôtel ou maison rapport, bnes réf. E. N., 32, r. d'Hauteville.

Ménage, sans enf., anc. domest., demande place concierge, bnes référ. A. M., 90, rue Truffaut.

Jne ménage, 30 a., s. enf., anc. domest., mari empl., dés. pl. conc. p^r fme seule. R. B., 7, r. Paul-Lelong.

Jardiniers, Chefs de culture

Ménage, b. jardinier, s. enf. sach. b. mét., et cuisin. ou b.-cour, d. pl. B. r. P. R., 82, r. François-Miron.

Jardinier, 26 a., dem. pl. garçon-maître, bon. référ., Louis, 135, rue de Paris, à Saint-Mandé (Seine).

Jardinier, marié, 38 a., cap. s. enf. fme bse-cour, d. pl. bon. réf. I. P., 82, r. de l'Aistre, Villiers-le-Bel (S.O.)

Jardinier, capable, 35 a., sach. soigner et conduire cheval, dem. place, tr. bon. référ. J. F., 3, cité Jarry.

Jardinier-chef, 30 a., célibat., sérieux, capable, dem. place. Ecrire V. B. Ginisty, Montmorency (S.-et-O).

Jardinier, 28 ans, célib., dem. pl. mais. bourgeoise, bnes référ. J. B., 195, r. de Paris, Clamart (Seine).

Jne homme, 19 ans, dés. pl. garçon jardinier, sait conduire. E. B., 10, r. l'Espérance, Créteil (Seine).

Jardinier tr. compét^t cult. potag. et primeurs, dés. pl. château ou ferme. M. V. Z., p^te r^te, Issy (Seine).

Jardinier marié, 40 a., dem, pl., b. réf. femme intér., un enfant 16 a. A. J., à Limours (Seine-et-Oise).

Jardinier très sérieux, 1 enf. 5 a., dem. pl., femme cour, intér. et extér. Hermant, à St-Leu (S.-et-O.)

Jardinier marié, 29 a., dés. pl. maison bourgeoise, sérieus. réf. Rebou, 13, av. de la Gare, Houilles.

Ménage, 35-29 a., jardinier sach. bien métier, b. réf., fme bas.-cour, d. pl. P. B., 18, r. Laitiers, Vincennes.

Mén., jardin., 36 a., sach. tr. b. tail., serr. prim., potag. fme b.-c^r ou concierge, d. pl. ou 1/2 pl. mais. bourg. Réf. 1er ord. Margat, 6, r. d'Ermont, Eaubonne (S.-O.)

Tr. b. jardin., conn. un peu l'int., et fme b^e cuisinière, 29-35 a., d. pl. Ecr. 8, r. Gambetta, Meudon (S.-et-O.)

Agences de Placement

CHOIX DE MENAGES, 24, pl. Marché-St-Honoré.

La Chambre syndicale des Gens de Maison, reçoit offres et demandes de place, 6, rue Larribe.

LA Sté DES CUISINIERS DE PARIS, fondée en 1840, procure chefs 1er ORDRE M^ons bourgeois^s, hôtels, restaur^ts. 5, r. Coq-Héron. Lacrose, gérant.

M. MICHALLET, 8, rue de Bretagne. Téléphone.

DOMESTIQUES CHOISIS. Guérin, 75, r. Caumartin.

DOMESTIQUES recommandés, 48, r. Miromesnil.

Le Gérant responsable : A. BOREL.

Paris. — D. CASSIGNEUL, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du *Figaro*). — Encre LORILLEUX.

Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

LE MEILLEUR BISCUIT
EXIGER LU PETIT-BEURRE NANTES MARQUE LU DÉPOSÉ
LEFÈVRE-UTILE

6 fr. par An LE RENTIER 31e Année
Dirigé, depuis 1869, par M. ALFRED NEYMARCK, O. ✻, I. O.
Lauréat de l'Institut, ancien Président de la Société de Statistique de Paris, etc. 33, Rue St-Augustin, Paris.

DIABÈTE guéri radicalement par la MIXTURE ANTI-DIABÉTIQUE MARTIN
Avec cette mixture, point de régime à suivre, le malade boit et mange ce qui lui plaît.
Brochure explicative gratis et franco sur demande à M. G. MARTIN, Pharmacien de 1re Classe, à Sarlat (Dordogne).

MAUX DE GORGE Enrouement, Extinction de Voix, Aphtes sont guéris très promptement par GARGARISME SEC du Docteur WILLIAMS. 1 f. 50 franco poste.
qui fortifie et éclaircit la voix des orateurs, chanteurs, etc.
PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

PRETS sur Hypothèques, PARIS et PROVINCE
Prompte Solution. Avances avant formalités.
Vente et Achat de CRÉANCES, SUCCESSIONS, NU-PROPRIÉTÉS, etc.
(20e Année), POTIER & Cie, 42, R. VIVIENNE, 42

Pharmacie NORMALE
PARIS, 17 et 19, rue Drouot & 15 et 17, rue de Provence, PARIS
La PLUS GRANDE et la PLUS IMPORTANTE du MONDE
BÉLIÈRES, DUFOUR, NOEL
FOURNISSEURS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, DES HOPITAUX, ET DES CHANTIERS DE L'ÉTAT
AUCUNE SUCCURSALE
SOINS ASSIDUS - PRIX MODÉRÉS - PRODUITS DE PREMIER CHOIX
Tel est le Programme absolu de la Maison.
PHARMACIES de FAMILLE
Médailles aux Expositions (Bronze, Argent, Vermeil, Or)
INDISPENSABLES A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE
Modèles à 25, 40, 60, 80, 100, 150, 180 et 300 francs.
PHARMACIES DE POCHE ET DE CHASSE
Les personnes qui n'auraient pas reçu le Catalogue de cette année sont priées de le demander. On l'envoie franco.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY
Merveilleuses Excursions à travers des contrées pittoresques, d'aspects infiniment variés. Les grands Lacs, les Prairies, les Montagnes Rocheuses, les Sources chaudes de Banff, Territoires de chasse et de pêche. Ontario, Manitoba, Colombie britannique.
Pour billets et catalogue illustré gratis, s'adresser au Canadian Pacific Railway, 67, King William Street, Londres E. C., aux bureaux de Thomas Cook and Son, ou à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Frères MAHON Méd^ns Spéc. des Hôpitaux. PEAU, CHEVEUX
Rue Pas de la Mule, 2. Paris. Mardi, Vendredi, à 1 h. et p. CORRESP.

BANQUE DE PRÊTS FONCIERS 71, rue Lafayette, 71
Anc. Maison Pillard, fondée en 1850
CAPITAUX à placer sur Hypothèques
depuis 3,50 0/0, en 1er, 2me et 3me rang.
Nues-propriétés de Valeurs Mobilières et Immobilières
Indemnités d'Expropriation, Successions, etc.
Pas de frais d'examen. Avances immédiates. Téléphone 231-38

5 cent. LE NUMÉRO JOURNAL DES 5 cent. LE NUMÉRO
SPORTS
4, Faubourg Montmartre, PARIS.

KLONDYKE-REVUE
KLONDYKE-REVUE
KLONDYKE-REVUE
L'organe le mieux informé sur les placers aurifères du KLONDYKE et de l'ALASKA
Directeur : E. de Lamare, le vaillant explorateur.
Service gratuit, à l'essai, pendant UN MOIS, sur demande affranchie, adressée aux Bureaux de KLONDYKE-REVUE, 1, r. du Quatre-Septembre, Paris.

CAPITAUX PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions, Nues-Propriétés (sans avertir usufruitiers), Titres nominatifs (en conservant ses titres), etc. Avance immédiate. 11e Année. — M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. — Téléph. 135-18. PRETS

Pâte dentifrice Glycérine Gellé Frères
CONSERVE LES DENTS BLANCHES. — S'EN SERVIR UNE FOIS. C'EST L'ADOPTER. — 6, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS.

BOURSE DU MARDI 25 AVRIL 1899

Fonds Français

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
3 »	.. ..	.. 05	3 % FRANÇAIS.....cpt	101 85	101 80
	.. ..	.. 05	3 % FRANÇAIS.....terme	102 02	102 97
3 »	.. ..	.. 10	3 % AMORTISSABLE....cpt	100 35	100 25
	.. ..	.. 02	3 % AMORTISSABLE....terme	100 32	100 30
3 50	.. 20	.. ..	3 1/2 %.....cpt	103 30	103 50
	.. 07	.. ..	3 1/2 %.....terme	103 50	103 57
2 50	.. ..	.. ..	TONKIN 1896.....	85 ..	85 ..
17 50	.1 50	.. ..	INDO-CHINE 3 % %.....cpt	471 ..	472 50
15 »	.. ..	.1 50	DETTE TUNIS 1892.....	496 50	495 ..
20 »	.2 50	.. ..	VILLE DE PARIS — OBLIG. 1865 4 %.....	544 ..	546 50
12 »	.. ..	.. ..	— 1869 3 %.....	422 ..	422 ..
12 »	.. 50	.. ..	— 1871 3 %.....	408 50	409 ..
20 »	.. ..	.. ..	— 1875 4 %.....	555 ..	555 ..
20 »	.1 ..	.. ..	— 1876 4 %.....	553 ..	554 ..
10 »	.. ..	.. ..	— 1892 2 ½ %, 265f p.	394 ..	394 ..
2 50	.. ..	.. 75	— — Quarts.....	103 75	103 ..
10 »	.. ..	.1 ..	— 1892 tout payé.....	402 ..	401 ..
10 »	.. ..	.. ..	— 1894-96 tout payé..	397 ..	397 ..
10 »	.. ..	.. ..	— 1898 2 %.....	444 ..	444 ..
2 50	.. ..	.. ..	— — Quarts.....	111 50	.. ..
12 »	.2 ..	.. ..	VILLE DE MARSEILLE 1877...	402 25	404 25
4 »	.. ..	.1 ..	— D'AMIENS 4 %.....	123 ..	122 ..
3 »	.. ..	.. ..	— DE BORDEAUX 3 %.....	260 ..	.. ..
20 »	.. ..	.. ..	— — 1881 4 %.....	515 ..	.. ..
17 50	.. ..	.. ..	— DE LILLE 1890 3 ½ %.	502 ..	.. ..
3 »	.. ..	.. ..	— DE LYON 1880 3 %.....	102 ..	102 ..

Fonds Etrangers

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
2 75	.. ..	.. ..	ANGLAIS 2 ¾ %.....cpt	111 20	.. ..
4 »	.. ..	.. 50	AUTRICHIENS 4 % OR (40 fl.) »	101 50	101 ..
5 »	.. ..	.. ..	— OBLI. DOMAN. AUTRICH. »	316 ..	316 ..
10 »	.. ..	.. 25	ARGENTIN 5 % 1886..... »	479 75	479 50
22 50	.. ..	.. ..	BELGE 2 ½ %..... »	94 ..	.. ..
4 »	.1 ..	.. ..	BRÉSIL 4 % 1889, 100 l..... »	62 50	63 50
25 »	.1 ..	.. ..	BULGARIE (Princ. de) 5 % 1896 »	423 ..	424 ..
»	.. ..	.. ..	CONGO (BONS A LOTS)..... »	92 25	.. ..
4 »	.. 05	.. ..	EMPRUNT CHINOIS 4 % lib. »	102 80	102 85
4 »	.. 05	.. ..	ÉGYPTE DAÏRA-SANIER..... »	102 50	102 55
4 »	.. ..	.. 05	— DETTE UNIFIÉE..... »	109 75	109 70
3 50	.. ..	.. 35	— DETTE PRIVILÉGIÉE. »	103 ..	102 65
4 25	.. ..	.. 50	— OBLIG. DOMANIALES. »	106 50	106 ..
4 »	.. 30	.. ..	ESPAGNE EXTÉRIEURE 4 % . »	59 40	59 70
30 »	.. ..	.. ..	— OBLIG. CUBA 1886... »	275 ..	275 ..
15 »	.. ..	.. 25	HAÏTI 1875 5 %..... »	217 25	217 ..
20 »	.. ..	.. 50	— OBL. 6 % 1896..... »	379 ..	378 50
7 50	.. ..	.. ..	HELLÉNIQUE 1881..... »	228 ..	.. ..
4 »	.. ..	.. 15	ITALIEN 5 %..... »	95 20	95 05
	.. 05	.. ..	— — terme	95 17	95 22
15 »	.4 ..	.. ..	VICTOR-EMMANUEL 1863.....	332 ..	336 ..
1 »	.. ..	.. 40	PORTUGAIS 3 %.....terme	26 45	26 05
½	.. ..	.. ..	— 4 ½ % 1888-1889	191 50	.. ..
½	.1 ..	.. ..	— 4 % 1890.....	153 ..	154 ..
22 50	.. ..	.. ..	OBL. TABAC PORTUGAIS 4 ½ %	487 ..	.. ..
4 %	.. ..	.. ..	HONGROIS 4 % (or) 40 fl.....	102 ..	102 ..
5 »	.. ..	.. 25	ROUMAIN 1893.....cpt	103 ..	102 75
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1896.....cpt	96 ..	96 ..
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1898.....cpt	94 45	94 45
4 »	.. 10	.. ..	RUSSE 4 % 1867-69.....	103 25	103 35
4 »	.. 30	.. ..	— 4 % 1880.....	103 40	103 70
4 »	.. ..	.. 35	— 4 % 1889.....	102 40	102 05
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1890, 2^e et 3^e s^es	102 ..	102 ..
3 »	.. ..	.. 15	— 3 % 1891-94 (or), t^me.	92 45	92 30
4 »	.. 25	.. ..	— 4 % 1893 (or).....	103 ..	103 25
4 »	.. ..	.. 15	— 4 % 1894 (or).....	103 30	103 15
3 50	.. ..	.. ..	— 3 ½ % 1894...terme	99 10	.. ..
3 »	.. ..	.. 10	— 3 % 1896 (or)..... »	92 80	92 70
4 »	.. ..	.. ..	— CONS. 4 % 1er, 2e s. obl. 100f. »	102 ..	102 ..
4 »	.. ..	.. ..	— — 3e série, obl. 100f.	102 30	.. ..
4 50	.. ..	.. 50	— INTÉR. CONSOL. 4 ½ %.	104 50	104 ..
4 »	.. 07	.. ..	— — 4 % Ch. f. 4 fr.....	100 25	100 32
3 »	.. 20	.. ..	— TRANSCAUCASIEN 3 %.	91 90	92 10
4 »	.. ..	.. ..	SERBIE 4 % 1895.....terme	63 25	.. ..
1 »	.. 10	.. ..	DETTE TURQUE 4 % (s^ie B) term	47 90	48 ..
1 »	.. ..	.. 05	— — (s^ie C) »	27 25	27 20
1 »	.. 10	.. ..	— — (s^ie D) »	23 10	23 20
20 »	.. ..	.. ..	— OTTOM. CONSOL. 4 %..	414 ..	410 ..
20 »	.1 25	.. ..	OTTOM. PRIORITÉ 4 %.....	480 75	482 ..
20 »	.. ..	.. ..	— — Tombac...	405 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	— 5 % 1896.....	490 ..	490 ..
25 »	.2 ..	.. ..	DOUANES OTTOMANES 5 %...	502 ..	504 ..

Sociétés de Crédit

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
114 58	10 ..	.. ..	BANQUE DE FRANCE.....cpt	3950 ..	3960 ..
	40 ..	.. ..	— — terme	3930 ..	3970 ..
19 01	.. ..	.. ..	— D'ALGÉRIE.....	900 ..	900 ..
35 »	.. ..	.3 ..	— INTERNAT^le DE PARIS	641 ..	638 ..
12 50	.2 ..	.. ..	— OTTOMANE....terme	581 ..	583 ..
50 »	.5 ..	.. ..	— PARIS-PAYS-BAS..cpt	1120 ..	1125 ..
»	.8 ..	.. ..	— — terme	1121 ..	1129 ..
25 »	.. ..	.. ..	— PARISIENNE.....	504 ..	504 ..
25 »	.. ..	.. ..	— NAT^le RÉP. SUD-AFR. t^es	351 ..	351 ..
»	.. ..	.. ..	— F^se DE L'AFR. DU SUD.	92 ..	92 ..
	.. 50	.. ..	— — terme	91 50	91 ..
15 »	.1 ..	.. ..	— HYPOTH. DE FRANCE.	590 ..	591 ..
10 fl	.. ..	.. ..	— DES PAYS AUTRICH^iens	501 ..	.. ..
17 »	.. 50	.. ..	— SPÉCIALE D. VAL. IND	221 50	222 ..
35 »	.. ..	.. ..	COMPAGNIE ALGÉRIENNE.....	790 ..	.. ..
5 »	.. ..	.